



HAL
open science

Le regard des chercheurs sur les différentes formes de préjugés

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale

► **To cite this version:**

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale. Le regard des chercheurs sur les différentes formes de préjugés. France. Commission nationale consultative des droits de l'homme. La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie : année 2015, La Documentation Française, pp.281-365, 2016, 9782110101716. <halshs-01348779>

HAL Id: halshs-01348779

<https://shs.hal.science/halshs-01348779v1>

Submitted on 30 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

SECONDE PARTIE

**LE REGARD
DES CHERCHEURS
SUR LES DIFFÉRENTES
FORMES DE PRÉJUGÉS**

Le racisme en France est protéiforme et se manifeste selon des dynamiques différenciées. L'éclairage scientifique apporté dans ce chapitre contribue à offrir une vue d'ensemble des phénomènes racistes, par l'exploration des préjugés qui les sous-tendent, afin d'en évaluer la portée, les ressorts et les évolutions.

Les chercheurs dont les travaux vont suivre ont une expérience solide et une expertise tout à fait pertinente sur ces questions. La qualité de leurs travaux de recherche soutient et nourrit le regard de la CNCDH, dans un dialogue riche, étroit et ancien. Quelques éléments de présentation de Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj et Tommaso Vitale suffisent à s'en convaincre.

Nonna Mayer, directrice de recherche émérite du CNRS au Centre d'études européennes de Sciences Po, préside l'Association française de science politique depuis 2005. Elle dirige la collection «Contester» aux Presses de Sciences Po, consacrée aux transformations des répertoires d'action collective. Ses champs d'investigation particuliers sont la sociologie des comportements politiques, le racisme et l'antisémitisme, l'extrémisme de droite, mais également les inégalités, la précarité et la démocratie.

Guy Michelat, directeur de recherche émérite du CNRS, au Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF), a axé ses recherches sur les relations entre attitudes et comportements politiques et religieux, sur l'univers des croyances, les représentations de la laïcité, le racisme et l'antisémitisme.

Vincent Tiberj, docteur en science politique, est professeur des universités associé au Centre Émile Durkheim de Sciences Po Bordeaux. Spécialisé dans les comportements électoraux et politiques en France, en Europe et aux États-Unis et la psychologie politique, ses travaux portent sur les modes de raisonnement des citoyens «ordinaires», la sociologie politique des inégalités sociales et ethniques, la sociologie de l'immigration et de l'intégration, l'explication du vote et les méthodes quantitatives.

Tommaso Vitale est *Associate Professor* de sociologie au Centre d'études européennes de Sciences Po. Ses thèmes de recherche principaux s'inscrivent dans les champs de la sociologie urbaine comparée et des politiques urbaines. Il est l'auteur d'ouvrages et d'articles traitant des conflits et des changements urbains, de la ségrégation spatiale, de la planification des services sociaux, ainsi que de l'élite et de la gouvernance locale de la restructuration industrielle.

INTRODUCTION

Cette partie analyse les préjugés, au sens classique d'attitudes négatives envers un groupe ou envers les membres de ce groupe¹. Il s'agit au premier chef des attitudes du groupe majoritaire à l'égard des différentes minorités qui composent la société, mais elles peuvent concerner également les perceptions entre groupes minoritaires. Les analyses s'appuient sur l'enquête annuelle conduite pour la CNCDH pour mesurer toutes les formes de « racisme » en France, à partir d'un échantillon national de 1015 individus, représentatif de la population résidant en France métropolitaine. Cet échantillon reflète la diversité de cette population, en termes d'origine et de religion : 5 % des personnes interrogées sont de nationalité étrangère, 30 % ont au moins un parent ou grand parent étranger et 8 % sont d'une autre religion que catholique. Cette enquête qui aurait dû se dérouler en octobre-novembre 2015 a été reportée aux 4-11 janvier 2016, en raison des attentats du 13 novembre. Nous avons pu comparer ces données avec celles d'une enquête demandée par la CNCDH et le SIG pour saisir l'impact des attentats de janvier dans l'opinion (enquête Flash post-Charlie des 3-13 mars 2015).

Un premier chapitre montre que l'indice longitudinal de tolérance, en baisse continue de 2009 à 2013, continue sa remontée depuis 2014. Les attentats meurtriers de janvier et de novembre n'ont pas entraîné de crispation xénophobe, du moins au niveau des opinions². Un second chapitre souligne l'imbrication des diverses formes de préjugés, qui s'inscrivent dans un même syndrome « ethnocentriste-autoritaire ». Le troisième chapitre montre un recul marqué des opinions antisémites en France, contrastant avec la multiplication des actes antijuifs et l'élévation de leur degré de violence. Le quatrième chapitre explore les liens qui s'établissent entre rejet des musulmans, critique de l'islam et préjugés ethnocentristes. Un cinquième chapitre montre pour la première fois une baisse des préjugés négatifs envers les Roms. Un dernier chapitre s'interroge sur l'impact des attentats sur le rapport à l'Autre, des polémiques qui ont suivi les grandes manifestations post-Charlie à celles qui ont entouré les mesures prises pour faire face au terrorisme.

Nonna Mayer, CEE, Sciences Po, CNRS
Guy Michelat, Cevipof, Sciences Po, CNRS
Vincent Tiberj, Centre Emile Durkheim
Sciences Po Bordeaux
Tommaso Vitale, CEE, Sciences Po

1. Gordon Allport, *The nature of prejudice*, New York, Addison-Wesley, 1954.

2. Il n'en va pas de même pour les actes racistes qui connaissent une hausse sans précédent. Leur nombre pour la première fois dépasse la barre des 2 000, et le nombre d'actes anti-musulmans en particulier a été multiplié par trois en un an. Voir *supra* le chapitre sur l'action du ministère de l'Intérieur.

CHAPITRE 1

LE RETOUR INATTENDU DE LA TOLÉRANCE

Grâce à l'indice longitudinal de tolérance, fondé sur 69 séries de questions du baromètre annuel de la CNCDH portant sur les opinions envers les minorités, on peut mesurer l'évolution annuelle de la tolérance depuis 1990. Cet indice montre que le niveau des préjugés varie, et parfois de manière brutale. Les citoyens sont ambivalents sur ces questions, comme l'a montré le politologue Paul Kellstedt³ pour les Américains. En chacun de nous coexistent des dispositions à l'ouverture aux autres et à la fermeture. La prédominance des unes sur les autres dépend du contexte et particulièrement de la manière dont les élites politiques, racontent l'immigration et la diversité.

L'année 2015 a été riche d'événements susceptibles de peser dans les deux sens, soit vers plus de crispation envers les immigrés et les minorités en France soit, au contraire, vers plus d'ouverture. Les attentats de janvier et de novembre 2015 pouvaient ainsi créer une « peur normative » au sens où l'entend la psychologue Karen Stenner⁴, nourrissant le rejet des immigrés en général et des musulmans en particulier, ou, au contraire, accentuer le sentiment de solidarité avec la communauté juive directement touchée par l'attaque contre l'Hyper Cacher, par exemple. De même, la crise des réfugiés syriens pouvait soit exacerber les craintes face à leur nombre croissant, en provenance d'un pays musulman qui plus est, soit remettre au centre du jeu des valeurs de solidarité, particulièrement après les photos du jeune Aylan et la politique d'accueil prônée par la chancelière Angela Merkel.

L'histoire de l'indice longitudinal de tolérance nous apprend que les attaques terroristes ne produisent par elles-mêmes aucun effet systématique. Depuis 1990, il y a eu les attentats islamistes de l'été 1995 à Paris, ceux de Washington et New York en septembre 2001, ceux de Madrid en mars 2004, ceux de Londres en juillet 2005. Pourtant, en 1995, 2001 et 2004 on ne constate pas de crispation raciste en France. Entre 1994 et 1995, l'indice reste stable, entre 2000 et 2002, la tolérance progresse, tout comme entre 2003 et 2004. Si on constate une baisse importante de l'indice entre 2004 et 2005 c'est avant tout

3. Paul Kellstedt, *The mass media and the dynamics of American racial attitudes*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

4. Karen Stenner, *The Authoritarian Dynamic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

à cause de la flambée de violences consécutives à la mort de Zyed et Bouna à Clichy-sous-Bois. Quant aux attentats de janvier 2015, l'enquête de la CNCDH menée en mars de la même année montre qu'ils ont été suivis par une remontée de la tolérance de 3 points, d'autant plus remarquable qu'elle s'est produite en moins de deux mois.

Ce sont moins les événements en tant que tels qui peuvent influencer sur les opinions des individus, que la manière dont ils sont « cadrés » (*framed*) par les élites politiques, sociales et médiatiques. Les responsabilités de ces dernières sont donc particulièrement importantes pour donner le ton, imposer un récit dominant. Par exemple en 2005 le débat s'est focalisé autour de la notion « d'émeutes musulmanes », au détriment d'autres manières de couvrir et d'interpréter ces événements comme celle des inégalités sociales ou de la relégation urbaine par exemple. Ce prisme musulman a eu des conséquences majeures sur la montée de l'islamophobie dans certaines strates de l'opinion publique et a abouti à une baisse de l'indice de 6 points. La présidentielle de 2007 s'est jouée en partie à Clichy-sous-Bois. À l'inverse, les attentats de janvier ont été l'occasion de « sortir par en haut », grâce notamment aux manifestations du 11 janvier. Les citoyens qui sont descendus dans la rue prônaient la tolérance, le refus des amalgames et l'attachement à la liberté d'expression et non le rejet de l'islam et des immigrés (voir *infra* le chapitre 6 de cette partie).

Le score du Front National aux élections départementales, puis régionales de 2015, la montée des actes racistes, antisémites et islamophobes particulièrement forte cette année⁵, pouvaient laisser augurer d'une augmentation de l'intolérance. Cela d'autant plus que les atermoiements du gouvernement et de l'opposition sur la politique à mener face aux réfugiés syriens tout comme le débat autour de la déchéance de nationalité n'avaient pas donné un signal clair vers plus de tolérance. Pourtant les évolutions de l'indice sont non seulement positives, mais particulièrement fortes.

Les évolutions de l'indice global de tolérance

Encadré 1. Présentation de l'indice longitudinal de tolérance

L'indice longitudinal de tolérance a été créé en 2008 par Vincent Tiberj selon la méthode élaborée par le politiste américain James Stimson. Son objectif est de mesurer de manière synthétique les évolutions de l'opinion publique à l'égard de la diversité avec un indicateur comparable dans le temps.

Plutôt que de se fonder sur une seule question susceptible d'être affectée par des biais de mesure et des erreurs d'une année à l'autre, ou de ne pas être reposée chaque année, l'indice agrège désormais 69 séries de questions posées à au moins trois reprises dans le baromètre CNCDH, qui couvre désormais la période 1990-2016. Ainsi deux nouvelles questions sur les Roms viennent d'être intégrées, ainsi que deux nouvelles concernant les stéréotypes anti-juifs. 51 d'entre elles, soit environ 74 %, ont été posées à au moins 8 reprises. Pour 6 d'entre elles, on dispose de mesures sur au moins 15 années. Outre la condition d'être répétées dans le temps, ces séries ne sont sélectionnées que si la question porte sur une dimension préjudicielle à l'égard d'une minorité ethno-religieuse ou touchant directement l'individu dans son rapport à l'autre. Sont exclues les questions sur l'homosexualité, la peine de mort ou le sentiment

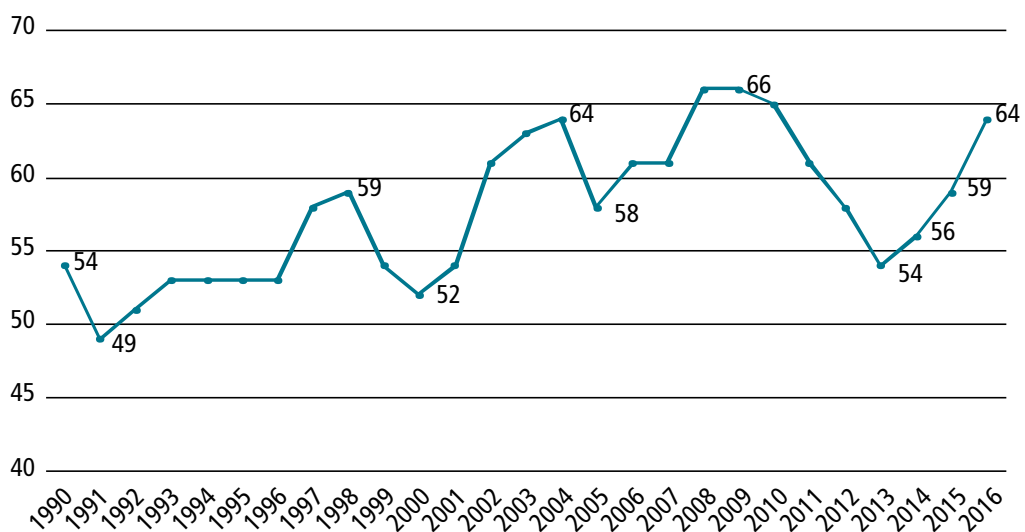
5. Le total des actes et menaces racistes, antisémites et islamophobes a atteint en 2015 un nombre record de 2032, en hausse de 22 % par rapport à celui de 2014.

d'insécurité par exemple. En revanche toutes les questions relatives à la tolérance à l'égard des juifs, des musulmans, des noirs ou des Roms ont été incluses, tout comme des questions plus générales ayant trait au jugement sur l'immigration ou au multiculturalisme.

Chacune des séries utilisées dans le calcul de l'indice prend pour l'année considérée une valeur calculée en rapportant la proportion de positions tolérantes dans l'échantillon à la somme des proportions de réponses tolérantes et intolérantes. Ce score peut se comprendre comme la part d'opinions tolérantes exprimées. Si la question « les immigrés sont la principale source d'insécurité » obtient une note de 54, cela signifie que parmi les personnes ayant répondu à cette question, 54 % rejettent cette idée. Une fois ces valeurs calculées pour les 69 séries, une procédure statistique est appliquée qui permet de « résumer » l'information qu'elles contiennent pour aboutir à cette mesure synthétique.

Au final on obtient une note globale de tolérance pour l'année considérée, qui peut théoriquement évoluer de 0 si les personnes interrogées ne donnaient jamais la réponse tolérante, à 100, si elles la donnaient systématiquement. L'avantage des scores calculés pour chacune des années est qu'ils sont comparables. Ainsi une augmentation de l'indice sur une année équivaut à une progression de la tolérance dans l'opinion publique française, une diminution un retour vers l'intolérance. Le deuxième avantage de ce mode de calcul est que ces évolutions s'avèrent beaucoup plus fiables qu'une question ou un ensemble de questions. Ainsi, pour un échantillon de 1000 personnes, la marge d'erreur pour une question est d'environ +/- 3,2 %. Par exemple si 56 % des personnes interrogées estiment que les Roms forment un groupe à part dans la société, on sait qu'il y a 95 chances sur 100 que la proportion correcte varie entre 59,2 % et 52,8 %. Pour l'indice global calculé en 2009 par exemple, la marge d'erreur globale est de +/- 1,6 %, pour le même intervalle de confiance (95 %).

Figure 1.1. L'indice longitudinal de tolérance (1990-2016)



L'augmentation de la tolérance entre mars 2015 et janvier 2016 est de 5 points, passant de 59 à 64 sur 100. Ce niveau est équivalent à celui de l'année 2004 et place l'année 2016 dans les 5 années les plus tolérantes sur cet indice. Surtout, cette évolution efface presque entièrement la baisse des années 2010-2013, dont on avait relevé à l'époque non seulement l'ampleur, mais aussi la durée. L'augmentation de l'indice entre 2015 et 2016 vient donc confirmer celle enregistrée en 2014 et en 2015.

Une telle remontée de l'intolérance a rarement été constatée sur une année. Seules les évolutions de l'indice mesurées entre 2001 et 2002 (+7) ou entre 2004 et 2005 (-6) ont dépassé cette amplitude. Cela indique bien la spécificité de la période que la France vient de traverser. Incontestablement, 2015 restera une année particulièrement mouvementée. Reste à comprendre ces évolutions, dont on aurait pu attendre qu'elles suivent un autre chemin, vu le contexte des débats de l'année 2015.

Comme on le fait remarquer depuis la création de l'indice en 2009, ces évolutions nous rappellent combien il serait faux de considérer la tolérance ou l'intolérance comme des attitudes stables, construites une fois pour toutes pendant les années « d'impression » de la petite enfance (une conception « stabiliste » qui remonte à Theodor Adorno et à ses collègues). Au contraire, l'indice montre bien que les Français évoluent sur ces questions, tant à la hausse qu'à la baisse. Prises à la lettre, les évolutions de l'ILT entre 2009 et 2015 impliquent que près d'un Français sur dix serait passé de la tolérance à l'intolérance avant de revenir à ses positions antérieures. On ne peut exclure, compte tenu du type de données dont on dispose, que la proportion de répondants ayant changé d'attitude soit encore plus forte : ceux qui sont responsables de la baisse de l'indice entre 2009 et 2013 ne sont peut-être pas tous revenus à leurs positions d'avant ; d'autres individus pourraient être à l'origine de la remontée de la tolérance.

Non seulement les attitudes intolérantes et xénophobes ne sont pas aussi stables qu'on pourrait le croire, mais la tendance actuelle paraît aller vers des oscillations de plus en plus fortes. C'est, en tout cas, l'impression visuelle qui se dégage de la figure 1-1.

Les conditions susceptibles de faire évoluer l'indice sont connues. En premier lieu, il y a les facteurs de long terme favorables à l'ouverture à la diversité que sont l'élévation du niveau de diplôme et le renouvellement générationnel. Ensuite, la dégradation des conditions économiques⁶ semble peser en sens inverse, vers moins de tolérance. Enfin la couleur politique du gouvernement influe selon le modèle dit « thermostatique »⁷ soit vers plus de tolérance si le gouvernement est de droite, soit vers plus de crispation s'il est de gauche. À la lumière de ces résultats, la singularité de l'année 2015 est encore plus marquée : on aurait pu s'attendre à plus d'intolérance à la fois pour des raisons économiques et politiques, or c'est l'inverse qui s'est produit.

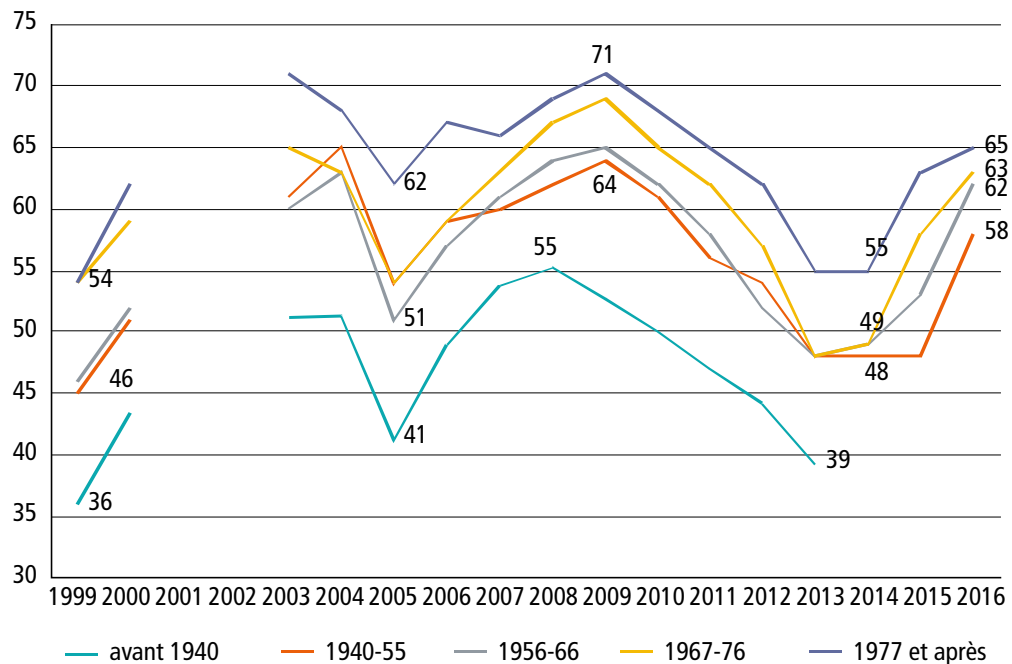
6. Avant 2009 nous n'avions pas relevé de lien significatif entre niveau de chômage ou taux de croissance du PIB et évolutions de la tolérance (voir Jim Stimson, Vincent Tiberj, Cyrille Thiébaud, « Le mood, un nouvel instrument. Au service de l'analyse dynamique des opinions », *Revue française de science politique*, 60(5), 2010, p. 901-926). Néanmoins la « grande crise » de 2008 pourrait bien avoir changé la donne.

7. Christopher Wlezien, « The Public as Thermostat: Dynamics of Preferences for Spending », *American journal of political science*, 39(4), 1995, p. 981-1000.

Une remontée de la tolérance à large spectre

Le phénomène est d'autant plus remarquable que cette remontée de la tolérance touche des groupes très différents, comme l'indiquent la figure 1-2 qui montre les évolutions de la tolérance au sein des différentes cohortes et la figure 1-3 qui fait de même pour les groupes politiques.

Figure 1.2. Les évolutions de la tolérance par cohortes de naissance



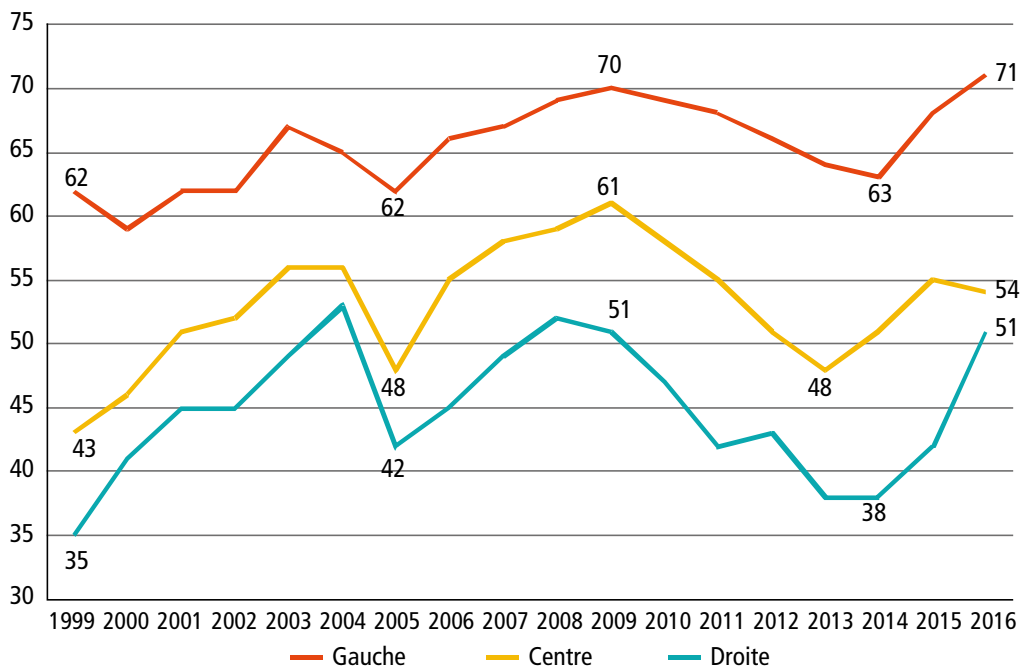
On retrouve des résultats relativement classiques. Chaque nouvelle cohorte est plus tolérante que celles qui l'ont précédée, en fonction du moment où ses membres ont été socialisés. En cela les préjugés sont des « échos de mondes anciens », où par exemple la notion de race et le racisme biologique faisaient partie du sens commun. Enfin, rappelons que les préjugés ne sont pas un effet de l'âge et du vieillissement. Par exemple entre 1999 et 2009, chaque cohorte a vieilli de 10 ans, pourtant la tolérance a considérablement progressé, qu'elle compte surtout des retraités (les cohortes nées avant 1940 ou entre 1940 et 1955), des actifs (les cohortes 1956-66 ou 1957-77) ou des jeunes pas encore ou tout juste entrés sur le marché du travail (nés après 1977). Plutôt que de lier conservatisme et âge, idée trop souvent présente dans les débats publics, il convient plutôt de raisonner en termes d'effets de période : indépendamment de leurs positions dans le cycle de vie, les individus sont affectés par le contexte de l'enquête, qui incite soit à plus soit à moins de tolérance.

La remontée de tolérance constatée en 2016 a obéi à une chronologie différente selon les cohortes. D'abord, il est frappant que les personnes interrogées nées dans les années 1967-77 se soient retrouvées au même niveau que leurs aînés en 2013. Même si les plus jeunes voyaient leur tolérance reculer, la cohorte née en 1977 et après était la seule à relativement résister. Clairement, les individus nés entre 1967 et 1977 et leurs cadets ont été particulièrement réactifs aux événements de janvier 2015, avec une remontée marquée de leur indice de

tolérance en moins d'un trimestre : +9 points pour les premiers, +8 points pour les seconds. Rappelons que ces cohortes sont aussi celles qui ont le plus manifesté en janvier, ou auraient le plus souhaité le faire. À l'inverse, les baby boomers nés dans les années 1940-55 semblent ne pas avoir été touchés (d'ailleurs, ils sont aussi les plus opposés aux mobilisations « Je suis Charlie »), tandis que les membres de la cohorte suivante voyaient leur niveau de tolérance progresser de 4 points (voir *infra*, chapitre 6).

On pouvait craindre une fracture sociale après les attentats de janvier, entre des générations anciennes traversées par des tensions xénophobes et des générations post-baby-boom moins prompts à l'amalgame et plus soucieuses du vivre ensemble. Les succès électoraux du Front National en 2015 viennent pour partie peut-être de là⁸. Mais il semble que les cohortes diffèrent dans leur réactivité aux événements. Ainsi, les cohortes nées en 1956-66 et 1940-55 voient leur tolérance progresser beaucoup plus vite dans la période février 2015-janvier 2016 : +9 points pour les premières, +10 points pour les secondes contre +2 points pour la cohorte née en 1977 et après et +5 points pour la cohorte 1967-77. Il est malheureusement impossible de dater plus précisément la période et le rythme de cette progression. Est-ce le débat sur la déchéance de nationalité de décembre-janvier ? Les discours anti-FN de l'entre-deux tours des régionales ? La photo du petit Aylan ? Autant d'éléments qui peuvent avoir été déclencheurs et que l'enquête par sondage n'a pu saisir.

Figure 1.3. Les évolutions de la tolérance par positionnement politique



8. Il faut rappeler que si l'on tient compte de l'abstention particulièrement élevée dans ces cohortes récentes, en calculant les scores du FN par rapport aux inscrits, ce dernier fait nettement mieux nationalement dans la tranche d'âge des 65 ans et plus que dans celle des 18-24 ans, tant aux départementales qu'aux régionales de 2015, comme aux élections européennes de 2014.

On retrouve une chronologie des évolutions assez proche quand on prend en compte le positionnement politique des répondants. Dans ce graphique (figure 1.3), comme dans les enquêtes précédentes, les électeurs de gauche s'avèrent systématiquement plus tolérants que les électeurs se plaçant au centre, qui eux-mêmes le sont plus que les électeurs se plaçant à droite.

La gauche a un peu plus réagi que la droite après les événements de janvier 2015 : l'indice augmente de 6 points pour la première contre 3 pour la seconde. La tolérance à gauche a ainsi retrouvé un niveau équivalent à celui des années 2010 et 2011 dès mars, tandis que les électeurs de droite restaient dans des eaux particulièrement basses, similaires à leur niveau de l'année 2000. En revanche, la droite a particulièrement progressé dans la période mars 2015-janvier 2016, avec une hausse de 9 points contre 3 points pour la gauche (l'évolution pour le centre est non-significative). Au final, début 2016, la gauche et la droite ont retrouvé et dépassé leur record historique de tolérance de 2009. Seuls les électeurs du centre ou qui refusent de se classer s'avèrent moins tolérants en 2016 qu'en 2009.

L'élasticité au contexte est donc différente selon les positionnements politiques : autant la gauche a plutôt bien résisté entre 2009 et 2014 dans une phase de retour d'intolérance (-7 points), autant les électeurs du centre et de droite y ont été particulièrement sensibles (-13 points). Mais un des enseignements de la période qui vient de s'écouler est que cette élasticité peut se manifester aussi dans l'autre sens. On avait pointé du doigt la responsabilité de certains leaders de l'UMP dans la période 2012-2013, notamment Jean François Copé avec ses propos sur l'arrachage des pains au chocolat pendant le Ramadan, ou lors des débats autour de la loi Taubira. Cette remontée de la tolérance peut être a contrario liée aux prises de positions de leaders politiques comme Xavier Bertrand, Alain Juppé ou Nathalie Kosciusko-Morizet qui essayent de faire exister une autre ligne, plus ouverte à la diversité, dans leur parti. Il faut souligner toutefois une division des répondants de droite sur ces sujets, à la différence de leurs homologues de gauche chez qui la tolérance est l'opinion largement dominante.

Une remontée qui profite à toutes les minorités

Figure 1.4. Les indices de tolérance par minorités

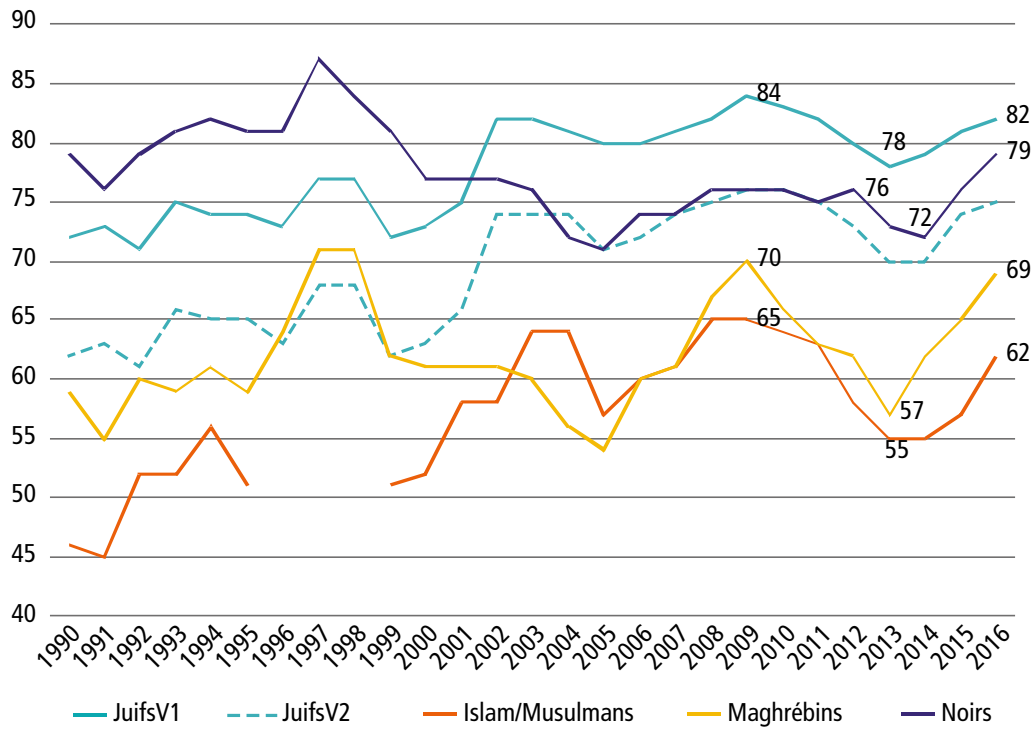
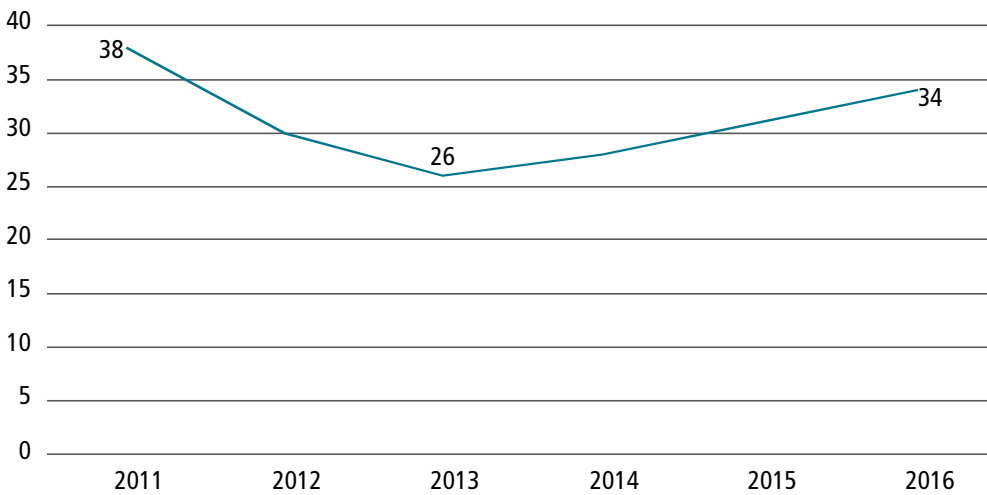


Figure 1.5. Indice de tolérance pour les Roms



Non seulement la tolérance générale a progressé, mais c'est aussi le cas pour l'ensemble des minorités qui peuvent être exposées au racisme. La tolérance envers la communauté juive a progressé de 3 à 5 points selon la version de

l'indice que l'on prend en compte⁹, de 6 points pour les Roms et de 7 points pour les noirs, les maghrébins et les musulmans. Ce résultat démontre encore une fois qu'il est nécessaire de distinguer entre la logique des opinions qu'on mesure dans le baromètre de la CNCDH et les évolutions des actes racistes. Ces deux phénomènes s'avèrent très souvent indépendants les uns des autres.

Quoi qu'il en soit, la remontée de la tolérance sur la période 2014-2016 atteint un niveau inégalé depuis 1999 pour ce qui est de l'acceptation de la communauté noire (indice de 79), revient au niveau d'avant la chute d'après 2009 pour les maghrébins (69) et pour les juifs (82). Seule la tolérance envers les musulmans et les Roms reste significativement en deçà du niveau de 2009. Autrement dit, alors qu'on aurait pu craindre des amalgames entre musulmans et djihadistes qui se seraient traduits par la libération de sentiments islamophobes, les répondants semblent avoir résisté à ce « cadrage » proposé notamment par l'extrême droite.

Remontée réelle ou artefact ?

Face à ces résultats qui pointent presque tous vers une remontée de la tolérance, il convient de rester prudent. *A priori*, le scénario d'une dynamique autoritaire, aboutissant à un raidissement des attitudes envers les différentes minorités en France, ne s'est pas produit, ce qui est appréciable. Néanmoins, on peut se demander si ces résultats ne sont pas « trop beaux ». Plusieurs éléments doivent être rappelés. En premier lieu, l'institut en charge du terrain de l'enquête a changé entre mars 2015 et janvier 2016, même si une remontée de tolérance avait déjà été détectée après les attentats de janvier et dès la fin de l'année 2014. En deuxième lieu, les évolutions de la tolérance sont moins évidentes dans d'autres enquêtes barométrisées. On pense ici au Baromètre d'image du FN du *Monde* ou au Baromètre confiance du CEVIPOF, mais celles-ci suivent des méthodologies et des modes de recueil différents.

Ces différences entre enquêtes menées par un enquêteur (face-à-face ou téléphone) et enquête autoadministrée (internet) amènent à prendre en compte un dernier élément. Les évolutions de l'Indice Longitudinal de Tolérance reflètent-elles les évolutions réelles des préjugés ou les évolutions de la conscience qu'ont les répondants de la désirabilité sociale de ces opinions ? Une partie des évolutions des réponses d'une année sur l'autre peut s'expliquer par le fait que certains répondants se sentent plus ou moins libres de donner leur opinion. C'est ainsi qu'on a évoqué régulièrement la libération d'une parole raciste à l'encontre de Christiane Taubira pour éclairer un retour de racisme biologique en 2013 (aujourd'hui de nouveau marginal). La même logique peut jouer en janvier 2016 après que les médias et nombre de responsables politiques aient pointé du doigt le vote Front National. Reste que si les attitudes xénophobes sont plus ressenties comme illégitimes ou « indicibles » en 2016 qu'en 2014, c'est déjà un premier résultat positif pour la lutte contre le racisme.

9. La première version de l'indice se fonde uniquement sur les séries de questions « historiques » présentes dès 2009 dans le baromètre. La deuxième version inclut deux nouvelles questions relatives au pouvoir et au rapport à l'argent supposés des juifs. Elles induisent un niveau absolu de tolérance un peu moins élevé, mais quelle que soit la version prise en compte les évolutions dans le temps restent similaires.

CHAPITRE 2

L'INTRICATION DES PRÉJUGÉS ENVERS L'AUTRE

L'indice longitudinal de tolérance présenté au chapitre précédent montre depuis trois ans une acceptation croissante des diverses minorités qui composent la société française. Pour comprendre ces évolutions, on explore ici plus en détail les relations qui existent entre ces opinions et leur signification. L'analyse fait apparaître un univers cohérent des préjugés envers l'Autre, quel qu'il soit – juif, musulman, immigré, étranger, Rom -. Elle identifie également, au sein de cet ensemble, des sous dimensions distinctes (antisémitisme, aversion à l'islam...). Elle montre enfin que sur certains sujets, en particulier l'Islam, une large part des personnes interrogées a, pour des raisons diverses, le sentiment de ne pouvoir s'exprimer librement.

Une échelle d'ethnocentrisme

La technique des échelles d'attitude permet de faire apparaître la structure des réponses aux différentes questions relatives aux minorités. Elle montre une cohérence globale des opinions à l'égard des étrangers, des immigrés, des Français juifs et musulmans, des droits qu'on leur reconnaît ou qu'on leur refuse (droit de vote, possibilité de pratiquer sa religion) (tableau 2.1). Elles relèvent d'une même attitude « ethnocentriste »¹. La même échelle, composée des mêmes items², est utilisée depuis 2009. Elle permet donc de suivre précisément l'évolution de cette attitude dans le temps.

1. Il s'agit d'une échelle hiérarchique construite selon le modèle de Loevinger, classant les réponses aux questions selon l'intensité de l'attitude mesurée. Pour une présentation synthétique de ces techniques voir Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, « Montée de l'intolérance et polarisation anti-islam », in CNCDDH, *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2012*, Paris, La Documentation française, 2013, encadré 2, p.36.

2. Par item on entend le couple question/réponses dichotomisées.

Tableau 2.1. Échelle d'ethnocentrisme (%)

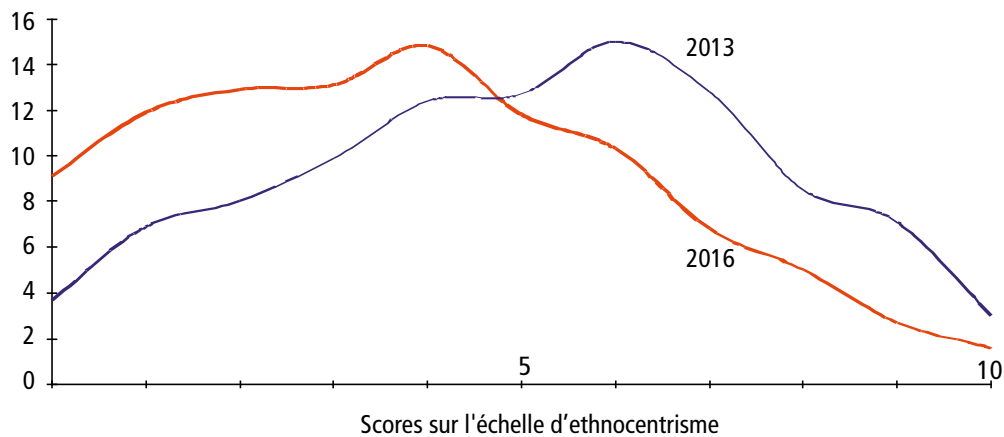
	2009	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<i>Les Français musulmans sont des Français comme les autres</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord SR / Pas d'accord du tout	7	9	10	13	11	16	8
<i>Les Français juifs sont des Français comme les autres</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout	7	10	12	14	14	10	9
<i>Les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout	14	19	24	31	29	21	18
<i>Il faut permettre aux musulmans de France d'exercer leur religion dans de bonnes conditions</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout	13	24	24	30	29	21	17
<i>La présence d'immigrés est une source d'enrichissement culturel</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout	21	29	34	39	35	32	27
<i>Il faudrait donner le droit de vote aux élections municipales pour les étrangers non européens résidant en France depuis un certain temps</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout	33	49	57	63	56	53	48
<i>Il y a trop d'immigrés aujourd'hui en France</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR	46	58	68	75	73	65	56
<i>Les enfants d'immigrés nés en France ne sont pas vraiment Français</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord / Pas d'accord du tout, SR	47	58	62	67	66	55	50
<i>L'immigration est la principale cause de l'insécurité</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord / Pas d'accord du tout, SR	68	76	74	84	81	73	70
<i>De nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord / Pas d'accord du tout, SR	80	84	89	92	89	85	81

Source : Baromètres CNCDH. En gras les réponses qui dénotent l'ethnocentrisme. Les enquêtes de la CNCDH ont généralement lieu en novembre. Une enquête complémentaire a été effectuée du 3 au 13 mars 2015, après les attentats de janvier et l'enquête de novembre 2015 a été reportée au 4 - 11 janvier 2016 à cause des attentats de novembre.

Les réponses à ces dix questions sont suffisamment liées entre elles pour relever de la même attitude « ethnocentriste », et suffisamment contrastées pour faire apparaître une hiérarchie des rejets. L'item qui dénote le degré le plus élevé d'ethnocentrisme concerne le refus absolu (réponses « pas d'accord du tout » opposées à toutes les autres), d'accorder aux Français musulmans la qualité de

citoyen à part entière, suivi de très près par le refus de l'accorder aux Français juifs (cette fois-ci en regroupant les réponses « plutôt pas d'accord » et « pas d'accord du tout »). Les personnes qui nient la citoyenneté des Français musulmans auront tendance à donner la réponse ethnocentriste à toutes les autres questions. Inversement, l'item le moins discriminant renvoie au stéréotype selon lequel les immigrés viendraient en France uniquement pour profiter des avantages sociaux, que plus de neuf personnes interrogées sur dix ne rejettent pas totalement (toutes celles qui choisissent une autre réponse que « pas d'accord du tout »), sans pour autant partager nécessairement les préjugés précédents.

Figure 2.1. Évolution de l'ethnocentrisme (2013-2016)



L'échelle permet de mesurer le degré d'ethnocentrisme, qui varie entre zéro et dix selon le nombre d'items approuvés par la personne interrogée. La distribution des notes dans l'échantillon décrit une courbe « normale », en forme de cloche. Une minorité des personnes interrogées a des notes très hautes ou très basses sur l'échelle, la majorité a des notes moyennes. Mais cette distribution évolue dans le temps. De 2009 à 2013, la proportion des notes élevées sur cette échelle, supérieures à la note moyenne de l'échantillon, a augmenté de près de 30 points, passant de 17 à 46 %. Depuis elle a progressivement reculé, passée de 43 % en 2014 à 34 % en 2015 et 26 % en 2016, confirmant la tendance générale observée sur l'indice longitudinal de tolérance (chapitre 1). Si l'on se contente de comparer la distribution des notes sur l'échelle en 2013 (courbe bleue) et en 2016 (courbe rouge) on voit qu'en 4 ans, la proportion de notes basses a augmenté, celle des notes élevées a chuté, et le centre de gravité de la courbe s'est nettement déplacé vers la gauche, vers plus de tolérance (figure 2.1).

Les différentes facettes du rejet de « l'Autre »

L'échelle d'ethnocentrisme synthétise le rejet de « l'Autre ». Au sein de cet univers des préjugés racistes on peut cependant repérer des sous dimensions et des nuances spécifiques, qui permettent de préciser la perception de la diversité. Il y a le racisme « biologique », à l'ancienne, qui postule l'existence de races humaines et leur inégalité, en net recul puisqu'il ne touche aujourd'hui que 8 % de l'échantillon. Une autre question, régulièrement posée, demande à la personne dans quelle mesure elle se perçoit, voire se revendique, comme « raciste » : « En

ce qui vous concerne personnellement diriez-vous de vous – même que vous êtes plutôt raciste, vous êtes un peu raciste, vous n’êtes pas très raciste, vous n’êtes pas raciste du tout». Elle a été souvent raillée, au motif que les « racistes » se garderaient bien de dire qu’ils le sont. Pourtant, la proportion des personnes qui s’assument comme « plutôt » ou « un peu » racistes est non négligeable (plus d’un tiers en 2014, un quart en 2016). Et croisée avec les scores sur l’échelle d’ethnocentrisme elle permet d’établir une typologie instructive. Si pour sept personnes interrogées sur dix, sentiment d’être raciste et niveau d’ethnocentrisme coïncident (35 % qui ne sont ni objectivement ni subjectivement « raciste », et 34 % qui le sont à double titre), il y a les « scrupuleux » (12 % de l’échantillon) qui ont des scores bas sur l’échelle mais qui se sentent ne serait-ce qu’un tout petit peu raciste, notamment chez les catholiques les plus pratiquants, tandis qu’inversement un interviewé sur cinq ne se définit pas comme raciste, malgré des scores élevés sur l’échelle d’ethnocentrisme³. D’autres séries de questions permettent de faire des échelles d’attitude pour évaluer l’adhésion à des stéréotypes antisémites (voir chapitre 3 *infra*), l’aversion à l’Islam et à ses pratiques (chapitre 4), le sentiment que les immigrés seraient favorisés (qu’ils auraient « plus de facilités » que les Français non immigrés en matière de prestations sociales, de logement, d’accès aux soins, d’emploi), la propension à excuser les discriminations à leur égard (le refus du mariage, d’embauche, d’accès dans une boîte de nuit, ou d’un logement envers les Maghrébins ou les Noirs ne serait pas « grave »), le sentiment que les minorités forment des communautés, des « groupes à part ». On dispose ainsi, outre l’échelle d’ethnocentrisme, de sept indicateurs d’intolérance distincts explorant les diverses facettes du rejet de l’autre. Pour éviter qu’ils se recoupent, on a repris l’échelle d’ethnocentrisme initiale mais en enlevant les items relatifs aux Musulmans et aux Juifs, Elle devient ainsi une échelle de rejet des immigrés. Sur tous ces indicateurs on retrouve le recul de la tolérance que montraient l’indice longitudinal et l’échelle globale d’ethnocentrisme Au-delà de leurs évolutions dans le temps, ce sont leurs interrelations qui nous intéressent ici. Ces sept dimensions sont effectivement suffisamment corrélées pour former un indicateur global de préjugés envers l’Autre (tableau 2.2)⁴.

3. Sur l’articulation entre ce racisme « objectif » et « subjectif » voir Nonna Mayer et Guy Michelat, “Subjective Racism, Objective Racism : the French case”, *Patterns of Prejudice*, 35 (4), 2001, p. 6-18.

4. C’est une autre technique de construction d’échelle qui ne tient compte que des corrélations et des covariances entre les items, dite analyse de fiabilité. Mesuré par l’alpha de Cronbach qui varie entre 0 et 1, la fiabilité de l’échelle est élevée (0,79).

Tableau 2.2. Matrice de corrélations entre les indicateurs de préjugés envers «l'autre»

	Anti-immigrés	Anti Favoritisme	Se dit Raciste	Anti-communautés	Anti-juifs	Excuse les discriminations	Anti-Islam	Races existent	Corr. item
Anti immigrés	100	.60	.51	.43	.36	.41	.45	.36	.72
Immigrés favorisés		100	.43	.37	.30	.29	.28	.29	.58
Se dit raciste			100	.38	.25	.35	.32	.26	.56
Anti communautés				100	.54	.25	.25	.25	.53
Anti juifs					100	.24	.17	.31	.48
Discriminer pas grave						100	.29	.26	.45
Anti-islam							100	.16	.42
Races supérieures								1,00	.40

Source : Baromètre CNC DH 2016. Corrélations mesurées par le R de Pearson. Questions et échelles sont orientées dans le sens de l'intolérance, la dernière colonne indique la corrélation de l'item à l'échelle globale de racisme.

Les corrélations les plus fortes s'observent entre attitudes anti-immigrés et sentiment qu'ils sont favorisés, racisme auto-déclaré, et anti-communautarisme. On a là un bloc cohérent d'attitudes renvoyant au racisme ordinaire, dirigé contre les immigrés, les étrangers, l'Autre. C'est l'échelle anti-immigrés qui structure cet indicateur global de racisme, avec le coefficient de corrélation à l'échelle le plus élevé (0,72). Les préjugés envers les Juifs tout comme envers l'Islam et ses fidèles s'inscrivent dans cette mesure globale de racisme, leur rejet va de pair avec celui des immigrés en général. Les corrélations sont juste un peu moins fortes que pour les quatre indicateurs précédents, traduisant l'autonomie relative de ces préjugés et leur sensibilité particulière au contexte international. L'item de loin le moins intégré à l'indicateur global est celui du racisme biologique (0,40). Celui-ci n'a pas totalement disparu, il concerne encore 8% des Français (contre 15% l'an dernier). Mais, aujourd'hui, le racisme se formule plus volontiers sous sa forme différentialiste, postulant et souvent exagérant les différences culturelles entre majorité et minorités⁵.

Le lien entre autoritarisme et rejet de l'autre

Comme le notaient déjà Adorno et ses collègues⁶, l'intolérance aux autres s'inscrit dans une vision autoritaire-hiérarchique de la société. Pour le mesurer, l'indicateur que nous avons construit combine les réponses à trois questions portant sur le rétablissement de la peine de mort, le laxisme de la justice et l'acceptation de l'homosexualité (tableau 2.3). Si les attitudes autoritaires ont progressé de 2009 à 2013, la tendance est au recul depuis, sur les trois items de l'échelle, malgré un contexte marqué par les attentats de janvier et novembre 2015. Les réponses à ces trois questions sont suffisamment liées entre elles pour

5. Voir Pierre-André Taguieff, *Le racisme*, Paris, Flammarion, 1997.

6. Théodor W. Adorno, *Études sur la personnalité autoritaire*, Paris, Alia, 2007 (traduction Hélène Frappat).

permettre de construire une échelle d'autoritarisme, mesurant des attitudes favorables à la répression de toute déviance, qu'elle soit sociale ou morale.

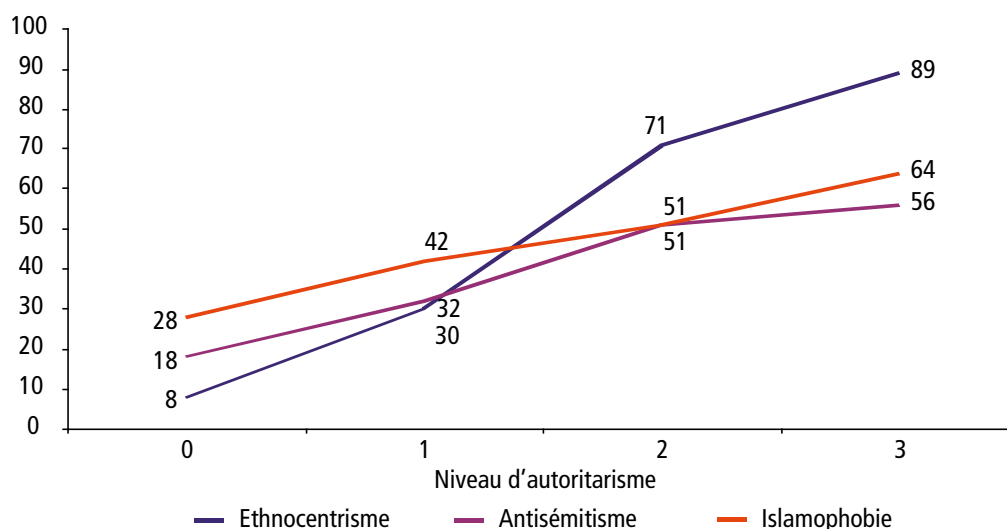
Tableau 2.3. Échelle d'autoritarisme

	2009	2012	2013	2014	2015	2016
Je vais vous citer un certain nombre d'affirmations. Pour chacune d'entre elles, dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord ou pas du tout d'accord ?						
<i>L'homosexualité est une manière acceptable de vivre sa sexualité</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord / Pas vraiment d'accord, pas du tout d'accord, SR :	13	15	20	18	14	15
<i>Il faudrait rétablir la peine de mort</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord / Pas du tout d'accord, SR :	51	58	65	64	56	55
<i>Les tribunaux français ne sont pas assez sévères</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord / Pas du tout d'accord, SR :	77	88	92	94	88	88

Source : Baromètres CNCDH. * En gras la ou les réponses dénotant de l'autoritarisme.

Plus la personne interrogée aura des scores élevés sur cette échelle d'autoritarisme, plus forte sera la probabilité qu'elle présente aussi un niveau élevé d'ethnocentrisme, d'aversion à l'Islam, d'antisémitisme (figure 2. 2). De même elle sera plus encline à taxer les immigrés de favoritisme, à s'avouer raciste, à croire en l'existence de races humaines, et moins sensible aux discriminations subies par les Maghrébins et les Noirs. L'ethnocentrisme s'accompagne d'une volonté d'imposer à l'autre – autre par son origine, sa religion, sa culture mais aussi ses pratiques sexuelles –, par la force s'il le faut, les normes dominantes de la société.

Figure 2.2. Préjugés par niveau d'autoritarisme



Source : Baromètre CNCDH 2016.

Les facteurs explicatifs des préjugés

Les enquêtes sur le racisme et l'ethnocentrisme montrent que certaines personnes sont plus réceptives que d'autres aux préjugés et que les grandes variables explicatives du rejet de l'Autre ne changent pas (tableau 2.4)⁷. Le genre n'a pas d'effet significatif, une fois contrôlé par les autres caractéristiques de la personne. L'intolérance augmente avec l'âge, diminue avec le niveau d'études et les deux effets sont cumulatifs. Les générations les plus jeunes, nées après-guerre, plus instruites et marquées par les valeurs permissives de mai 68, se déclarent moins volontiers racistes, elles sont plus sensibles aux discriminations subies par les Noirs ou les Maghrébins.

Tableau 2.4. Facteurs explicatifs de l'ethnocentrisme (%)

Échelle d'ethnocentrisme	Scores supérieurs à 5 sur 10
SEXE	
Homme	36
Femme	41
AGE	
18-24 ans	42
25-34 ans	40
35-49 ans	29
50-64 ans	36
65 +	44
DIPLÔME	
Sans le bac	51
Bac	37
Bac + 2	24
Au-delà	15
ÉCHELLE Gauche /Droite	
Gauche (1,2)	16
Centre gauche (3)	20
Centre (4)	44
Centre droit (5)	44
Droite (6,7)	72
REVENUS MENSUELS	
Moins de 1400 euros	49
1400-2000	41
2000-3000	36
Plus de 3000	24
PRATIQUE RELIGIEUSE CATHOLIQUE	
Pratiquant régulier	27
Occasionnel	40
Non pratiquant	51
Sans religion	34
Autre religion	14

7. Andreas Zick, Beate Küpper, Andreas Hovermann, *Intolerance, Prejudice and Discrimination: A European Report* (France, Germany, Great Britain, Hungary, Italy, The Netherlands, Poland and Portugal): <http://library.fes.de/pdf-files/do/07908-20110311.pdf>.

Échelle d'ethnocentrisme	Scores supérieurs à 5 sur 10
SITUATION ÉCONOMIQUE RESENTIE « Je vis moins bien qu'il y a quelques années »	
Tout à fait d'accord	54
Plutôt d'accord	40
Plutôt pas	24
Pas du tout	22
ASCENDANCE	
Français sans ascendance étrangère	42
Avec au moins un parent/grand-parent étranger	30
Au moins un ascendant étranger non européen	13
Ensemble	38

Source : Baromètre CNC DH 2016.

La dimension politique de l'ethnocentrisme est particulièrement visible. L'intolérance s'élève à mesure qu'on se rapproche du pôle droit de l'échiquier politique, où prédomine une vision hiérarchique et autoritaire de la société. Chez les personnes qui se situent à droite (cases 6 et 7) sur la classique échelle gauche droite, 72 % ont un score d'ethnocentrisme égal ou supérieur à 6, et chez les sympathisants du FN, un parti qui a fait de la préférence nationale le cœur de son programme, cette proportion atteint un niveau record de 86 %.

Depuis 2005 enfin, les catholiques se montraient moins ouverts que les sans religion et l'intolérance envers toutes les minorités augmentait avec le taux de pratique, atteignant ses niveaux les plus élevés chez les fidèles de la messe au moins mensuelle. Cette année ce n'est pas le cas. Globalement le niveau d'ethnocentrisme est plus élevé chez les catholiques que chez les non catholiques (46 % de scores élevés, contre 34 % chez les sans religion et 14 % chez les fidèles d'une autre religion). Mais l'intolérance baisse avec le niveau de pratique (tableau 2.4), passant de 51 % chez les non pratiquants à 27 % chez les pratiquants réguliers qui vont au moins une fois par mois à la messe, et même 23 % si l'on distingue parmi eux les rares qui vont encore à la messe tous les dimanches⁸. Il en va de même sur les autres échelles, notamment celle d'aversion à l'islam. Il faudra voir si cette tendance perdure. On peut la mettre en relation, chez les catholiques les plus intégrés à leur communauté, avec l'influence du pape François. Toute l'année 2015 il a martelé un message de paix, d'amour du prochain, de tolérance et de pardon, et encouragé le dialogue interreligieux. Dialogue qui s'est aussi développé en France en réaction aux attentats de janvier et de novembre, notamment entre chrétiens et musulmans⁹. Enfin les fidèles d'une religion minoritaire, notamment musulmane, sont de loin les moins ethnocentristes¹⁰.

8. Sur les 54 % de l'échantillon se disant catholiques, 10 % vont à la messe au moins une fois par mois et 6 % tous les dimanches.

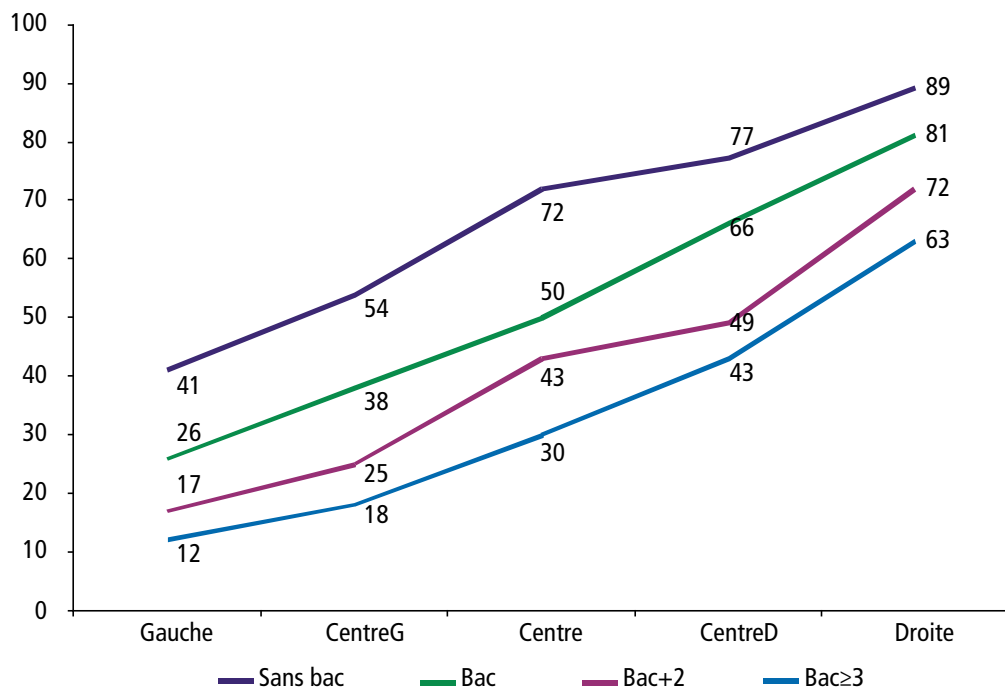
9. Voir par exemple cet article dans le journal *La Croix* du 16 Février 2015 « Après les attentats de Paris, le sursaut du dialogue islamo-chrétien ». À noter également la forte mobilisation de la conférence épiscopale française en 2015 pour promouvoir une solidarité active avec les réfugiés.

10. Ils représentent 11 % de l'échantillon, dont 45 % de musulmans déclarés (N=47). Chez ces derniers, aucun n'a une note égale ou supérieure à 5 sur l'échelle d'ethnocentrisme, chez les fidèles des autres religions la proportion n'est que de 26 %.

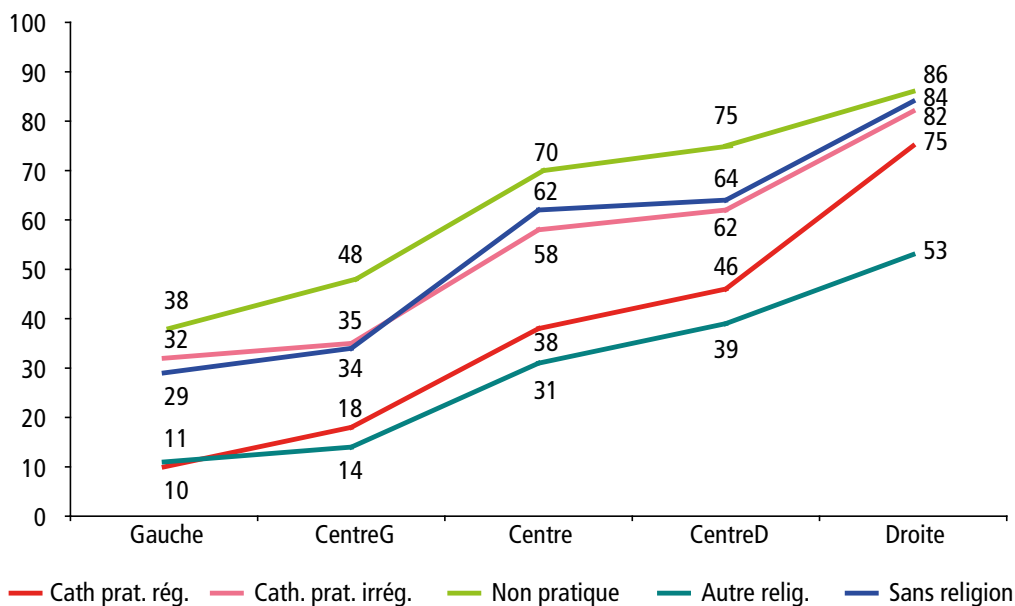
La technique de la régression logistique permet de mesurer l'effet propre de chacune de ces variables sur le niveau d'ethnocentrisme, quelle que soit l'influence des autres, en opposant les très intolérants (scores de 6 à 10 sur l'échelle) à ceux qui le sont peu ou pas du tout (scores 0 à 5). Si l'on entre dans le modèle l'âge, le sexe, le diplôme, la pratique religieuse et l'orientation politique, seules les trois dernières variables gardent un effet statistiquement significatif. La probabilité prédite par le modèle d'être très ethnocentriste varie en fonction de la combinaison de ces trois variables. Elle passe de 12% chez les interviewés de gauche et diplômés du supérieur à 89% chez ceux de droite non titulaires du baccalauréat (figure 2.3).

L'analyse confirme par ailleurs qu'à l'inverse de ce qu'on observait les années précédentes, la pratique religieuse incite à plus de tolérance, indépendamment de l'âge, du sexe, du diplôme ou de l'orientation politique. Les pratiquants réguliers se montrent nettement moins ethnocentristes que les pratiquants irréguliers, les non pratiquants et les sans religion (figure 2.4). Les plus ouverts aux immigrés et aux étrangers sont sans surprise les fidèles d'une autre religion que le catholicisme. Mais c'est le fait d'être de droite, associé à une vision autoritaire et inégalitaire de la société, qui a de loin le plus d'impact sur le niveau d'ethnocentrisme, quelle que soit la religion, la pratique religieuse ou le diplôme (figures 2.3 et 3.4).

Figure 2. 3. Ethnocentrisme par diplôme et position politique



Source : Baromètre CNCDH 2016. Proportion de scores supérieurs à la moyenne (4-10) sur l'échelle d'ethnocentrisme.

Figure 2.4. Ethnocentrisme par pratique religieuse et positionnement politique

Source : Baromètre CNCDH 2016. Proportion de scores supérieurs à la moyenne (4-10) sur l'échelle d'ethnocentrisme.

Il faut tenir compte enfin de la diversité croissante de la population résidant dans l'Hexagone. 30% de l'échantillon déclare au moins un ascendant étranger, et les interviewés d'origine non européenne représentent 9% de l'échantillon. Si l'on prend en compte l'ascendance, on voit que même les interviewés d'origine étrangère ne sont pas totalement exempts de préjugés. L'ethnocentrisme dépend d'une multiplicité de facteurs, psychologiques, socioculturels et politiques, et chacun peut trouver un "autre" à rejeter. Mais le fait d'avoir dans sa famille ne serait qu'un parent ou grand parent étranger est un facteur d'ouverture incontestable. Les Français sans ascendance étrangère ont trois fois plus souvent un score élevé sur l'échelle d'ethnocentrisme que les interviewés d'origine non européenne, pour l'essentiel d'origine maghrébine.

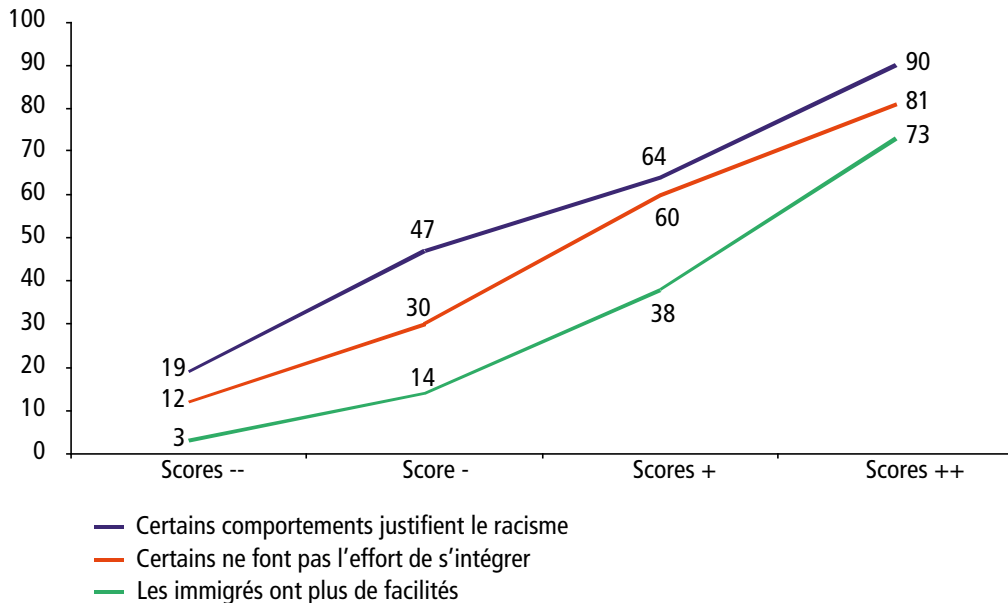
À ces variables classiques s'ajoute un effet de la crise et de la manière dont elle est vécue, déjà observé l'an dernier. Le rejet de l'Autre s'accroît à mesure que le revenu baisse, et il est nettement plus fort chez les personnes qui ont un sentiment d'insécurité économique et de déclin, celles qui disent que «chaque mois je me demande comment je vais faire pour tout payer», celles qui craignent pour leur emploi ou celui de leurs proches, et plus encore chez celles qui ont le sentiment de «vivre aujourd'hui moins bien qu'il y a quelques années» (tableau 2.4).

Le racisme, c'est leur faute

L'enquête permet de mettre au jour les raisonnements qui sous-tendent cet univers de préjugés et lui donnent sa cohérence. Un premier argument consiste à inverser la causalité et à rejeter la responsabilité du racisme à leur égard sur ceux qui en sont les victimes. Pour 57% des personnes interrogées «certains

comportements peuvent parfois justifier des réactions racistes», une proportion qui n'a baissé que d'un point depuis l'an dernier. Cette opinion est d'autant plus approuvée que la personne a des scores élevés sur l'échelle d'ethnocentrisme, dans une proportion qui atteint 90% chez les personnes dont le score dépasse 5 sur l'échelle d'ethnocentrisme (figure 2.5). De même plus on est ethnocentriste, plus on a le sentiment que « ce sont avant tout les personnes étrangères qui ne se donnent pas les moyens de s'intégrer » (figure 2.5).

Figure 2.5. Justifications avancées par niveau croissant d'ethnocentrisme



Source : Baromètre CNCDH 2016.

Cette propension à trouver des excuses au racisme est étroitement liée au sentiment que ce sont les étrangers et les immigrés qui profiteraient des prestations sociales, des aides, des soins, sentiment que mesure l'échelle d'« anti-favoritisme ». La proportion des interviewés qui ont des scores élevés sur cette échelle passe de 3% chez les personnes peu ethnocentristes à 73% chez les plus ethnocentristes (figure 2.5). L'étude qualitative à base d'entretiens menée par CSA pour le rapport de la CNCDH 2013 aboutissait au même constat. Le racisme est condamnable en principe, mais dans la vie quotidienne il devient excusable, sur le mode « C'est eux qui nous forcent à devenir racistes », c'est la faute des immigrés, des étrangers, qui « en profitent ».

Ce retournement va de pair avec une défense des Français perçus comme les vraies victimes de racisme et de discriminations et menacés par l'immigration. On le voit dans les réponses à une série de questions portant sur la sanction judiciaire du racisme, demandant si les personnes qui tiennent publiquement des propos racistes doivent être sévèrement condamnées. Les plus ethnocentristes sont très indulgents pour les propos insultant les arabes, les noirs ou les juifs, mais majoritairement en faveur d'une condamnation sévère quand il s'agit de « sale Français » (tableau 2.5), alors que les plus tolérants condamnent systématiquement et majoritairement tous les propos racistes, sans faire de

différence selon la victime. Dans le même ordre d'idée à une question ouverte sur les principales victimes du racisme à leurs yeux, les très ethnocentristes sont presque trois fois plus nombreux que les peu ethnocentristes à citer « les Français » (33 %).

Tableau 2.5. Opinions favorables à la condamnation des propos racistes selon le degré d'ethnocentrisme (%)

Scores d'ethnocentrisme par quartile	Sale Français	Sale arabe	Sale noir	Sale Rom	Sale juif
0,1	46	61	58	60	67
2,3	41	38	53	44	47
4,5	42	38	35	38	39
6-10	56	36	32	32	39

Source : Baromètre CNCDH 2016.

Identité et laïcité

Le second type d'argument avancé est d'ordre identitaire et culturel. Il consiste à reprocher aux immigrés de ne pas vouloir s'intégrer et de ne pas respecter les coutumes et les traditions françaises, alors que ce sont eux qui devraient faire l'effort. Plus la personne est ethnocentriste, plus elle considère « indispensable que les étrangers adoptent les habitudes de vie française », la proportion des « tout à fait d'accord » passant de 24 % chez celles qui ont des scores faibles sur l'échelle d'ethnocentrisme (0 ou 1) à 83 % chez celles qui ont les plus élevés (plus de 5 sur l'échelle). Tandis que l'approbation de l'idée selon laquelle « la France doit rester un pays chrétien » (tout à fait + plutôt d'accord) varie de 23 % à 74 % dans ces mêmes deux groupes.

La notion de laïcité se situe au cœur de ce second argumentaire, convoquée pour justifier le rejet de l'autre, et d'abord du Musulman. Usage paradoxal s'il en est pour un terme né à gauche, au cœur du projet républicain, égalitaire et universaliste, alors que « la tolérance – comprise comme l'ouverture aux autres, à la diversité et au dialogue (est) une composante de l'idéal laïque (...) »¹¹. Au niveau des attitudes, il existe toujours un lien privilégié entre degré élevé d'adhésion à la laïcité et positionnement à gauche. Ainsi dans l'enquête 2016, la proportion de jugements positifs pour le mot *laïcité* passe de 72 % chez les interviewés de droite à 85 % chez les interviewés de gauche et si on retient les seules réponses « très positives » elle passe de 35 à 52 %. Mais en dix ans l'écart s'est resserré, le terme est repris plus volontiers à droite, et même au Front national dont le site officiel proclame que « La laïcité est une valeur au cœur du projet républicain »¹². De même la majorité des catholiques y est acquise (77 % de jugements positifs), alors qu'hier encore ils en étaient de farouches

11. Martine Barthélémy, Guy Michelat, « Dimensions de la laïcité dans la France d'aujourd'hui », *Revue française de science politique*, 57(5), 2007, p. 649-698.

12. Site officiel du Front national : <http://www.frontnational.com/le-projet-de-marine-le-pen/refondation-republicaine/laicite/>.

opposants. Seule l'intensité de leur adhésion varie, puisqu'en 2016, 35 % des catholiques déclarent avoir une image « très positive » de la laïcité, contre 40 % dans l'ensemble de l'échantillon et 48 % chez les sans religion.

Mais le même terme peut revêtir des significations contrastées, comme le montrait déjà l'étude de Martine Barthélémy et Guy Michelat, en plein débat sur le port du voile, analysant les différences existant entre laïques de gauche et laïques de droite¹³. En 2016, les « très laïques » de droite (personnes à qui le terme de laïcité évoque quelque chose de « très positif » et se classant dans les trois dernières cases de l'axe gauche droite), sont nettement plus ethnocentristes que les « très laïques de gauche » (à qui le terme de laïcité évoque quelque chose de « très positif » et se classant dans les trois premières cases de l'axe gauche droite). 40 % des premières, contre 5 % des secondes, ont des notes élevées sur l'échelle d'ethnocentrisme (tableau 2.6). De même 56 % des premières, contre 35 % des secondes, ont une note élevée sur l'échelle d'aversion à l'islam. La laïcité vue de droite n'a pas grand-chose à voir avec celle de gauche, ni avec les valeurs de tolérance, de liberté de conscience et d'égalité des droits, c'est d'abord une machine de guerre contre les autres religions à commencer par la religion musulmane et ses fidèles¹⁴.

Tableau 2. 6. Proportion d'ethnocentristes (notes 6-10) chez les laïques de gauche et de droite (%)

Mot <i>Laïcité</i> :	Autoposition gauche-droite		
	Gauche	Centre	Droite
Très positif	5	20	40
Assez positif	15	32	29
Ni positif ni négatif	9	33	51
Assez, très négatif	21	47	71

Source : Baromètre CNCDH 2016.

On le vérifie en examinant les réponses à une autre question proposant de choisir entre différentes conceptions de la laïcité (tableau 2.7). À gauche et chez les sans religion, laïcité rime plus souvent avec séparation de l'Église et de l'État et moyen de faire vivre ensemble des personnes de convictions religieuses différentes. Alors qu'à droite et chez les catholiques, elle est vue plus souvent comme moyen de préserver l'identité traditionnelle de la France et d'interdire tout signe et manifestation religieuse dans l'espace public.

13. Martine Barthélémy et Guy Michelat, art. cit.

14. C'est une « catho-laïcité » pour reprendre les termes de Jean Bauberot dans *La laïcité falsifiée*, Paris, La Découverte, 2012.

Tableau 2.7. Les conceptions de la laïcité (%)

	Gauche	Droite	Total
Permettre à des gens de convictions différentes de vivre ensemble	32	18	27
Séparation des religions et de l'État	29	12	21
Liberté de pratiquer la religion que l'on souhaite	21	19	22
Interdiction des signes et des manifestations religieuses dans l'espace public	10	20	11,5
Préservation de l'identité traditionnelle de la France	5	22	12,5
Rejet de toutes les religions et convictions religieuses	2	3	3
	(210)	(148)	(1015)

Source : Baromètre CNCDH 2016.

Sans surprise, c'est chez les porteurs d'une conception de la laïcité restrictive (interdiction des signes religieux, rejet de toutes les religions) ou défensive (préserver l'identité française) que le niveau de rejet des minorités – immigrés, musulmans, juifs – est le plus élevé, de même que le racisme assumé, le fait de se définir soi-même comme raciste (Tableau 2.8).

Tableau 2.8. Préjugés envers l'Autre par conception de la laïcité (%)

Laïcité comme :	Anti-islam	Anti-juifs	Ethno-centrisme	Se dire raciste
Préservation de l'identité traditionnelle de la France	62	63	69	42
Rejet de toutes les religions et convictions religieuses	61	58	58	19
Interdiction des signes et des manifestations religieuses	53	50	54	39
Permettre à des gens de convictions ≠ de vivre ensemble	44	35	29	14
Liberté de pratiquer la religion que l'on souhaite	42	39	34	21
Séparation des religions et de l'État	42	36	22	13

Source : Baromètre CNCDH 2016. La conception de la laïcité est mise en relation avec la proportion de scores élevés sur les échelles de sentiment anti-Islam (≥ 4), anti-Juifs (≥ 2), d'ethnocentrisme (≥ 5) et avec l'auto-définition comme raciste (« plutôt/ un peu »). Le tableau se lit ainsi : 61% des personnes qui définissent la laïcité comme rejet de toutes les religions ont des notes élevés sur l'échelle d'aversion à l'islam.

Une réflexion sur ce que laïcité veut dire apparaît donc plus que jamais nécessaire, car le même terme renvoie à des représentations différentes de l'Autre, susceptibles dans un cas d'apaiser les conflits, dans l'autre d'attiser les clivages identitaires.

Peut-on parler librement de l'Islam ?

La remontée de l'indice de tolérance envers les minorités observée depuis 2014 et accentuée en 2015- 2016, malgré deux séries d'attentats meurtriers qui *a priori* auraient pu durcir les relations, relance un débat récurrent sur la sincérité des

réponses aux questions de sondage et le poids des normes sociales, notamment chez les plus instruits, qui savent quelle est la réponse « attendue »¹⁵. En particulier sur des sujets sensibles comme le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie, la personne interrogée hésiterait à donner une réponse politiquement incorrecte, surtout dans une enquête en face à face comme celle de la CNCDH. Pour le vérifier nous nous sommes inspirés de l'expérience de « la liste » mise au point aux États-Unis par Paul Sniderman et ses collègues, destinée à faciliter l'expression d'opinions politiquement incorrectes envers les Noirs et les politiques en leur faveur, en annulant les biais de « désirabilité sociale »¹⁶. Il s'agissait pour nous pareillement d'explorer le rapport à un sujet sensible, dans le contexte post-attentats, l'Islam¹⁷. L'échantillon est partagé en deux sous échantillons aléatoires de taille égale. Au premier il est demandé : « Parmi la liste suivante, combien y a-t-il de sujets sur lesquels vous avez le sentiment de ne pas pouvoir exprimer librement votre opinion ? Ne me dites surtout pas lesquels, dites-moi seulement combien il y en a : la politique /l'argent/la sexualité/la perte des valeurs/l'assistantat ». Pour le second un item supplémentaire est ajouté : l'Islam. On peut tester ainsi à la fois dans quelle mesure les personnes se sentent libres de dire ce qu'elles pensent sur ce sujet, et si ce sont bien les plus diplômées, comme le suggèrent certains travaux, qui seraient les moins portées à le faire.

Tableau 2.9. Proportion de sujets dont la personne a le sentiment de ne pouvoir parler librement selon la liste proposée (%)

Nombre de sujets cités	Liste sans Islam	Liste avec Islam	Effet « liste »
0	31	26	- 5
1	18	18	0
2	29	28	1
3	17	19	2
4	3	5	2
5	2	2	0
6	-	2	-
Effectifs	(492)	(499)	

Source : Baromètre CNCDH 2016.

15. Geoffrey T. Wodtke, G.T., « Are Smart People Less Racist? Cognitive Ability, Anti-Black Prejudice, and the Principle-Policy Paradox », 2013, Population Studies Center Research Report 13803 : <http://www.psc.isr.umich.edu/pubs/pdf/rr13-803.pdf> (last access 25 May 2015).

16. Voir Paul M. Sniderman et Edward G. Carmines, *Reaching beyond race*, Cambridge (Mass.) Harvard University Press, 1997. L'échantillon de l'enquête était découpé de manière aléatoire en trois sous-groupes. Au premier il était proposé une liste de « sujets qui fâchent » : la hausse des impôts, les encombrements, la pollution. Les personnes interrogées devaient juste dire combien de sujets, sur cette liste, les mettaient « vraiment en colère », mais sans dire le(s) quel(s). Pour les deux autres, un quatrième item était rajouté, la politique de discrimination positive – *affirmative action* – dans un cas, « l'installation d'une famille noire dans le voisinage » dans l'autre. Les personnes opposées à cette politique controversée de lutte contre les discriminations raciales ou ne voulant pas de voisins noirs pouvaient exprimer leur désaccord sans que l'enquêteur le sache. Mais la forte hausse du nombre de « sujets qui fâchent » déclarés quand ces deux items étaient introduits dans la liste révélait le malaise d'une partie de l'échantillon, et dans quelles catégories de la population il était le plus marqué.

17. La même expérience a déjà été tentée sur le thème des « immigrés », dans les enquêtes CNCDH 1999 et 2000. Voir Nonna Mayer, « Comment questionner sur des sujets sensibles : l'apport des expérimentations », communication au Congrès de l'AFSP, Aix en Provence, 22-24 juin 2015, module transversal « Approches expérimentales en science politique » (<http://www.congres-afsp.fr/mted/mted1mayer.pdf>).

Quel que soit le sujet évoqué, la proportion moyenne des personnes interrogées estimant ne pouvoir en parler librement est très élevée (tableau 2.9). Mais elle monte encore quand on ajoute l'islam à la liste. Il y a bien une gêne particulière à s'exprimer à ce propos. Dans l'échantillon témoin, le nombre moyen de sujets « tabous » est de 1,48. Il passe à 1,75 dans le second, où est proposée la liste avec l'item « islam »¹⁸. Et la proportion de personnes estimant ne pouvoir parler librement d'au moins un sujet de la liste augmente de 5 points, passant de 69 % à 74 % (tableau 2.9).

Pour interpréter ces réponses il faut d'une part comparer le profil et les orientations idéologiques des personnes estimant ne pouvoir parler librement de certains sujets en général à celles qui se sentent libres de le faire, d'autre part mesurer « l'effet liste », soit ce que change l'introduction de l'islam parmi les thèmes proposés. Quelle que soit la liste de sujets proposée, la proportion de personnes estimant ne pouvoir parler librement varie en raison inverse de la position sociale, de l'instruction, et de l'âge. C'est chez les jeunes, les non-bacheliers, dans les milieux populaires d'employés et d'ouvriers que ce sentiment est le plus fréquent (tableau 2.10). Loin d'inciter à dissimuler son opinion par respect des normes, le diplôme donnerait plutôt l'assurance nécessaire pour passer outre. Loin de caractériser d'abord des personnes s'affichant tolérantes qui au fond d'elles-mêmes ne le seraient pas, quels que soient les sujets proposés, le sentiment de ne pouvoir parler librement augmente avec le niveau d'intolérance envers les minorités. Il atteint son maximum chez les personnes qui obtiennent des scores élevés sur les échelles d'aversion à l'Islam, d'antisémitisme et d'ethnocentrisme, ou qui s'auto définissent comme racistes. Quelle que soit la liste de sujets proposée enfin, ce sentiment de censure est d'autant plus fort que la personne se situe plus à droite sur l'axe gauche droite, ou se dit proche des partis de droite, et qu'elle est plus intégrée à la communauté catholique, atteignant un maximum chez les pratiquants réguliers (tableau 2.10).

En revanche, le profil des personnes que l'introduction de l'islam parmi les thèmes de discussion gêne le plus est très différent. On peut mesurer un « effet liste » (dernière colonne du tableau 2.10) en regardant comment varie d'un sous-échantillon à l'autre la proportion de personnes estimant ne pouvoir parler librement. Quand l'islam apparaît dans la liste, ce sentiment augmente surtout dans la tranche d'âge des 45-59 ans, celle qui avait le moins ce sentiment au départ (+18 points). C'est parmi les fidèles des religions minoritaires que l'effet est le plus marqué (+23 points). Plus généralement, la progression s'affirme chez les personnes les plus tolérantes, et au profil correspondant (de gauche, diplômées, etc.). L'écart est de 14 points chez celles qui ont des scores insignifiants sur l'échelle d'ethnocentrisme, de 14-15 points chez celles qui ont des scores nuls ou faibles (note 2) sur l'échelle d'aversion à l'Islam (+14 et +15). Il augmente nettement chez les personnes qui ont un niveau d'études moyen (bac +2), et chez celles qui se situent à gauche ou au centre : la hausse est d'une douzaine de points chez les interviewés qui se classent dans les deux premières cases de l'échelle gauche droite ou se disent proches de la gauche non socialiste, de 15 points chez les écologistes et chez les sympathisants de l'UDI ou du Modem (tableau 2.10).

18. De même l'écart-type augmente (1,27 vs 1,45) ainsi que la variance (de 1,62 à 2,10).

Tableau 2.10. Sentiment de ne pouvoir parler librement par liste et profil socioculturel et idéologique (%)

	Sans Islam	Avec Islam	Effet liste
SEXE			
Homme	70	67	- 3
Femme	67	82	+14
AGE			
18-24	80	81	- 1
25-34	74	72	- 2
35-44	72	76	+4
45-59	58	76	+18
60 +	68	72	+3
DERNIER DIPLÔME			
Sans le bac	76	80	+4
Bac	69	77	+8
Bac +2	59	77	+18
Bac +3	56	53	- 3
PRATIQUE			
Catholique pratiquant régulier	89	85	- 4
Occasionnel	71	76	+5
Non pratiquant	76	76	0
Sans religion	59	69	+10
Autre religion	63	86	+23
ÉCHELLE GAUCHE DROITE			
Gauche (1,2)	56	68	+12
Centre Gauche (3)	59	67	+8
Centre (4)	74	77	+3
Centre Droit(5)	76	80	+4
Droite (6,7)	89	85	- 5
PROXIMITÉ PARTISANE			
Extrême gauche, PC, Front de gauche	60	71	+11
PS	58	66	+8
EELV	57	72	+15
Modem, UDI	63	78	+15
Les Républicains	79	75	- 4
FN	89	94	+5
Aucun	69	76	+7
ETHNOCENTRISME			
0,1	44	58	+14
2,3	65	68	+3
4,5	72	77	+5
AVERSION À L'ISLAM			
0,1	61	64	+3
2,3	64	74	+10
4,5	75	81	+6

Source : Baromètre 2016.

On observe enfin un net effet de genre¹⁹. Sur la liste de sujets initiale, les femmes ont plutôt moins l'impression que les hommes de ne pouvoir parler librement (67 % contre 70 %). Mais quand l'islam est mentionné c'est l'inverse, ce sentiment progresse chez elles de 14 points alors que chez les hommes il recule de 3 points. Cette gêne est toutefois plus marquée dans certaines catégories de femmes que d'autres. La variation la plus forte s'observe chez les femmes diplômées (+17 chez les bac +2), celles qui se classent à gauche (+11, contre +6 au centre et +3 à droite), et chez les plus tolérantes, avec des scores bas sur l'échelle d'ethnocentrisme (+11, contre +8 et +3 si elles ont des scores moyens ou élevés). Elle est un peu plus marquée si elles rejettent une conception traditionnelle de la femme (+15 chez les « pas du tout d'accord » avec l'idée que « la femme est faite avant tout pour avoir des enfants et les élever ») et qu'elles ont une image positive de la laïcité (+20) (tableau 2.11). Au total ces femmes ont plutôt un profil de gauche. Mais le sentiment de ne pouvoir parler librement augmente aussi chez celles qui classent le terrorisme en tête de leurs craintes pour la société française (+16), crainte qui augmente avec le niveau d'autoritarisme, d'ethnocentrisme, d'aversion à l'islam et un positionnement droitier. La conjonction de ces deux profils de femmes très contrastés explique sans doute la gêne globalement plus marquée des femmes pour s'exprimer sur l'islam.

Tableau 2.11. Sentiment de ne pouvoir parler librement par liste, opinions socio-politiques et genre (%)

		Sans Islam	Avec Islam	Liste
PRINCIPALES CRAINTES				
Terrorisme non cité	Hommes	67	66	- 1
	Femmes	65	76	+11
Terrorisme cité	Hommes	79	70	- 9
	Femmes	72	88	+16
PLACE DES FEMMES AU FOYER				
Tout à fait/plutôt d'accord	Hommes	77	83	+6
	Femmes	69	81	+12
Plutôt pas d'accord	Hommes	84	77	7
	Femmes	76	89	+13
Pas du tout d'accord	Hommes	63	60	- 3
	Femmes	64	79	+15
LAÏCITÉ				
Très positif	Hommes	60	62	+2
	Femmes	58	78	+20
Plutôt positif	Hommes	77	68	- 9
	Femmes	74	84	+10
Plutôt pas, pas du tout positif	Hommes	68	81	+18
	Femmes	88	90	+2
Ni positif ni négatif, SR	Hommes	79	71	- 8
	Femmes	64	79	+15

Source : Baromètre 2016.

19. Qui n'apparaissait pas dans les précédentes expériences sur les sujets tabous de 1999 et 2000, où l'item rajouté était celui des « immigrés ». Voir Nonna Mayer, « Comment questionner sur des sujets sensibles », op. cit.

Une analyse de régression logistique permet de synthétiser et de valider ces résultats²⁰. La variable à expliquer est la proportion de personnes citant au moins un sujet tabou sur les listes, opposées à celles qui n'en citent aucun. Les variables explicatives sont celles qui viennent d'être évoquées : le sexe, l'âge, le dernier diplôme obtenu, la pratique religieuse, le positionnement sur l'échelle gauche droite et les scores sur l'échelle d'ethnocentrisme²¹. L'analyse confirme que, quels que soient les sujets de conversation proposés, le sentiment de ne pouvoir en dire ce qu'on veut dépend de deux types de facteurs. Le premier est d'ordre social. Les personnes qui se sentent les moins légitimes à parler sont les jeunes, les moins diplômées, les femmes. Le second est d'ordre idéologique. C'est à droite, chez les catholiques pratiquants d'une part, chez les plus intolérants, envers non seulement l'islam mais les immigrés et les minorités, d'autre part, que le sentiment de devoir se censurer est le plus fort. Le second constat est qu'indépendamment du niveau d'études, de l'âge, du sexe, du rapport à la religion, de l'orientation politique et du niveau d'ethnocentrisme, le fait d'introduire l'islam sur la liste proposée fait monter le sentiment de ne pouvoir parler librement. L'effet « liste », sans être très fort, est statistiquement significatif. L'analyse confirme enfin que l'islam n'est pas un sujet de conversation comme les autres, l'introduire gêne les personnes qui au contraire se sentaient plus libres de parler des autres sujets, les plus tolérantes, les plus à gauche, les diplômées, et les femmes. Le tableau 2.12 montre la combinaison de ces effets. Quels que soient le sexe et les sujets de conversation proposés, le sentiment de ne pouvoir en parler librement augmente avec le niveau d'ethnocentrisme. Quels que soient le niveau d'ethnocentrisme et le sexe, la présence de l'islam sur la liste fait monter ce sentiment de contrainte sociale. Quel que soit le niveau d'ethnocentrisme, cette gêne est plus marquée chez les femmes. La combinaison de ces trois variables fait passer la probabilité de sentir qu'on ne peut parler librement de 44 % chez les hommes non ethnocentristes, quand l'islam ne fait pas partie des sujets proposés, à 92 % chez les femmes très ethnocentristes, si l'islam figure sur la liste. Quel que soit le sexe, l'effet est plus marqué chez les moins ethnocentristes. Mais c'est chez les femmes tolérantes que l'effet « liste » est le plus fort (+ 11 points).

20. On a fusionné les deux sous échantillons découpés par l'expérience pour pouvoir opérationnaliser l'effet de la « liste » de sujets proposés (avec ou sans l'item « islam »).

21. Après avoir testé toutes les autres échelles, ensemble et séparément, c'est celle qui accroît le plus le pouvoir explicatif du modèle. Les résultats détaillés des régressions logistiques seront disponibles sur le site du Centre d'études européennes (<http://www.cee.sciences-po.fr/en/le-centre/research-team/60-nonna-mayer.html>) après publication du rapport.

Tableau 2.12 Probabilités prédites de sentir qu'on ne peut s'exprimer librement par genre, niveau d'ethnocentrisme et liste (%)

	Sans Islam	Avec Islam	Effet liste
HOMMES			
Ethnocentrisme 0,1	44	52	+8
Ethnocentrisme 1,2	62	65	+3
Ethnocentrisme 3, 4	69	75	+6
Ethnocentrisme 6-10	86	88	+2
FEMMES			
Ethnocentrisme 0,1	49	60	+11
Ethnocentrisme 1,2	65	73	+8
Ethnocentrisme 3, 4	73	81	+8
Ethnocentrisme 6-10	88	92	+4

Source : Baromètre 2016. Régression logistique contrôlant par âge, sexe, diplôme, pratique religieuse, position politique, score d'ethnocentrisme et liste de sujets proposés.

L'expérience apporte donc une réponse nuancée à la question de départ sur la sincérité des réponses. Les personnes qui se sentent censurées par la tyrannie du politiquement correct, qui estiment ne pas pouvoir dire ce qu'elles pensent vraiment quel que soit le sujet, sont celles qui ont le moins de ressources sociales et culturelles, en position d'infériorité. Ce sont aussi les plus ethnocentristes, et toutes choses égales par ailleurs c'est l'ethnocentrisme la variable la plus prédictive de cet état d'esprit. Mais à l'inverse les interviewés qui cumulent des traits à priori protecteurs contre l'intolérance sont particulièrement sensibles à l'expérience de la liste. Sur l'islam, ils laissent entendre que d'ordinaire, ils ne parlent peut être pas tout à fait librement. Le phénomène est plus marqué à gauche, chez les diplômés et chez les non ethnocentristes parce que la norme antiraciste y est forte. Les plus à droite eux assument et se sentent censurés quel que soit le sujet, ils réagissent contre la « pensée unique » assimilée à la gauche. Il y a enfin une sensibilité particulière des femmes à cette expérience, pour des motifs qui peuvent être très différents, mais qui est particulièrement marquée chez les plus ouvertes, les moins « racistes »²². Sur les questions relatives aux stéréotypes antisémites, les femmes sont de même beaucoup plus nombreuses à ne pas se prononcer (voir *infra*, chapitre 3). Il faudra voir si le phénomène persiste, et explorer plus avant ce qui tient au genre, au contexte, et aux sujets proposés.

22. À partir de leur expérience Paul Sniderman et ses collègues avaient trouvé aux États-Unis des interactions similaires, montrant que le rejet de la politique publique de discrimination positive n'était pas nécessairement motivé par le racisme anti-Noirs.

CHAPITRE 3

UN REcul DES PRÉJUGÉS ANTISÉMITES

Le rapt et l'assassinat d'Ilan Halimi il y a juste dix ans, l'affaire Mérah (mars 2012), l'agression d'un jeune couple à Créteil (décembre 2014), l'attentat de l'Hyper Cacher (janvier 2015), l'attaque à la machette d'un enseignant juif à Marseille (janvier 2016) ... la multiplication et la gravité des violences ciblant des juifs en France alimente chez un nombre croissant d'entre eux le sentiment que l'antisémitisme, sous ses formes les plus brutales, est de retour. Plusieurs sondages témoignent de cette inquiétude¹, tout comme la hausse du nombre de juifs français partant pour Israël faire leur alyah². Au-delà des actes et menaces dont ils sont victimes, bien réels³, l'enquête annuelle de la CNCDH permet de suivre l'évolution des opinions à leur égard, depuis les attentats de 2015⁴. Or loin d'observer un retour de l'antisémitisme, sous ses formes traditionnelles ou sous de nouvelles formes associées à la critique d'Israël et du sionisme, on constate plutôt son reflux. C'est ce paradoxe qu'il convient d'expliquer.

1. Selon une étude commandée à IPSOS par la Fondation du judaïsme français, effectuée entre le 24 février et le 8 juin 2015 et supervisée par Dominique Schnapper (<http://www.ipsos.fr/decrypter-societe/2016-01-31-perceptions-et-attentes-population-juive-rapport-l-autre-et-aux-minorites>), 92 % des 313 personnes interrogées se définissant comme juives estiment que l'antisémitisme a augmenté (dont pour 67 % « beaucoup »). Selon une étude conduite en septembre 2015 par l'IFOP auprès d'un échantillon de 724 personnes se déclarant de confession juive ou ayant au moins un parent juif, 43 % des sondés affirment avoir déjà été « agressés parce que juifs », 51 % avoir fait « l'objet de menaces parce que juifs » et 63 % avoir été « insultés parce que juifs » (dans un livre à paraître de Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, *L'an prochain à Jérusalem ?*, Paris, Editions de l'Aube, Fondation Jean-Jaurès). Une enquête menée pour l'Agence européenne pour les droits fondamentaux (FRA), en décembre 2012, auprès des communautés juives dans 8 pays européens, montrait déjà que les juifs français étaient de loin les plus inquiets (<http://fra.europa.eu/en/survey/2012/fra-survey-jewish-peoples-experiences-and-perceptions-discrimination-and-hate-crime>).

2. Selon l'Agence juive de 2000 à 2012 on comptait 1.600 Alyah de juifs français par an. Le chiffre est monté à 3 293 en 2013, 7 231 en 2014 et 7 900 en 2015.

3. Le décompte du ministère de l'Intérieur (voir la première partie de ce rapport) indique une forte progression des actes et menaces antisémites depuis la seconde Intifada. Dans les années quatre-vingt-dix on en comptait moins de 90 par an, en 2000 le chiffre monte à 743. Depuis il n'est jamais retombé en dessous des 200, et cinq fois déjà il a dépassé le seuil des 800. Et si au début des années 90, leur nombre était très minoritaire dans le total des actes et menaces racistes recensés, il devient majoritaire en 2000 (82 % du total), puis sur toute la période 2002 -2007 et de nouveau en 2014 (51 %), tandis que le niveau de violence de ces actes s'aggrave. Voir aussi Samuel Ghiles-Meilhac, « Mesurer l'antisémitisme contemporain : enjeux politiques et méthode scientifique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 62(2-3), avril-septembre 2015, p. 201-223.

4. L'enquête qui aurait dû se dérouler en octobre-novembre 2015 a été reportée aux 4-11 janvier 2016, en raison des attentats du 13 novembre. Elle figure dans les tableaux comme « Baromètre CNCDH 2016 », tandis que « Baromètre CNCDH 2015 » renvoie à l'enquête Flash « post Charlie » des 3-13 mars 2015 demandée par la CNCDH et le SIG pour saisir l'impact des attentats de janvier dans l'opinion.

Des traits d'image à la fois positifs et négatifs

L'enquête CNCDH de 2016 comporte huit questions relatives à l'image des juifs. Quatre d'entre elles sont posées régulièrement de manière identique à propos des principales minorités vivant en France. Elles portent sur la (non) reconnaissance de leur qualité de Français à part entière, de leur degré d'intégration dans la société, la nécessité ou non de sanctionner les insultes à leur égard et l'image positive ou négative de leur religion. Les quatre autres mesurent des préjugés anciens, spécifiques aux juifs. Sur tous ces indicateurs, les opinions antisémites reculent.

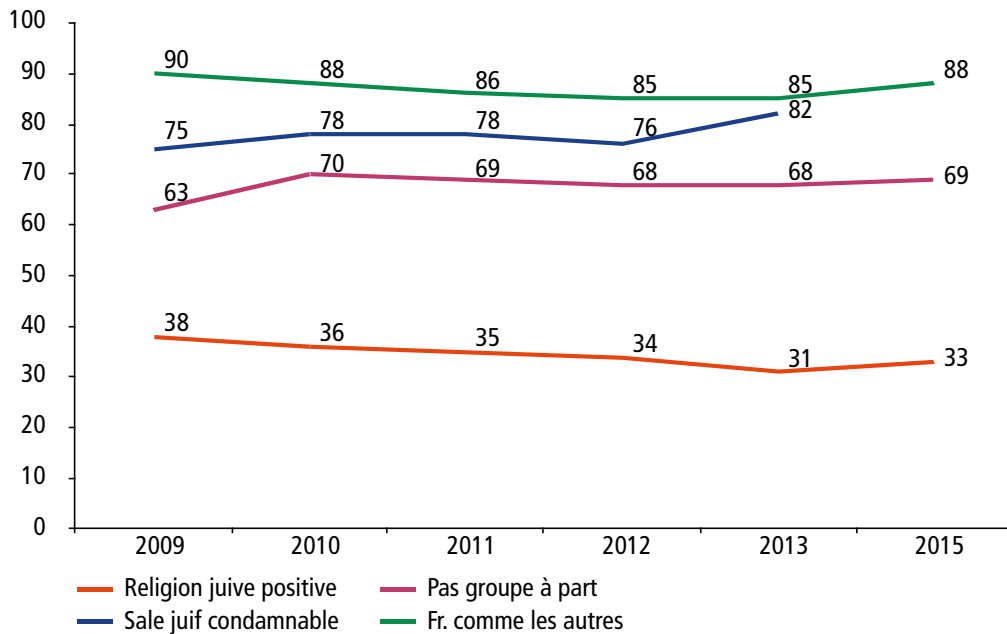
La minorité la mieux acceptée

Sur les quatre indicateurs relatifs aux minorités, les opinions à l'égard des juifs (figure 3.1) sont meilleures que pour les autres minorités. Le sentiment qu'il s'agit de « Français comme les autres », partagé par un tiers des personnes interrogées par l'IFOP en 1946, s'est imposé. Il frôle aujourd'hui 89 % (figure 3.1), soit une proportion supérieure de 13 points à celle observée pour les musulmans. La demande d'une condamnation judiciaire pour des propos insultants comme « sale juif » augmente, passée de 76 % en 2012 à 86 % depuis 2014, soit un niveau supérieur à celui qu'on observe pour toutes les autres minorités. L'idée que les juifs forment « un groupe à part » recule, au profit du sentiment qu'ils sont un groupe « ouvert », ou qu'ils « ne forment pas spécialement un groupe » (figure 3.1). Elle n'est en 2016 partagée que par 24 % des personnes interrogées, soit un chiffre comparable à celui observé pour les asiatiques, et inférieur de 9 points à celui des maghrébins, de 16 points à celui des musulmans, de plus de 50 points à celui des gens du voyage et des roms. La religion juive enfin évoque plutôt quelque chose de positif que de négatif à une proportion croissante de l'échantillon (40 vs 21 %) (figure 3.1), alors que la religion musulmane évoque plus d'opinions négatives que positives (34 % vs 32 %). Les juifs sont, plus que jamais, la minorité la mieux considérée en France aujourd'hui (voir aussi supra chapitre 1, figure 1.4).

La résistance des stéréotypes liés au pouvoir et à l'argent

D'autres questions du Baromètre CNCDH explorent des préjugés propres à chaque groupe, reflétant leur histoire spécifique. Quatre concernent l'image des juifs et là le bilan est plus contrasté, de vieux stéréotypes perdurent, mais leur niveau d'adhésion baisse.

L'idée que « les juifs ont un rapport particulier à l'argent » persiste, approuvée en 2016 par 41 % des personnes interrogées. Certes, comme le montrait l'étude qualitative faite par CSA en 2013, le lien juif/argent apparaît dans les entretiens, généralement sur le mode positif. La minorité juive est associée au travail et à l'effort, présentée comme un exemple à suivre aux populations issues de l'immigration arabo-musulmane. S'ils ont de l'argent ils le méritent, « ils l'ont pas volé ». Mais un stéréotype, même positif, reste du racisme, essentialisant un groupe. Il peut se retourner en négatif, susciter envie et ressentiment, voire dans des cas extrêmes constituer une incitation supplémentaire à des actes criminels comme

Figure 3.1. Opinions positives des juifs de France (%)

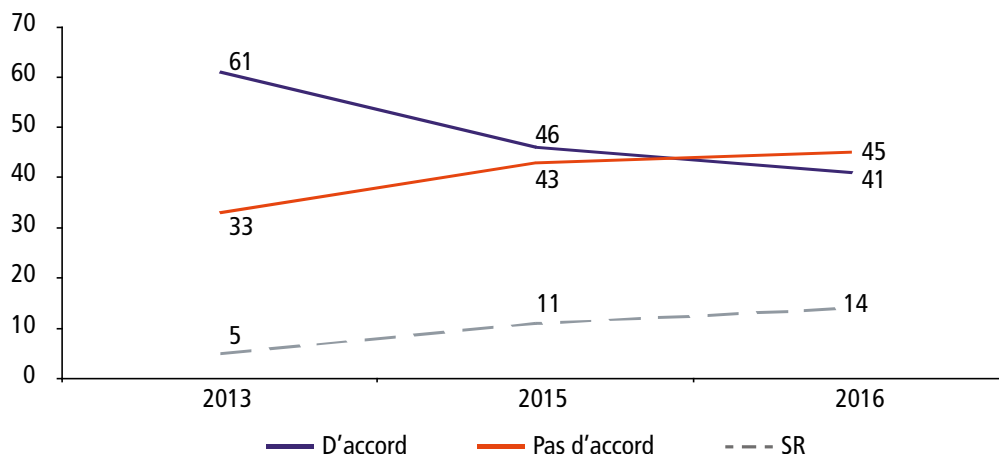
Source : Baromètres CNCDH.

l'illustrent l'agression de Créteil en décembre 2014 ou, en 2006, le kidnapping et le meurtre d'Ilan Halimi⁵. Si l'adhésion au stéréotype de l'argent reste élevée, en deux ans toutefois son recul est considérable (figure 3.2). Elle est le fait de 63 % des personnes interrogées fin 2014, de 46 % après les attentats de janvier 2015, et de 41 % après ceux du 13 novembre soit une baisse de 22 points (figure 3. 2). Cette baisse correspond non seulement à une montée des réponses négatives (plutôt ou pas du tout d'accord : +12) mais aussi à une forte hausse des refus de se prononcer sur la question (+9). On peut interpréter ces refus de répondre de deux manières, dans le contexte post -attentats. Le contexte de solidarité et de compassion pour les victimes rendrait plus difficile l'expression d'opinions négatives à leur égard, et les juifs ont été particulièrement touchés en janvier avec l'attaque de l'Hyper Cacher. Plus généralement la psychologie sociale des émotions montre que les situations d'anxiété, comme celle provoquée par les attentats, modifient les activités mentales, amènent à remettre en cause les modes de pensée et les habitudes acquises, facilitent le réexamen critique. Les personnes interrogées prendraient plus le temps de réfléchir au lieu de répondre mécaniquement aux questions du sondage⁶.

5. Sur le danger des stéréotypes positifs voir Aaron C. Kay, Martin V. Day, Mark P. Zanna, A. David Nussbaum, "The insidious (and ironic) effects of positive stereotypes", *Journal of Experimental Social Psychology*, 49, 2013, p. 287-291.

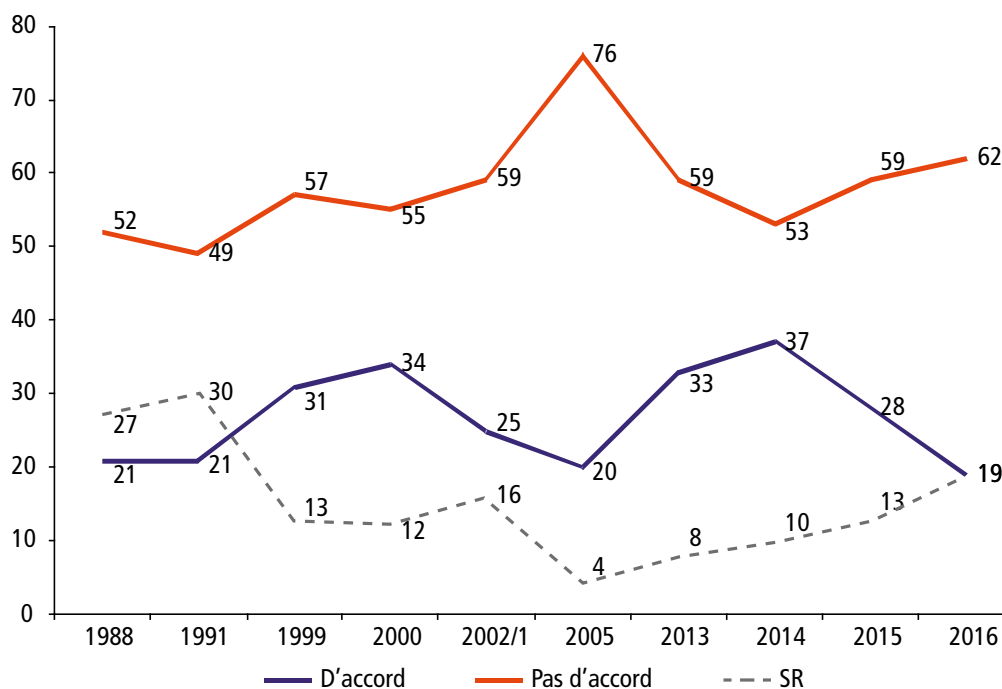
6. Voir l'expérience du « stop and think » de John Zaller, *The nature and origins of mass opinion*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992 et les travaux de George E. Marcus notamment son livre avec Russell Neuman et Michael B. Mackuen, *Affective intelligence and political judgment*, Chicago, University of Chicago Press, 2000, p. 113-125.

Figure 3.2 Adhésion à l'idée que les juifs auraient un rapport particulier à l'argent



Source : Baromètres CNCDH 2013-2016.

Figure 3.3. Adhésion à l'idée que les juifs auraient trop de pouvoir (%)



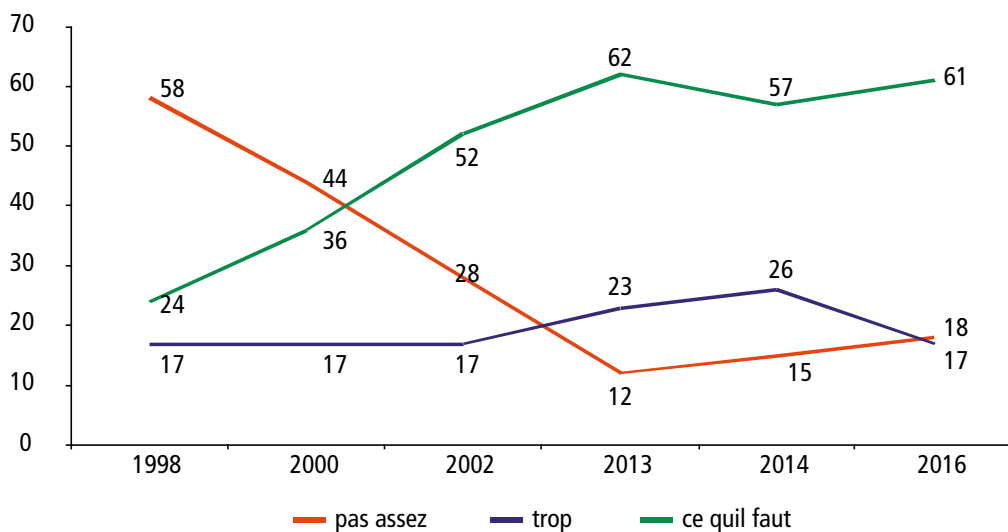
Source : enquêtes CEVIPOF /Sofres (mai 1988); Observatoire interrégional du politique (juin 1991), Baromètre CNCDH 1999; Cevipof/Panel électoral français 2002; Sofres / Association française des Amis de l'Université de Tel Aviv, mai 2005; Sofres-Infratest/ GFE (Group Focused Enmity), novembre- décembre 2008 et Baromètres CNCDH 2013-2016.

Un autre stéréotype ancien est celui d'une influence disproportionnée des juifs, véhiculé par le Protocole des Sages de Sion, le célèbre faux fabriqué par la police du tzar. Une des questions de l'enquête teste dans cette ligne le sentiment que « les juifs ont trop de pouvoir en France ». Le niveau d'approbation oscille entre 20% et 30%, avec des montées périodiques en fonction de l'actualité (figure 3.3). Un premier pic à 31% s'observe en 1999, lors du débat très médiatisé sur

l'indemnisation des spoliations subies par les juifs sous l'Occupation. Un second pic de 34 % survient après le début de la Seconde Intifada en septembre 2000, qui entraîne en France une vague de violences antisémites sans précédent. Un troisième pic s'observe en 2014 (37 %), après l'interdiction du spectacle de Dieudonné, en janvier, et celle de deux manifestations pro Palestiniennes à Paris cet été là. Mais depuis deux ans le niveau d'adhésion recule, passant pour la première fois en janvier 2016 sous la barre des 20 %. Et comme pour la question précédente, parallèlement au rejet croissant de ce stéréotype (+9 en deux ans), s'observe une hausse des refus de répondre à cette question, perceptible dès 2008 mais accélérée depuis deux ans (+9 points).

La mémoire de la Shoah

Figure 3.4. Évolution des opinions sur la mémoire de la Shoah

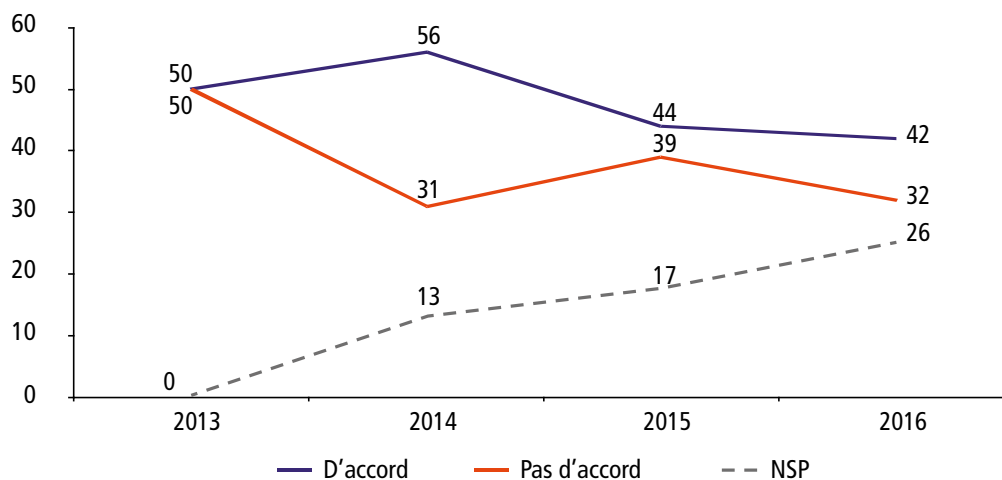


Sources : SOFRES/CRIF (30-31 octobre 1998); SOFRES/Le Nouveau mensuel (5-6 mai 2000), et Baromètres CNCDDH 2002-2016.

Une manière détournée d'exprimer les thèses négationnistes est d'accuser les juifs d'instrumentaliser la Shoah à leur profit. Une question de l'enquête le mesure indirectement : « En France aujourd'hui avez-vous le sentiment qu'on parle trop, pas assez ou juste ce qu'il faut de l'extermination des juifs pendant la seconde guerre mondiale ? » (Figure 3.4). La majeure partie des enquêtés estime qu'on n'en parle ni trop, ni pas assez, « juste ce qu'il faut ». Le sentiment qu'on en parle « trop » est très minoritaire. S'il a augmenté entre 2002 et 2014, il est retombé en 2016 à son niveau de 1998, 17 %. Et depuis 2013, on voit lentement monter la proportion de ceux qui estiment qu'on n'en parle « pas assez ». Là le taux de sans réponses ne varie pas de manière significative, la réponse « juste ce qu'il faut » offrant une échappatoire aux indécis.

L'accusation de «double allégeance»

Figure 3.5. Adhésion à l'idée que pour les juifs français Israël compte plus que la France (%)



Source : Baromètres CNCDH 2013-2016.

La création d'Israël, État sioniste, ouvert à tous les juifs, a transformé le thème du juif «apatride» en soupçon de «double allégeance», illustrée par la fameuse apostrophe de Jean-Marie Le Pen à Lionel Stoleru, alors secrétaire d'État au Plan (1989), lui demandant lors d'un débat télévisé sur l'immigration s'il était exact qu'il avait «la double nationalité» française et israélienne. Ce stéréotype est mesuré par la question : «Pour les juifs français, Israël compte plus que la France». En 2013 déjà, plus de la moitié de l'échantillon se dit tout à fait ou plutôt d'accord (contre 37 % pas du tout ou plutôt pas d'accord). Fin 2014, après l'intervention israélienne Bordure protectrice à Gaza, la proportion atteint 55 % (contre 31 % pas d'accord). Le soutien affiché par les organisations représentatives de la communauté juive à Israël⁷, dans un conflit particulièrement meurtrier, tout comme la publicité faite au départ vers Israël d'un nombre croissant de juifs français traumatisés par la montée des violences antisémites, ont pu jouer en ce sens. Toutefois là encore rien n'est pareil après les attentats de 2015. Deux mois après ceux de janvier, la proportion des personnes interrogées estimant que «pour les juifs français Israël compte plus que la France» tombe à 44 % et en janvier 2016 à 42 %. Mais là aussi, une proportion croissante des personnes interrogées préfère ne pas répondre à cette question, dépassant le quart de l'échantillon en 2016. Si l'on tient compte des deux questions précédentes sur le rapport à l'argent et au pouvoir, c'est un tiers de l'échantillon qui n'a pas répondu à au moins une de ces trois questions concernant les juifs. Il faudra faire un recensement systématique des sans réponses aux autres questions de l'enquête, pour mettre en perspective ces refus de se prononcer. Mais à ce stade de l'analyse, les non-répondants à ces trois questions sur les juifs, -celles au demeurant où le taux de sans réponse est le plus élevé de l'enquête- ne se distinguent pas par leur âge, leur niveau de diplôme, leur positionnement

7. <http://www.crif.org/fr/communiquedeprime/grand-rassemblement-de-soutien-a-israel-jeudi-31-juillet-1830-ambassade-d-israel-a-paris/51979>.

politique, leur niveau de racisme ou d'antisémitisme. Leur seul trait marquant est qu'il s'agit presque deux fois plus souvent de femmes, ce qui rejoint les résultats de l'expérience menée sur le sentiment de ne pouvoir parler librement de certains sujets, en particulier de l'islam (chapitre 2 de cette partie).

«Nouvel» et vieil antisémitisme

Deux questions enfin portent sur l'image d'Israël et les responsabilités réciproques des Israéliens et des Palestiniens dans la poursuite du conflit, permettant d'explorer la piste du «nouvel» antisémitisme polarisé sur l'État juif. Pierre-André Taguieff a été le premier en France à théoriser ce phénomène, qu'il préfère qualifier de nouvelle «judéophobie»⁸, terme à ses yeux plus précis que celui d'antisémitisme, qui au départ désigne le rejet de tous les «sémites», juifs et arabes. Ce nouvel antisémitisme ne se fonderait plus sur la notion de «peuple déicide» caractéristique de l'antijudaïsme chrétien, ou sur la prétendue supériorité de la race aryenne, comme au temps du nazisme, mais sur l'antisionisme, l'amalgame polémique entre «Juifs», «Israéliens» et «sionistes». Cet antisionisme, au nom de la défense des Palestiniens et des arabes, rapprocherait contre un ennemi commun des réseaux aussi différents que ceux de l'islamisme radical et de la gauche tiers-mondiste. Et il serait en train de passer de l'extrême droite à l'extrême gauche de l'échiquier politique.

L'image d'Israël et du conflit

L'image de ce pays, qui était majoritairement positive en France au moment de la guerre des Six jours, s'est progressivement érodée⁹. Le tournant s'observe dès 1969, après les bombardements israéliens de l'aéroport de Beyrouth avec du matériel français, en représailles à un raid palestinien. L'occupation des territoires, la guerre du Liban de 1982, l'expansion des colonies, sont venus aggraver ce désamour, qui est loin d'être spécifique à la France¹⁰. Depuis 2013 le Baromètre de la CNCDH propose une liste de mots, demandant s'ils évoquent pour la personne interrogée quelque chose de «très positif», «plutôt positif», «plutôt négatif», «très négatif», ou «ni positif ni négatif». L'évocation d'Israël

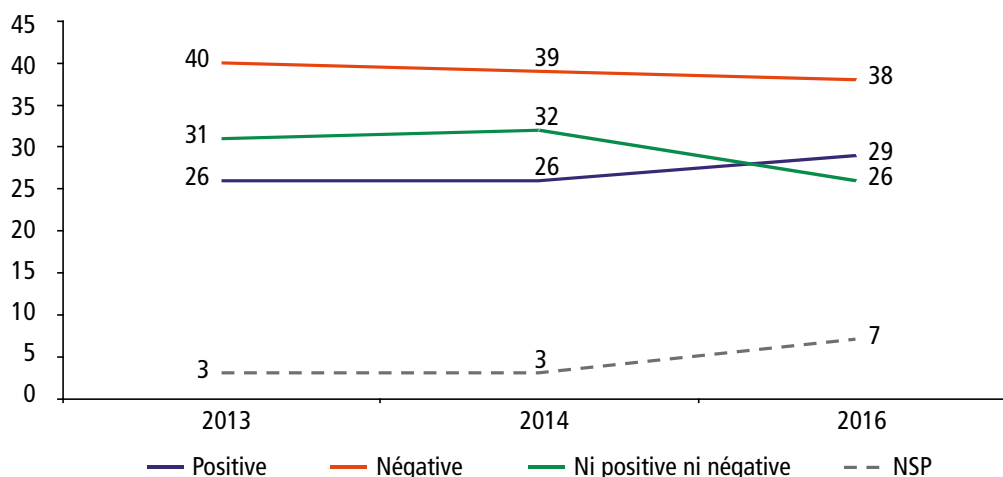
8. Pierre-André Taguieff en France : *La nouvelle judéophobie*, Paris, Fayard, 2002 ; *La judéophobie des modernes. Des Lumières au Jihad mondial*, Paris, Odile Jacob, 2008 ; *La nouvelle propagande antijuive*, Paris, PUF, 2010. Le débat n'est pas limité à la France : voir notamment en Angleterre : Paul Iganski, Barry Kosmin (dir.) *The New Antisemitism?: Debating Judeophobia in the 21st Century*, Profile Books, 2003 ; et en Allemagne : Andreas Zick, Beate Kupper, « Transformed Anti-Semitism – a Report on Anti-Semitism in Germany », *Journal für Konflikt- und Gewaltforschung Journal for Conflict and Violence Research*, 2005, 7, 50–92.

9. Pour un rappel des grandes évolutions de l'opinion voir le bilan des sondages IFOP : « 1967-2014 – Regards sur Israël et les conflits du Proche-Orient », *IFOP Collectors*, 31, Août 2014.

10. Le sondage annuel GlobeScan, effectué pour la BBC, interroge depuis dix ans sur la manière dont est perçue « l'influence dans le monde » d'une vingtaine de pays. Israël arrive systématiquement en bas du classement, avec 24 % de jugements positifs contre 50 % de négatifs en 2014, à peine mieux que la Corée du Nord, l'Iran et le Pakistan. Et l'image d'Israël est encore plus mauvaise au Royaume Uni et en Allemagne qu'en France (respectivement 72 et 67 % versus 64 %). Voir « The Country Ratings Poll of 24 nations », sondage GlobeScan/PIPA auprès d'un échantillon de 24,542 personnes dans 24 pays effectué entre Décembre 2013 et Avril 2014. Il est demandé d'évaluer pour une liste de 17 pays si leur influence dans le monde est plutôt positive ou plutôt négative : <http://www.globescan.com/news-and-analysis/press-releases/press-releases-2014/315-negative-views-of-russia-on-the-rise-global-survey.html>.

suscite toujours une nette majorité de jugements négatifs, tandis qu'un gros tiers de l'échantillon ne se prononce pas (réponse « ni positif ni négatif » ou refus de répondre) (figure 3.6). Depuis l'an dernier on note juste une légère remontée des réponses positives (29 %, +3 points par rapport aux deux dernières années) et un léger recul des opinions négatives (38 % contre 40 % en 2013). L'autre question aborde les responsabilités dans la continuation du conflit israélo-palestinien. Cette année, pour obliger les personnes interrogées à choisir, la possibilité de répondre « autant l'un que l'autre » avait été supprimée, on ne peut donc comparer terme à terme. Cela affecte surtout la proportion de personnes désignant les Israéliens comme responsables, qui atteint 30 %, soit une hausse de 9 points par rapport aux deux années précédentes (contre 10 % désignant les Palestiniens comme responsables, soit une hausse de 3 points depuis 2013). Mais la structure des réponses reste inchangée. Si tout au long de la période les Israéliens sont trois fois plus souvent perçus comme responsables du conflit que les Palestiniens, c'est le refus de se prononcer qui prédomine¹¹, reflétant la lassitude de l'opinion à l'égard d'un conflit qui dure depuis trop longtemps et la tentation de rejeter dos à dos ses protagonistes¹².

Figure 3.6. Image d'Israël



Baromètres CNCDH 2013-2016.

Le rôle structurant du «vieil» antisémitisme

Le croisement des questions relatives aux juifs, à Israël et au conflit (tableau 3.1), montre qu'elles sont corrélées, et qu'elles permettraient de construire un indicateur global d'antisémitisme¹³. Mais on distingue dans cet ensemble un bloc d'opinions particulièrement soudées, relevant de ce qu'on pourrait appeler le vieil antisémitisme, liant les juifs à l'argent, au pouvoir, leur reprochant leur

11. 71 % ne se prononcent pas en 2013 (63 % de réponses « autant l'un que l'autre » et 8 % « ne sait pas »), contre 72 % en 2014 (respectivement 65 % et 7 %) et 60 % « ne sait pas » en 2016.

12. Sondage Ifop pour *Sud-Ouest Dimanche*, « Les Français et le conflit israélo-palestinien », 6-8 août 2014 (N=1013).

13. Il s'agit d'une analyse dite de fiabilité. L'alpha de Cronbach qui varie entre 0 (aucune fiabilité) et 1 (fiabilité parfaite) mesure le degré de covariance entre les items. Il est ici de 0,64.

communautarisme (groupe à part) et leur attachement à Israël, et leur déniant la qualité de Français comme les autres (tableau 3.1). Ces cinq items sont les plus structurants dans cet univers de préjugés anti-juifs, comme en témoigne la force de leurs coefficients de corrélation à l'indicateur global d'antisémitisme (dernière colonne du tableau), tout particulièrement le stéréotype de leur pouvoir excessif, suivi par celui de leur rapport à l'argent (respectivement 0,58 et 0,47). Ils permettent de construire une échelle hiérarchique d'antisémitisme plus robuste que l'indicateur global. Être « tout à fait d'accord » avec l'idée que les juifs ont trop de pouvoir dénote le degré le plus élevé d'antisémitisme, ne pas rejeter absolument le cliché de leur rapport à l'argent (toute autre réponse que « pas d'accord du tout ») son degré le plus bas (Tableau 3.2)¹⁴.

Tableau 3.1. Matrice des corrélations entre les opinions à l'égard des juifs et d'Israël

	Pouvoir	Argent	+Israélien	Pas Français	Groupe	Israël-	Religion-	Shoah	Conflit	Item/Total
Pouvoir -	1,000	0,55	0,41	0,31	0,25	0,23	0,05	0,14	0,15	0,58
Argent		1,000	0,47	0,28	0,24	0,10	- 0,15	0,06	0,05	0,47
Israël compte+			1,000	0,22	0,19	0,05	0,00	0,12	0,04	0,41
Pas français				1,000	0,13	0,17	0,18	0,10	- 0,00	0,36
Groupe à part					1,000	0,11	0,15	0,11	0,00	0,30
Israël négatif						1,000	0,32	0,03	0,16	0,28
Religion négative							1,000	0,04	0,04	0,16
Parle trop Shoah								1,000	0,10	0,16
Conflit Palestiniens									1,000	0,13

Toutes les réponses ont été recodées pour être orientées dans le même sens, négatif.

Tableau 3.2. Échelle d'antisémitisme (%)

	2013	2014	2015	2016
Les juifs ont trop de pouvoir en France : Tout à fait d'accord/ plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR	11,5	14	11	6
Les Français juifs sont des Français comme les autres : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord/ plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR	14	14	10	9
Pour chacune des catégories suivantes- les juifs - dites-moi si elle constitue actuellement pour vous : un groupe à part dans la société / Un groupe ouvert aux autres, des personnes ne formant pas particulièrement un groupe, SR	32	28	27	24

14. Il s'agit d'une échelle d'attitude hiérarchique, comme toutes les échelles présentées dans le chapitre précédent (chapitre 2).

	2013	2014	2015	2016
<i>Pour les juifs français, Israël compte plus que la France : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord / plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR</i>	52	56	44	42
<i>Les juifs ont un rapport particulier à l'argent : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord / Pas d'accord du tout, SR</i>	83	81	68	59

En gras les réponses qui dénotent l'ethnocentrisme.

En revanche les opinions à l'égard d'Israël sont moins corrélées à cet univers de préjugés antisémites (tableau 3.1), celles à l'égard de la religion juive, de la Shoah et du conflit israélo-palestinien encore moins, elles relèvent d'un autre univers attitudinal. On le vérifie en faisant une analyse factorielle, qui fait apparaître les principes d'organisation des réponses ou facteurs¹⁵. Elle dégage un premier facteur auquel contribuent toutes les variables entrées dans le modèle (tableau 3.3), mais structuré par les préjugés relevant du « vieil » antisémitisme, surtout la croyance dans le pouvoir excessif des juifs et leur rapport particulier à l'argent (coefficients de 0,69 et 0,65). Le sentiment de trop parler de la Shoah vient loin derrière, suivi par l'image négative d'Israël, de la religion juive et l'attribution à Israël de la prolongation du conflit avec les Palestiniens. Le second facteur, qu'on pourrait qualifier d'anti israélisme, est structuré par une image négative d'Israël, de sa responsabilité dans le conflit et de la religion juive. Toutes les autres variables, en particulier celles qui sont au cœur de l'antisémitisme traditionnel (argent, double allégeance), y contribuent négativement. Un troisième facteur est structuré par le rejet du judaïsme et le déni de la qualité de citoyens français aux juifs. Et tant les préjugés antisémites traditionnels que les opinions sur l'enjeu israélo-palestinien lui sont corrélés négativement. À eux trois ces facteurs expliquent 52% de la variance, et le premier facteur, celui du « vieil antisémitisme, plus du quart à lui seul.

Tableau 3.3. Analyse en composantes principales sur les préjugés envers les juifs et Israël

	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3
Un groupe à part	,602	-,164	,184
Pas des Français comme les autres	,473	-,014	,546
Pour eux Israël compte plus que la France	,616	-,336	-,131
Ils ont un rapport particulier à l'argent	,654	-,334	-,236
Ils ont trop de pouvoir	,693	-,077	-,256
Image négative de la religion juive	,305	,521	,450
Image négative d'Israël	,379	,661	-,078
On parle trop de l'extermination des juifs pendant la 2 ^e GM	,396	,062	,221
Israël a la plus grande responsabilité dans la poursuite du conflit	,274	,544	-,554

15. Il s'agit ici d'une analyse en composantes principales, reprenant les neuf variables dichotomisées. La dixième, portant sur la condamnation de propos comme « sale juif », n'a pu être intégrée car elle n'a été posée qu'à la moitié de l'échantillon cette année.

Le lien entre nouvel et ancien antisémitisme

Au cœur de la thèse du nouvel antisémitisme il y a l'idée que les préjugés envers les juifs ne sont pas de même nature que les autres préjugés racistes, en particulier ceux qui ciblent les immigrés, les maghrébins, les arabes, les musulmans. Les données du Baromètre CNCDH ne vont pas dans ce sens. Le chapitre précédent montrait déjà qu'on peut construire une échelle globale d'ethnocentrisme, où le rejet des juifs va de pair avec celui des musulmans, des étrangers, des immigrés (chapitre 2, tableau 2.1). Les scores sur une échelle hiérarchique d'antisémitisme sont corrélés avec les scores obtenus par les personnes interrogées sur une échelle de sentiment anti-immigrés stricto sensu (0,36), avec leur auto définition comme raciste (0,25), avec les scores sur l'échelle de favoritisme envers les immigrés et l'échelle de non sensibilité aux discriminations vécues par les Maghrébins et les Noirs (0,30 et 0,24). En fait, l'antisémitisme tel que le mesure notre échelle est même plus corrélé avec l'échelle de rejet des immigrés (0,36) qu'avec l'image d'Israël ou la vision du conflit israélo-palestinien (dans les deux cas 0,14).

Les facteurs explicatifs des préjugés antisémites

Les facteurs qui expliquent le rejet des juifs sont globalement les mêmes que ceux qui expliquent les autres préjugés (tableau 3.4). Les scores égaux ou supérieurs à deux sur l'échelle sont plus fréquents chez les personnes âgées (52 %), chez les non bacheliers (52 %), chez celles qui ont peu de ressources et qui ont le sentiment que leur situation économique se dégrade (51 et 53 %). La religion joue moins. Globalement les catholiques se montrent un peu plus antisémites que la moyenne, suivis par les fidèles d'une autre religion, et les moins antisémites sont les personnes qui se déclarent sans religion (respectivement 45, 43 et 38,5 % de scores élevés). Mais chez les catholiques, contrairement aux années précédentes, et comme on l'a vu pour l'ethnocentrisme, l'antisémitisme est un peu plus élevé chez les non pratiquants que chez les pratiquants réguliers ou occasionnels (respectivement 47, 41 et 39 %, alors qu'en 2014 on passait de 29 % chez les non pratiquants à 50 % chez les pratiquants réguliers). Ces préjugés traditionnels envers les juifs sont beaucoup moins fréquents à gauche qu'à droite de l'échiquier politique. 58 % des personnes se classant dans les deux dernières cases de l'échelle gauche droite, contre 37 % de celles qui se classent dans les deux premières sont antisémites au sens où nous l'avons défini. Les contrastes sont encore plus frappants en termes de proximité partisane : 55 % des proches du FN ont des scores élevés d'antisémitisme et 47 % des proches de Les Républicains, contre 25 % chez les proches du Front de gauche, des communistes ou des trotskystes, et 20 % chez les sympathisants écologistes.

Contrairement au racisme anti-immigré enfin, l'antisémitisme s'observe quelle que soit l'origine des personnes interrogées (tableau 3.4), la France issue de la diversité n'en est pas exempte. La proportion de scores moyens ou hauts sur notre échelle est même légèrement plus élevée chez celles qui ont au moins un parent ou un grand-parent étranger et notamment non européen (44 % et 45 %, contre 41 % chez les personnes sans ascendance étrangère)¹⁶.

16. De même la proportion de personnes avec des scores d'au moins deux sur l'échelle d'antisémitisme est un peu plus fréquente chez celles de religion musulmane (47 % versus 42 %), mais la taille réduite des effectifs incite à la prudence (N=47).

Tableau 3.4. Facteurs explicatifs de l'antisémitisme (%)

% de scores élevés sur l'échelle d'antisémitisme	Scores 2-5
SEXE	
Homme	44
Femme	41
AGE	
18-24 ans	28
25-34 ans	39
35-44 ans	35
45-60 ans	43
60 +	52
DIPLÔME	
Moins que le bac	52
Bac	38
Bac + 2	36
Bac +3	24
ÉCHELLE Gauche /Droite	
Gauche (1,2)	37
Centre gauche (3)	35
Centre (4)	43
Centre droit (5)	40
Droite (6,7)	58
REVENUS MENSUELS	
Moins de 1400 euros	51
1400-2000	46
2000-3000	41
+ 3000	36
PRATIQUE RELIGIEUSE CATHOLIQUE	
Pratiquant régulier	41
Occasionnel	39
Non pratiquant	47
Autre religion	43
Sans religion	38
SITUATION ÉCONOMIQUE RESENTIE	
« Je vis moins bien qu'il y a quelques années »	
Tout à fait d'accord	53
Plutôt d'accord	40
Plutôt pas	37
Pas du tout	29
ASCENDANCE	
Français sans ascendance étrangère	41
Avec au moins un parent/grand-parent étranger	44
Au moins un ascendant étranger non européen	45
Ensemble	42

Source : Baromètre CNCDH 2016.

Ces divers facteurs explicatifs peuvent se recouper, se contrebalancer, l'un peut masquer l'effet de l'autre. Par exemple on sait que les jeunes sont globalement plus instruits, les catholiques pratiquants plus à droite, etc. Une technique statistique, la régression logistique, permet de distinguer l'effet spécifique de chaque variable sur l'antisémitisme « toutes choses égales par ailleurs », en considérant comme antisémite toute personne avec un score supérieur à un sur l'échelle. Les

années précédentes seuls la pratique religieuse, le diplôme et le positionnement politique avaient des effets statistiquement significatifs sur le niveau d'antisémitisme. Cette année l'orientation politique et le diplôme arrivent toujours en tête des facteurs explicatifs, une fois contrôlés les effets des autres variables entrées dans le modèle. Mais l'âge s'y est rajouté, confirmant les travaux récents explorant l'impact de la dynamique générationnelle sur les valeurs et l'ouverture aux autres¹⁷. En revanche la pratique religieuse perd son pouvoir explicatif, en raison de l'évolution déjà notée des catholiques pratiquants vers plus de tolérance. La figure suivante illustre les probabilités, prédites par le modèle, d'être antisémite quand se combinent les effets des deux variables les plus prédictives, niveau de diplôme et positionnement sur l'échelle gauche droite (figure 3.7).

Figure 3.7. Probabilité prédite d'être antisémite par diplôme et positionnement

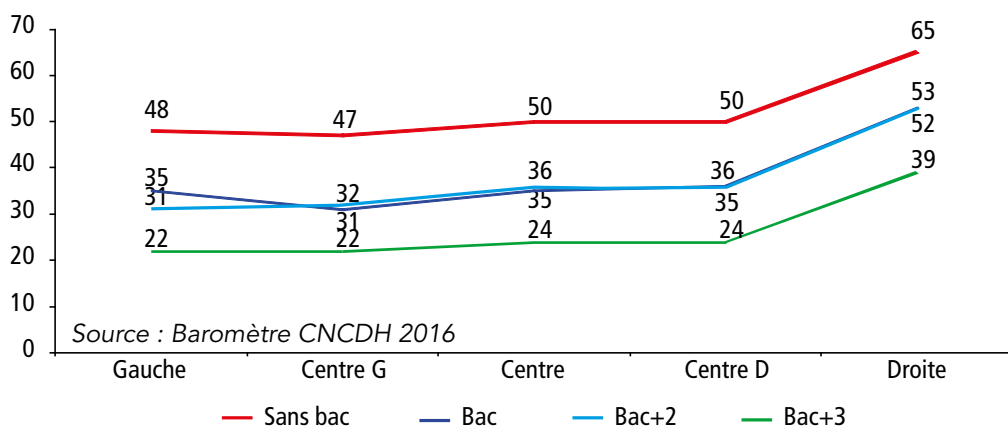
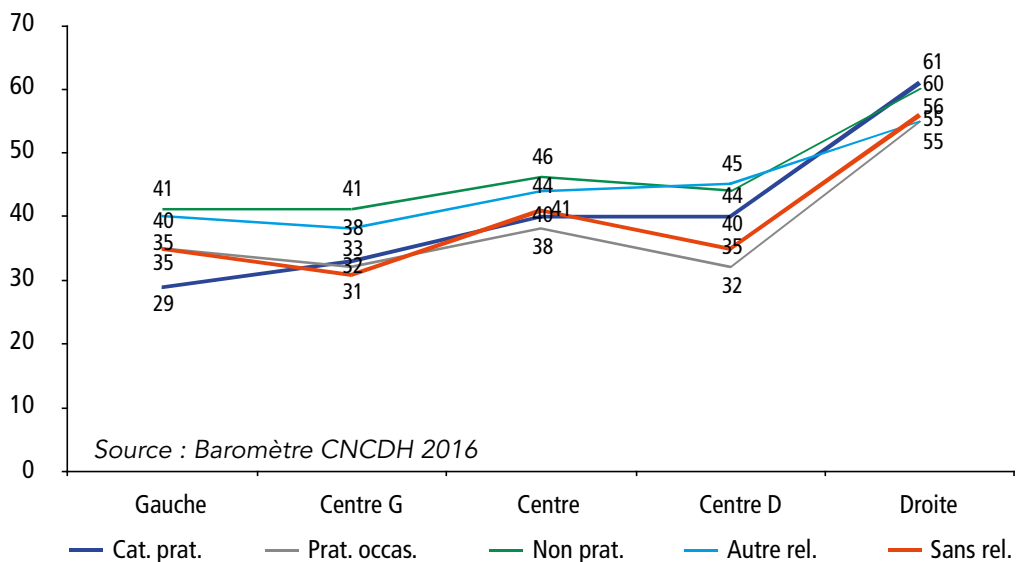


Figure 3.8. Probabilité prédite d'être antisémite par pratique religieuse et positionnement



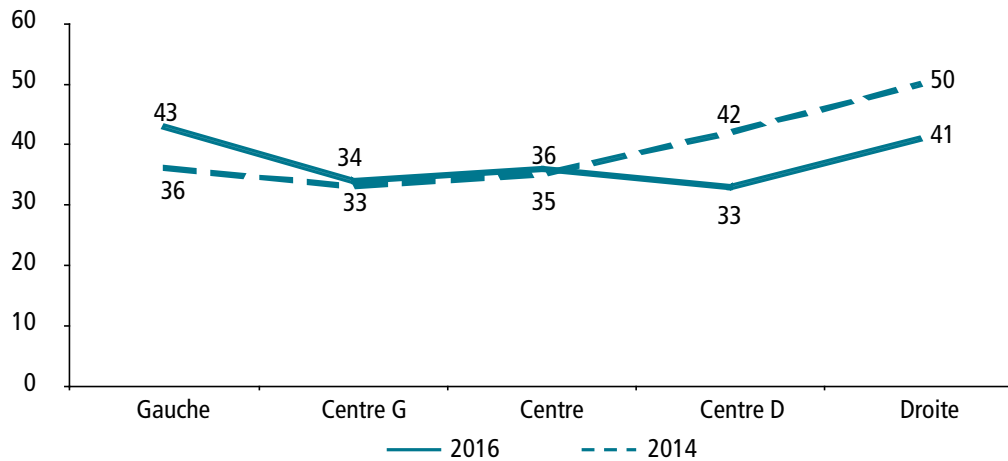
17. Vincent Tiberj, *Les citoyens qui viennent : comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France*, mémoire d'HDR, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 8 février 2016.

Qu'on se situe à gauche au centre ou à droite, l'effet du diplôme est manifeste. Moins on a fait des études, plus la probabilité d'avoir des préjugés envers les Juifs augmente, atteignant son maximum chez les personnes qui n'ont jamais fait d'études ou qui n'ont pas décroché le bac et son minimum chez celles qui ont continué à l'université (au moins bac +3). Quel que soit son diplôme, les chances qu'une personne soit antisémite augmentent d'autant plus qu'elle se situe à droite. Et les effets des deux variables se cumulent, faisant varier la probabilité d'être antisémite de 65 % chez les peu diplômés de droite à 22 % chez les très diplômés de gauche (figure 3.7). Les interactions entre l'orientation politique et la religion en revanche sont plus complexes (figure 3.8). Quelle que soit la pratique religieuse, le niveau d'antisémitisme s'élève à mesure qu'on se rapproche du pôle droit de l'échiquier politique. Mais l'effet de la religion n'est pas le même selon la couleur politique. Chez les interviewés de droite, elle n'a qu'un effet mineur. Le niveau d'antisémitisme est aussi élevé (plus de 60 % de scores moyens ou élevés) chez les catholiques très pratiquants que chez les non pratiquants et cinq points seulement les séparent des non catholiques et des pratiquants occasionnels. À gauche en revanche la religion compte plus et l'effet de la pratique s'inverse. Les catholiques pratiquants sont les moins intolérants, avec un niveau d'antisémitisme inférieur d'une douzaine de points à celui des non pratiquants.

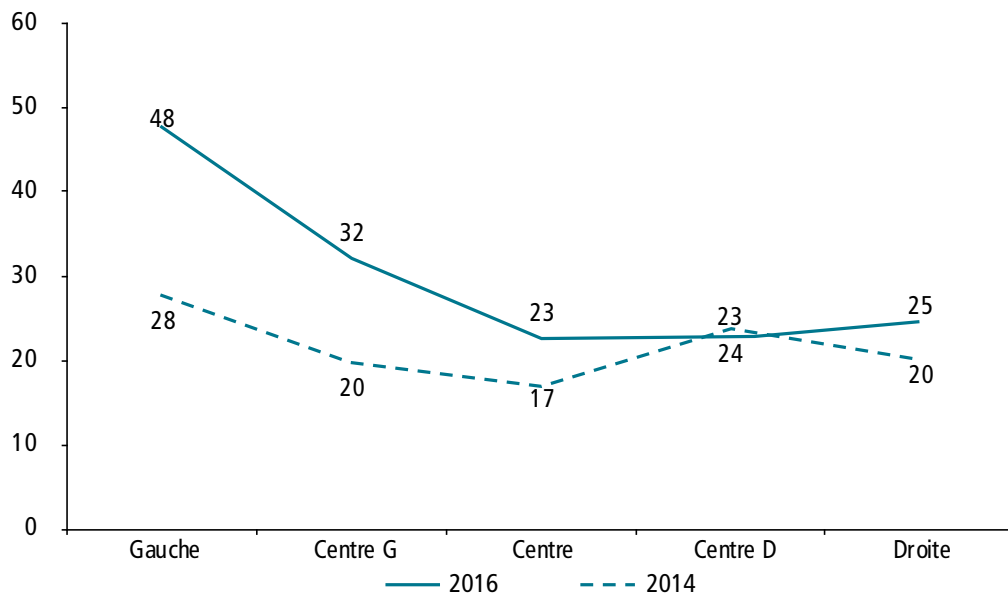
Image d'Israël, antisémitisme et orientation politique

La thèse du « nouvel » antisémitisme suppose que la diabolisation d'Israël est plus fréquente à l'extrême gauche, sur une ligne anti-impérialiste et tiers-mondiste. Ce n'était pas le cas en 2013 et 2014. Israël était alors plus critiqué par les répondants de droite. Plus de la moitié d'entre eux avait d'Israël une image plutôt voire très négative, contre un gros tiers (36 %) des répondants de gauche (figure 3.9). En 2016 en revanche les opinions envers Israël ont évolué. Elles décrivent une parfaite courbe en U, suite à un chassé-croisé des opinions négatives, qui remontent chez les répondants les plus à gauche (+ 7 points), mais décroissent chez les répondants les plus à droite (-9 points). Quant au sentiment que les Israéliens sont les premiers responsables pour la poursuite du conflit israélo-palestinien, il s'est beaucoup plus renforcé à gauche (+20 points) qu'à droite (+5 points), atteignant dans les deux premières cases de l'échelle gauche droite un niveau record de 48 %, presque deux fois plus élevé qu'à droite (figure 3.10).

En croisant image d'Israël et scores sur l'échelle d'antisémitisme avec le positionnement sur l'échelle gauche droite (tableau 3.5), on a une vision plus fine de la manière complexe dont s'articulent nouvel et ancien antisémitisme. On remarque d'abord le poids des personnes indifférentes à la question d'Israël (image ni positive ni négative) : un tiers de l'échantillon. Chez celles qui ont une opinion, c'est toujours chez celles qui se situent le plus à droite que le double rejet des Juifs et d'Israël est le plus fréquent, atteignant un niveau de 29 % (10 points au-dessus de la moyenne de l'échantillon). C'est toujours chez les plus à gauche inversement qu'on trouve le plus de personnes non-antisémites mais critiques d'Israël (26 %, contre 19 % en moyenne dans l'échantillon). En deux ans, la proportion des premiers (antisémite/anti-israélien de droite) a baissé de onze points tandis que la proportion des seconds (anti-israélien/ non antisémite de

Figure 3.9. Image négative d'Israël par position politique (2014-2016)

Source : Baromètres CNCDH 2014-2016.

Figure 3.10. Responsabilité des Israéliens dans la poursuite du conflit (2014-2016)

Source : Baromètres CNCDH 2014-2016.

gauche) a augmenté de quinze points. Une vision critique d'Israël se renforce chez les plus à gauche (deux premières cases de l'échelle gauche droite), mais elle n'est pas associée aux stéréotypes anti juifs habituels, ni d'ailleurs à aucune échelle de racisme¹⁸. Tandis qu'à droite les préjugés traditionnels, associés ou non à une image négative d'Israël, sont plus fréquents, mais en net recul depuis deux ans. L'analyse factorielle déjà évoquée confirme la spécificité des profils

18. Ainsi sur notre échelle d'ethnocentrisme c'est chez les non antisémites anti-Israéliens que la proportion de notes élevées est la plus faible (15 % sur 92 cas), alors qu'elle atteint son niveau le plus élevé chez les antisémites anti-Israéliens de droite (92 % sur 64 cas).

associés à ces deux attitudes distinctes. Du côté du premier facteur, structuré par le « vieil » antisémitisme, on trouve plutôt des personnes âgées, peu diplômées (non-bacheliers), et de droite voire d'extrême droite. Du côté du second facteur structuré par la critique d'Israël et de son rôle dans le conflit, ce sont plutôt des jeunes, diplômés et proches de la gauche non socialiste.

Tableau 3.5. Antisémitisme et image d'Israël par position sur l'échelle gauche droite (%)

Échelle Antisémitisme	Image d'Israël	Autoposition					Moyenne 2016(2015)
		Gauche	Centre G	Centre	Centre D	Droite	
Non antisémite (0-1)	Positive	14	21	16	17	18	17 (11)
	Négative	26	21	17	17	12	19 (11)
	Indifférente	23	23	24	26	12	22 (18)
Antisémitite (2-5)	Positive	12	10	12	13	13	12 (15)
	Négative	18	12	20	16	29	19 (28)
	Indifférente	8	13	11	11	16	11 (17)
		(210)	(179)	(349)	(129)	(148)	100

Source : Baromètre CNCDDH 2016.

Les résultats nuancent la thèse d'un nouvel antisémitisme chassant l'ancien. La question d'Israël ne passionne guère, celle du conflit avec les Palestiniens encore moins. Moins d'un tiers de l'échantillon se prononce sur ces deux questions, 43% sur une seule des deux, un quart sur aucune¹⁹. À la différence des actes antisémites, très réactifs, depuis le déclenchement de la Seconde Intifada, au conflit israélo-palestinien²⁰, les opinions restent structurées par les stéréotypes liés au pouvoir, à l'argent, à la suspicion de non-allégeance totale à la nation française, bref au vieil antisémitisme. Si depuis un an une vision négative d'Israël et de sa responsabilité dans la poursuite du conflit progresse fortement à l'extrême gauche (sympathisants de la gauche non socialiste et personnes se positionnant sur les deux premières cases de l'axe gauche droite), elle est dissociée des préjugés anti-juifs. Quant à ces derniers, leur recul depuis 2014 est encore plus marqué que celui des préjugés envers les autres minorités, comme si la violence des actes dont les juifs ont été victimes suscitait un réflexe de compassion et de solidarité à leur égard dans l'opinion publique.

19. Sont considérées comme « ne se prononçant pas » les personnes refusant de répondre (soit 60 % sur les responsabilités de la prolongation du conflit et 7 % sur l'image d'Israël) plus celles choisissant la réponse « ni positive ni négative » dans la question sur l'image d'Israël (26 %).

20. Sur ces évolutions voir notamment Nonna Mayer, « Vieux et nouveaux visages de l'antisémitisme en France », in Pascal Blanchard, Nicolas Bancel, Dominic Thomas (dir.), *Vers la guerre des identités ?*, Paris, La Découverte (à paraître 2016).

CHAPITRE 4

LES ATTITUDES FACE À L'ISLAM ET AUX MUSULMANS

Pour les musulmans de France, l'année 2015 a été particulièrement difficile. Les attentats djihadistes de janvier et novembre 2015 ont favorisé les amalgames entre Islam et islamisme radical, provoquant une vague d'agressions contre les musulmans et leurs lieux de culte. 429 actes et menaces ont été recensés, soit une hausse de 223 % par rapport à l'an dernier. La crise syrienne a également pesé, avec ses flots de réfugiés. Et si l'image du corps du petit Aylan a suscité en septembre émotion et appels à la solidarité, on compte aussi plusieurs maires, notamment ceux de Roanne et de Belfort, qui se sont prononcés pour accueillir en priorité des réfugiés chrétiens.

Alors que les préjugés et les discriminations dont sont spécifiquement victimes les musulmans en France et en Europe sont déjà difficilement reconnus, ce contexte n'a pas simplifié les choses. Certes, depuis les années 2000, plusieurs associations militent pour faire reconnaître les préjugés islamophobes, favorisant une prise de conscience collective du problème. Depuis 2011 le ministère de l'Intérieur comptabilise à part les actes spécifiquement dirigés contre les musulmans et leurs lieux de culte. Néanmoins, leur reconnaissance est loin d'être aussi complète que pour les actes antisémites par exemple. Et le terme même d'islamophobie reste contesté dans les débats publics, y compris par des figures de la lutte antiraciste, alors même qu'il est utilisé désormais par la plupart des spécialistes européens des préjugés¹, et qu'il n'est ni plus ni moins critiquable sur le plan sémantique que le terme d'« antisémitisme » (les « sémites » dépassant les frontières de la communauté juive) ou de xénophobie (on peut faire le même reproche à l'utilisation du suffixe « phobie » évoquant une maladie mentale), aujourd'hui d'usage courant.

Enfin, plusieurs intellectuels, comme Élisabeth Badinter dans sa tribune du numéro commémoratif de Charlie Hebdo de 2016, Philippe Val, Caroline Fourest, ou encore Patrick Kessel, plaident pour le droit à la critique de l'islam et de certaines de ses pratiques (comme le port du voile ou de la burqa) au nom des valeurs républicaines. Mais ces pratiques sont aussi rejetées pour des raisons beaucoup moins avouables. Certaines prises de positions sur l'islam et les musulmans rappellent les mécanismes argumentatifs à l'œuvre derrière le

1. Asal Houda, « Islamophobie : la fabrique d'un nouveau concept. État des lieux de la recherche. », *Sociologie* vol. 5 (1), 2014, p. 13-29.

phénomène du racisme dit « symbolique » ou « subtil », s'exprimant sous une forme ostensiblement non raciste. Aux États-Unis, plutôt que de s'opposer frontalement aux politiques de discrimination positive en faveur des Noirs (*l'affirmative action*) en utilisant des arguments racistes, leurs adversaires mettent en avant le principe d'égalité de traitement entre candidats. Leur opposition devient ainsi acceptable, ils font alors cause commune avec des penseurs et intellectuels qu'on ne peut qualifier de raciste. En France la laïcité ou le droit à critiquer la religion sont parfois instrumentalisés de cette manière contre l'islam, si bien que derrière les mêmes étendards on trouve à la fois des racistes et des antiracistes, des athées convaincus et des anti-religieux de circonstance.

Laissant de côté ces débats autour de l'islam en France, sur lesquels existent maintenant de nombreux travaux, tant en France² qu'à l'étranger³, on s'en tiendra ici aux dynamiques de l'opinion publique à son égard. Plusieurs questions se posent quand il s'agit d'étudier la perception de l'islam et des musulmans. Les opinions négatives à leur égard sont-elles des préjugés comme les autres ? Assiste-t-on à la montée d'un racisme anti-musulman ou « islamophobie » spécifique ? Est-ce la religion seulement qui est visée, ou bien ceux qui la pratiquent sont-ils également stigmatisés ? La réponse est particulièrement complexe.

Perceptions comparées de l'islam et des musulmans

Les figures 4.1 et 4.2 permettent de comparer l'acceptation de l'islam et celle des musulmans dans le temps. Certains travaux supposent que derrière les attitudes à l'égard des musulmans s'expriment en fait les attitudes à l'égard d'un groupe « racisé », essentialisé, celui des maghrébins. Les tensions autour de l'islam ne seraient alors que les reliquats de l'ordre colonial tel qu'il existait en Algérie, en Tunisie et au Maroc. En l'occurrence cette hypothèse n'est pas validée par les données du Baromètre de la CNCDH. C'était encore le cas dans les années 1990. Mais depuis les attentats du 11 septembre, l'affaire des caricatures de Mahomet, la montée des islamistes radicaux, ont changé la donne. Aujourd'hui les attitudes à l'égard des musulmans ne sont pas la simple traduction des préjugés à l'égard des maghrébins. Les musulmans sont nettement plus rejetés que les maghrébins, et l'écart dépasse quasiment systématiquement les 10 points de 2009 à 2015, pour s'atténuer légèrement en 2016 (+7 points).

Non seulement sur des questions similaires les musulmans et l'islam sont toujours moins bien acceptés que la religion juive et ses fidèles, mais le rejet s'étend de la religion musulmane à ceux qui la pratiquent. Ainsi à une question sur la qualité de Français à part entière des juifs et des musulmans de France, la proportion de personnes interrogées qui dénie aux musulmans la qualité de « Français comme les autres » est toujours supérieure à celle observée pour les juifs, avec des écarts

2. On peut citer notamment Vincent Geisser, *La Nouvelle Islamophobie. Sur le vif*, Paris, La Découverte, 2003 ; Françoise Lorcerie, *La Politisation du voile. L'affaire en France, en Europe et dans le monde arabe*, Paris, L'Harmattan, 2005 ; Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat, *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, La Découverte, 2013 ; ou encore Raphael Liogier, *Le Mythe de l'islamisation : essai sur une obsession collective*, Paris, Seuil, 2012.

3. Par exemple George Morgan et Scott Poynting (dir.), *Global Islamophobia : Muslims and moral panic in the West*, Londres, Ashgate, 2012.

Figure 4.1. Évolutions comparées des attitudes à l'égard des musulmans, des juifs, des arabes et des maghébins

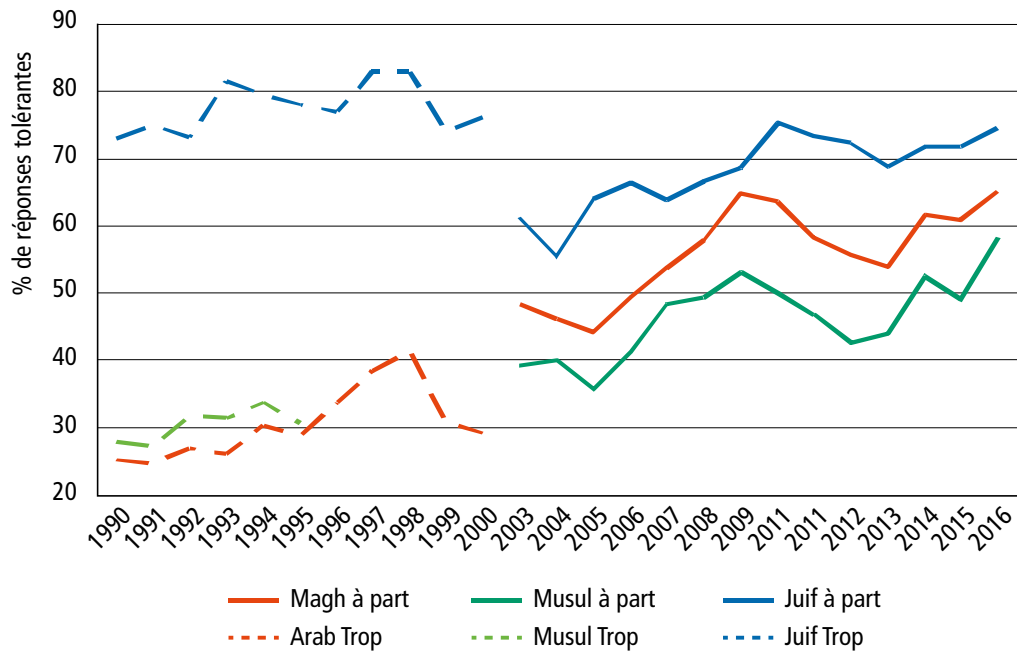
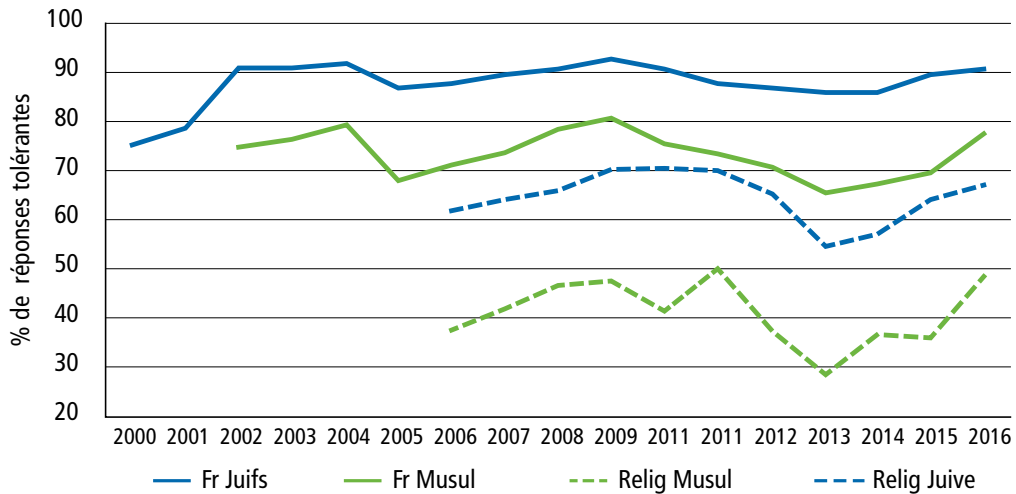


Figure 4.2. Évolutions comparées des attitudes à l'égard des musulmans, des juifs, de l'islam et de la religion juive



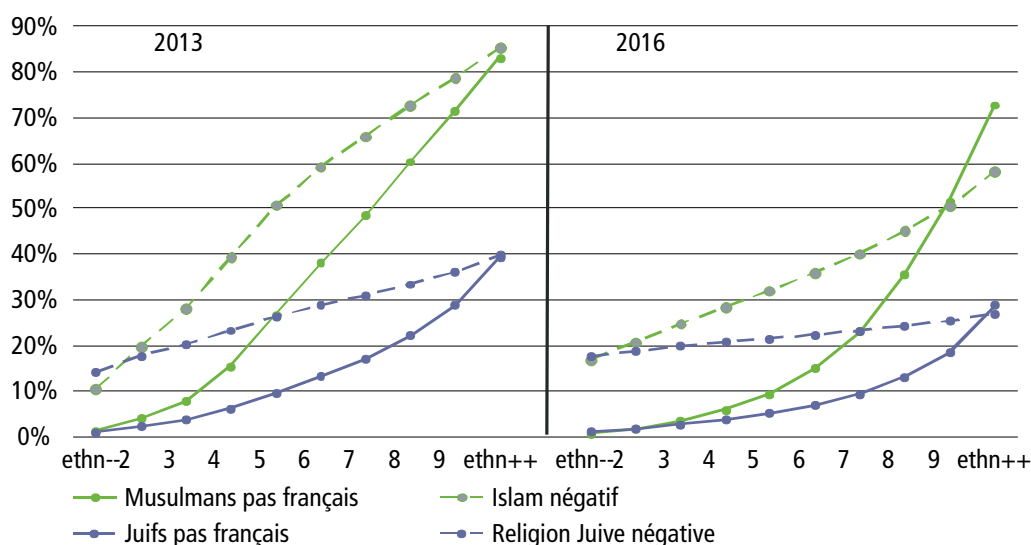
de l'ordre de 20 points en 2005, juste après la crise des banlieues, et de nouveau en 2013. Cet écart avait tendance à se creuser depuis 2009 où il était retombé à 12 points. Il est de nouveau retombé à 13 points en 2016. L'écart sur la perception des deux religions est encore plus fort : il tourne autour des 20 points en moyenne avec des pics jusqu'à 28 et 29 points dans la période 2011-2012. Toutefois si la relation à la religion musulmane reste particulièrement négative juste après les attentats de janvier 2015, les opinions se sont décrispées depuis : on note une hausse de 12 points des réponses positives entre février 2015 et janvier 2016, ramenant cette série à un niveau très proche de son record historique de 2011.

La distinction souvent faite entre rapport à la religion musulmane (islamophobie) et rapport aux pratiquants de l'islam (« racisme anti-musulman ») n'est donc pas validée. Clairement les deux attitudes sont liées dans un rejet qui reste particulièrement intense comparé à celui dont fait l'objet une autre religion minoritaire, la religion juive.

La logique des préjugés

Comment expliquer cette hostilité aux musulmans et à l'islam ? Est-ce, comme certains l'affirment, une inquiétude légitime face à des demandes vues comme dérogatoires de la part d'une communauté religieuse, ou bien une forme de rejet de l'autre, de préjugé raciste ? La figure 4.3 fait apparaître la logique derrière les réponses de rejet de l'islam et de ses pratiquants. Elle repose sur une analyse de régression logistique cherchant à expliquer les réponses à deux séries de questions : celles relatives à la citoyenneté des juifs et des musulmans, celles relatives à l'image de l'islam et de la religion juive. La variable explicative est l'échelle d'ethnocentrisme développé par Guy Michelat (voir chapitre 2), dont on a retranché les items relatifs aux juifs et aux musulmans pour qu'elle ne fasse référence à aucune minorité en particulier. On a réparti les personnes interrogées en dix groupes de taille égale (des déciles) selon leur score croissant d'ethnocentrisme sur cette échelle, des 10% les moins ethnocentristes (ethn--) aux 10% les plus ethnocentristes (ethn++). Ce graphique montre les probabilités de donner une réponse intolérante envers les juifs, les musulmans et leur religion respective, pour chacun de ces 10 groupes. Pour vérifier dans quelle mesure ces réponses varient en fonction du contexte des enquêtes, entre des périodes de fortes tensions et d'apaisement, nous avons comparé ces probabilités en 2013, année lors de laquelle la tolérance avait atteint son plus bas niveau depuis 2000, et en 2016, une des cinq années où elle était à son niveau le plus élevé depuis 1990.

Figure 4.3. Logiques des préjugés : une comparaison juifs/musulmans (2013-2016) (probabilités prédites)



On en retiendra quatre résultats clés. D'abord, indépendamment de l'année d'enquête, de la minorité ou de la religion visée, plus on est ethnocentriste, plus les chances de donner des réponses intolérantes envers ces deux minorités sont fortes. Derrière le ressentiment contre les musulmans ou l'islam, on retrouve bien les logiques classiques de rejet de l'autre, communes à l'antisémitisme. Ainsi en 2013, les répondants les plus ethnocentristes (dernier décile) ont 83 chances sur 100 de considérer que les musulmans français ne sont pas des Français comme les autres et 85 sur 100 d'avoir une image négative de l'islam, contre respectivement 1 et 10 sur 100 s'ils appartiennent au décile le moins ethnocentriste. En comparaison les probabilités de considérer que les juifs français ne sont pas des Français comme les autres oscillent alors entre 0 et 40 chances sur 100 et celles d'avoir une image négative de la religion juive de 13 à 40 chances sur 100.

Ensuite seules les personnes appartenant aux trois premiers déciles, les moins ethnocentristes, ont un faible niveau de préjugés, tant à l'égard des juifs que des musulmans. Certes le rejet de la religion dans les deux cas (traits hachurés) est supérieur à celui de ses fidèles (traits pleins), et l'islam et les Français musulmans (courbes vertes) sont moins bien vus que les Français juifs et leur religion (courbes bleues), mais les différences sont très ténues et disparaissent quasiment en 2016 pour ce qui est du déni de l'appartenance à la communauté nationale (entre le premier et le troisième décile, le refus de considérer juifs et musulmans comme Français comme les autres varie pareillement entre 0 et 3%). Il ne faut certes pas surinterpréter ces chiffres. La majorité des personnes interrogées (deux sur trois) a une image soit positive, soit indifférente (« ni positive ni négative ») de l'islam. Et avoir une image négative de l'islam n'est pas nécessairement de l'ordre de la « phobie ». On trouve dans ce groupe des anticléricaux convaincus qui s'opposent fortement à toutes les religions, sans animosité envers leurs fidèles. Mais le croisement avec le niveau d'ethnocentrisme oppose bien deux types de rejet. Il est faible, tant pour la religion que ses fidèles, chez les personnes ouvertes à la diversité (les trois premiers déciles). Il atteint en revanche des sommets chez les plus ethnocentristes.

On voit par ailleurs combien le rejet des musulmans est devenu structurant dans la France ethnocentriste. Les personnes qui se situent dans les trois derniers déciles, les plus ethnocentristes, ont clairement plus de chances d'être antisémites que le reste de la population, mais ce qui les caractérise est désormais plus encore leur aversion à l'égard des musulmans et de l'islam, et si partie d'entre elles rejettent les juifs et les musulmans, d'autres ne rejettent manifestement « que » les musulmans.

Enfin la remontée de la tolérance entre 2013 et 2016 a plusieurs effets. Le premier est celui d'un desserrement des liens entre les réponses à ces différentes questions. Par exemple, le lien entre l'opinion sur la religion juive et le niveau d'ethnocentrisme est beaucoup moins fort en 2016 qu'en 2013, tout comme le lien entre l'opinion sur la religion musulmane et l'ethnocentrisme. Cela se traduit par une « pente » beaucoup moins raide entre déciles tolérants et déciles xénophobes (figure 4.3). Le deuxième effet est celui de la baisse de l'intolérance. Ainsi parmi les plus ethnocentristes les chances d'avoir une image négative de la religion musulmane passent de 85 sur 100 en 2013 à 58 en 2016, tandis que

la probabilité de ne pas considérer les Français musulmans comme des Français comme les autres décroît de 83 à 73 chances sur 100. Difficile de dire pour l'instant si ces évolutions positives sont durables ou liées au contexte des attentats, et si les personnes interrogées disent toujours vraiment ce qu'elles pensent sur ce sujet sensible (sur les effets de désirabilité sociale et les sujets « tabous » voir supra, chapitre 2). Mais globalement l'évolution récente de l'opinion à l'égard tant de l'islam que des musulmans va dans le sens d'un moindre rejet.

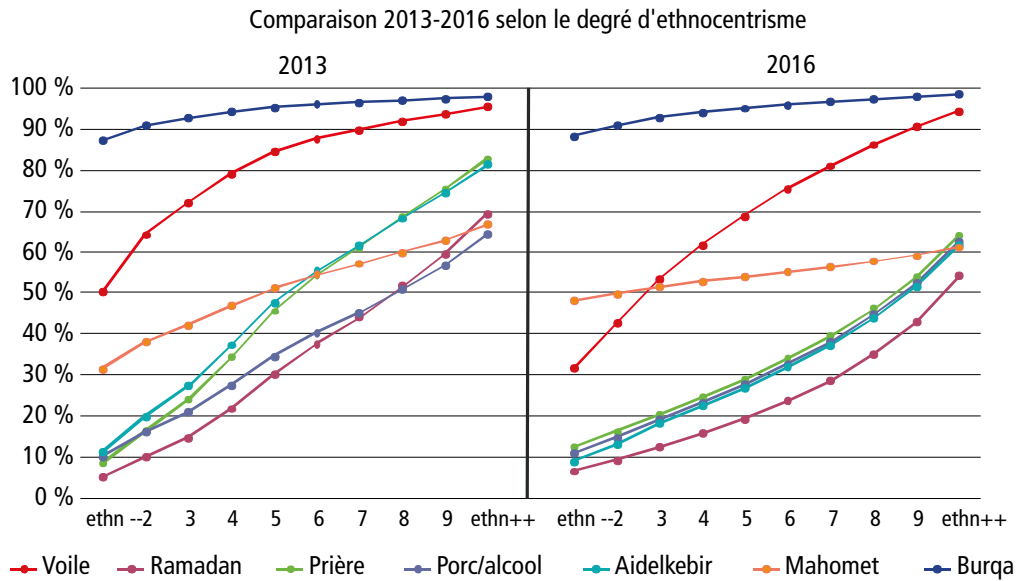
La critique de l'islam est-elle en soi islamophobe ?

Cette question revient régulièrement dans les débats publics sur l'islam. La réponse pour ce qui est des opinions est plus complexe qu'il n'y paraît. Car ce n'est pas tant la critique qui est problématique que les motivations qui sont derrière. Ainsi quand des figures des mouvements féministes s'opposent au voile ou à la burqa, qu'elles interprètent comme un signe d'oppression des femmes, cela n'est pas nécessairement raciste ou islamophobe. Ces mêmes féministes pourront d'ailleurs être montrées du doigt par leurs alter ego dans d'autres pays qui raisonnent dans un esprit plus multiculturel⁴, sur la base de l'argument de la stigmatisation d'un groupe minorisé par un groupe dominant. La spécificité de ces débats sur l'islam tient avant tout au fait que ces mêmes arguments peuvent être utilisés avec des motivations xénophobes. Dans ce cas, il ne s'agit plus de la défense des femmes, ni de la lutte contre le conservatisme religieux, mais plutôt de rejeter et de stigmatiser une minorité. Comme on l'indiquait en introduction, c'est un mécanisme que les sociologues et les psychologues du préjugé ont repéré depuis longtemps dans les contextes américains ou hollandais, qui permet de passer d'un racisme « flagrant » (*blatant*) à un racisme déguisé, euphémisé, ou « subtil ».

Le baromètre de la CNCDH inclut depuis 2006 une batterie de questions qui permet de mieux comprendre les dynamiques de la critique envers l'islam et donc d'identifier les différents types de rejet qui coexistent aujourd'hui dans l'Hexagone. Les personnes interrogées doivent donner leur avis sur différentes pratiques de l'islam et leur degré de compatibilité avec la culture française : « Selon vous le respect des pratiques religieuses musulmanes suivantes peut-il, en France, poser problème pour vivre en société ? ». Le port du voile intégral fait problème pour la quasi-totalité des personnes interrogées (93%), le port du voile pour 68 %, et l'interdiction de montrer l'image du prophète Mahomet pour une courte majorité (51 %). Les prières, les interdits alimentaires, le sacrifice du mouton pour l'Aïd-el-Kébir ne sont rejetés que par un tiers des répondants, et le jeûne du Ramadan par moins d'un quart. Quand on relie ces réponses au degré d'ethnocentrisme, on comprend mieux la complexité du phénomène (figure 4.4).

4. Eléonore Lépinard, "Migrating concepts : Immigrant integration and the regulation of religious dress in France and Canada", *Ethnicities*, 2014, p. 611-632.

Figure 4.4. Certaines pratiques musulmanes posent-elles problème pour vivre en société?



Quand il s'agit du Ramadan, des prières, du sacrifice du mouton lors de l'Aïd-el-Kébir, de l'interdiction de boire de l'alcool ou de manger du porc, la critique est effectivement avant tout motivée par un rejet xénophobe. Si les répondants appartiennent au décile le plus xénophobe en 2013, leur probabilité de considérer que l'interdiction de boire de l'alcool ou de manger du porc est de 64 sur 100. Elle est de 70 dans le cas du Ramadan, de 81 pour le sacrifice du mouton lors de l'Aïd-el-Kébir et de 83 pour les prières. En revanche le rejet de ces pratiques est particulièrement faible dans les déciles les plus tolérants. En résumé, les répondants les plus intolérants rejettent en bloc l'islam et ses pratiques, y compris celles qui concernent la vie privée des musulmans. Clairement leurs critiques relèvent du préjugé raciste. On note que la remontée générale de la tolérance entre 2013 et 2016 a permis que ces pratiques privées de l'islam soient mieux acceptées par l'ensemble des Français. Même parmi les plus ethnocentristes, cette plus grande acceptation est palpable : la probabilité de considérer que ces pratiques posent problème a décliné de 20 points de pourcentage pour les prières et le sacrifice du mouton, de 15 points pour le Ramadan. Il faut néanmoins souligner la très forte concordance des courbes pour le sacrifice du mouton, les prières et les interdits alimentaires, qui indiquent que ses trois pratiques sont rejetées « en bloc » par certains répondants.

En revanche le rejet de certaines pratiques s'observe autant parmi les répondants les plus et les moins xénophobes. Le port de la burqa par exemple suscite en 2013 comme en 2016 un rejet massif, tant parmi les répondants les plus xénophobes (presque 100 chances sur 100) que parmi les plus tolérants (entre 87 et 89 chances sur 100). Le port du voile est un cas particulièrement intéressant. Son rejet est plus marqué dans la France ethnocentriste : les probabilités de le juger problématique dépassent 9 sur 10 parmi les trois déciles les plus intolérants en 2013, et varient entre 86 et 94 chances sur 100 dans les mêmes déciles en

2016⁵. Mais il divise aussi le camp des tolérants. En 2013 les probabilités qu'il soit rejeté étaient de 50 chances sur 100 parmi les 10% de répondants les plus ouverts, dont a vu pourtant qu'ils considéraient les Français musulmans comme des Français « comme les autres » et qu'ils n'avaient aucune prévention à l'égard des pratiques privées de l'islam. Cette probabilité était de 64 chances sur 100 dans le deuxième décile le plus tolérant, puis 72 dans le troisième décile le plus tolérant. La situation a évolué vers plus d'acceptation en 2016. Désormais la probabilité de rejeter le voile n'est plus que de 31 chances sur 100 dans le décile le plus tolérant, de 42 dans le deuxième décile le plus tolérant et de 51 dans le troisième. Le port du voile polarise donc l'échantillon, entre « normalisation » pour les Français les plus tolérants et perpétuation de son rejet parmi les moins tolérants. Cette polarisation est sans doute aussi entretenue parce que le voile reste un point de crispation dans les débats publics, notamment avec la proposition défendue entre autres par Nicolas Sarkozy de l'interdire à l'université, ou encore la dénonciation du voile « à la plage » par Nadine Morano.

Enfin on voit émerger entre 2013 et 2016 un cas particulier, celui de la représentation de Mahomet. Depuis trois ans, les logiques d'opposition à cette interdiction de montrer l'image du prophète sont doubles. On observait l'affirmation d'un droit à la liberté d'expression parmi la minorité des plus tolérants, et chez les moins tolérants, une logique xénophobe de rejet de l'islam en général. Aujourd'hui, cette revendication du droit à la liberté d'expression a encore progressé parmi la frange la plus tolérante des répondants : dans les 10% les moins ethnocentristes la probabilité de rejeter cette pratique passe de 31 chances sur 100 en 2013 à 48 chances sur 100 en 2016, et de 38 à 50 chances sur 100 dans le deuxième décile le plus tolérant. C'est d'ailleurs la seule pratique musulmane qui suscite plus de rejet parmi les tolérants en 2016 qu'en 2013. Clairement on y verra l'impact des attentats de janvier contre Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher et il devient très difficile de faire la part, dans l'opposition à l'interdiction de montrer l'image de Mahomet, de ce qui tient spécifiquement au préjugé anti-musulman.

En résumé, la critique des pratiques de l'Islam peut effectivement se nourrir de préjugés xénophobes, particulièrement quand il s'agit de pratiques relatives à la sphère privée comme les interdits alimentaires. Dans d'autres cas la critique se retrouve à la fois parmi les Français tolérants et les Français xénophobes. C'est d'ailleurs dans ces cas précis que les mécanismes du racisme dit « subtil » peuvent être à l'œuvre. Défendre le droit à la caricature peut être le signe d'un attachement sincère à la liberté d'expression tout comme à l'inverse celui du rejet global d'une communauté perçue comme étrangère. C'est là toute la difficulté aujourd'hui d'étudier les préjugés et les opinions face à l'islam et aux musulmans.

5. Plus de 9 chances sur 10 de le rejeter parmi les trois déciles les plus intolérants en 2013 et entre 86 % et 94 % de chances de le rejeter dans les mêmes déciles en 2016.

CHAPITRE 5

DES SENTIMENTS PLUS NUANCÉS ENVERS LES ROMS

Comme les précédentes, l'année 2016 s'est ouverte sur des évacuations très médiatisées de bidonvilles, notamment à Paris. Le fait nouveau est que si jusqu'ici les attitudes négatives envers les Roms étaient en hausse, nous assistons pour la première fois à un recul de cette hostilité. 2015 a été caractérisée par un débat passionné portant sur les sentiments contraires suscités par les Roms¹, et un fort activisme des associations pour la défense de leurs droits, contrastant avec les discriminations institutionnelles et sociétales dont ils sont victimes.

En janvier 2016, seulement 57,4% de l'échantillon du Baromètre CNCDH pensent que les Roms, et plus spécifiquement les Roms migrants, ne veulent pas s'intégrer en France : ils étaient 77% en décembre 2014. Certes, les stéréotypes les plus traditionnels restent répandus, et 75% des sondés pensent encore que les Roms migrants sont pour la plupart nomades (soit un recul de 10 points par rapport à 2014), révélant une vraie méconnaissance de la situation. Mais les préjugés les plus négatifs sont en recul. Ainsi l'idée que les Roms vivent essentiellement de vols et de trafics est aujourd'hui partagée par seulement 57% de notre échantillon (contre 78% en décembre 2013). C'est un pourcentage encore très élevé, mais beaucoup moins que les années précédentes. Si préjugés, stéréotypes, connaissances erronées, sentiments de peur et d'hostilité continuent à se mêler avec une force et une intensité particulière dans le cas des Roms, comparés aux autres minorités, néanmoins la tendance est en train de s'inverser.

Les Roms... c'est-à-dire ?

Les groupes roms constituent une « galaxie » de communautés qui n'ont ni la même histoire ni une culture homogène ou une religion unique². Il est difficile d'estimer leur nombre. On parle de douze à quinze millions d'individus dans le monde entier. La majeure partie vit en Europe, dont 60 à 70% dans les démocraties post communistes. Traçons à titre indicatif, une ligne qui relie Rome à Helsinki, en passant par Vienne et Prague. À l'est de ce tracé imaginaire se

1. Débat ouvert au début de l'année 2015 par le choc du refus d'inhumation de Maria Francesca, le nourrisson de deux mois et demi morte en fin décembre 2014 dans la commune de Champlan, dans l'Essonne.
2. Martin Olivera, « Les Roms comme « minorité ethnique » ? Un questionnement roumain », in *Études tsiganes*, vol. 39-40, Paris, 2010, p. 128-150.

situent les communautés qui s'auto-qualifient « Roms ». À l'ouest de la ligne on trouve des groupes aux noms différents : Manouches, Sintés, Kalés, Romanichels, avec des minorités très réduites de Roms³. En France on observe la même hétérogénéité. Aux côtés des Roms d'immigration récente, dont certains vivent dans des conditions de très grande précarité, on en trouve qui sont citoyens français. Ces derniers sont issus de plusieurs vagues d'immigration datant du début du xx^e siècle, de l'entre-deux-guerres, mais aussi de l'après-guerre. La plupart d'entre eux poursuivent une stratégie de l'invisibilité, essayant de ne pas attirer l'attention sur leur comportement. De la même manière, les rapports entre Roms d'immigration récente, Roms et Manouches français ne relèvent pas toujours de la solidarité, ou de la reconnaissance d'une identité commune.

Un élément de complication vient du fait que le terme « Rom », utilisé au sens générique, a été choisi par l'Union Romani Internationale en 1971 afin d'inclure l'ensemble des groupes « Tziganes »⁴. Avec cette définition extensive des « Roms », le Conseil de l'Europe estimait en 2012 qu'ils étaient en France entre 300 et 500 000, soit autour de 0,6 % de la population⁵. Ainsi, les groupes Tziganes en France sont très différenciés entre eux, selon leur origine, leur statut juridique, leurs modes de vie. La grande majorité est composée par les « gens du voyage », communauté estimée à environ 350 000 personnes⁶. Le terme correspond à la catégorie administrative apparue dans les textes officiels dès 1972 et qui s'applique aux personnes visées par la loi du 3 janvier 1969 pour désigner des populations françaises mal identifiées (les Manouches, les Gitans, les forains, les Yéniches, etc.) du fait de leur mode de vie itinérant. Pour simplifier ce terme correspond à une population « Sans Domicile ni Résidence Fixe ».⁷ En suivant les recommandations de la CNCDDH 2012⁸, on peut définir les « gens du voyage » comme des citoyens français qui ont un mode de vie fondé à l'origine sur la mobilité, même si nombre d'entre eux sont aujourd'hui sédentaires. Ils recouvrent des réalités sociales et économiques très diverses. En France il y a aussi des groupes qui s'auto-définissent comme étant des Roms. Certains d'entre eux sont citoyens français, immigrés en France à partir de la fin du xix^e siècle, d'autres sont des citoyens bulgares, roumains, kosovars ou provenant d'autres pays d'Europe de l'Est. Seule une petite minorité des Roms ainsi définis – entre 15 et 20 000, principalement issue d'une immigration récente venant de Bulgarie et surtout de Roumanie-, vit dans une très grande précarité, dans des bidonvilles. Les autres ne sont pas « visibles », et ne vivent pas dans des conditions de misère extrême.

3. Leonardo Piasere, *Roms : une histoire européenne*, Bayard Jeunesse, Paris, 2011.

4. Définition qui a été critiquée par de nombreux groupes tsiganes. Elle a ensuite été officiellement adoptée par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, cf. Jean-Pierre Liégeois, *Council of Europe and Roma : 40 years of action*, Strasbourg, 2010.

5. <http://hub.coe.int/fr/web/coe-portal/roma>

6. Hubert Derache, *Appui à la définition d'une stratégie interministérielle renouvelée concernant la situation des gens du voyage*, Paris, 2013, Rapport au Premier ministre, http://www.fnasat.asso.fr/Rapport_Derache_072013.pdf.

7. Un livret de circulation s'est substitué à l'ancien carnet de circulation le 5 octobre 2012, après une décision du Conseil constitutionnel sur la conformité de la loi 1969/3. Voir aussi Marc Bordigoni, *Gens du Voyage, droit et vie quotidienne en France*, Paris, Dalloz-Sirey, 2013.

8. CNCDDH, « Roms – gens du voyage ». Avis sur le respect des droits des « gens du voyage » et des Roms migrants au regard des réponses récentes de la France aux instances internationales, adopté par l'Assemblée plénière du 22 mars 2012.

Puisqu'on rencontre de nombreuses difficultés à leur trouver des caractéristiques ethniques communes, dans les documents officiels c'est souvent une identification négative qui prévaut quand on essaie de définir les Manouches, les « gens du voyage » et les Roms. Ceci permet de souligner le grand niveau de rejet social dont ils font l'objet. Si on regarde nos indicateurs d'hostilité, les « gens du voyage », et à fortiori les Roms, sont les groupes qui sont les plus méconnus et qui sont confrontés au plus grand rejet de la part du reste de la population. Mais depuis janvier 2015 on constate que ces sentiments négatifs ont non seulement cessé d'augmenter mais même fortement baissé.

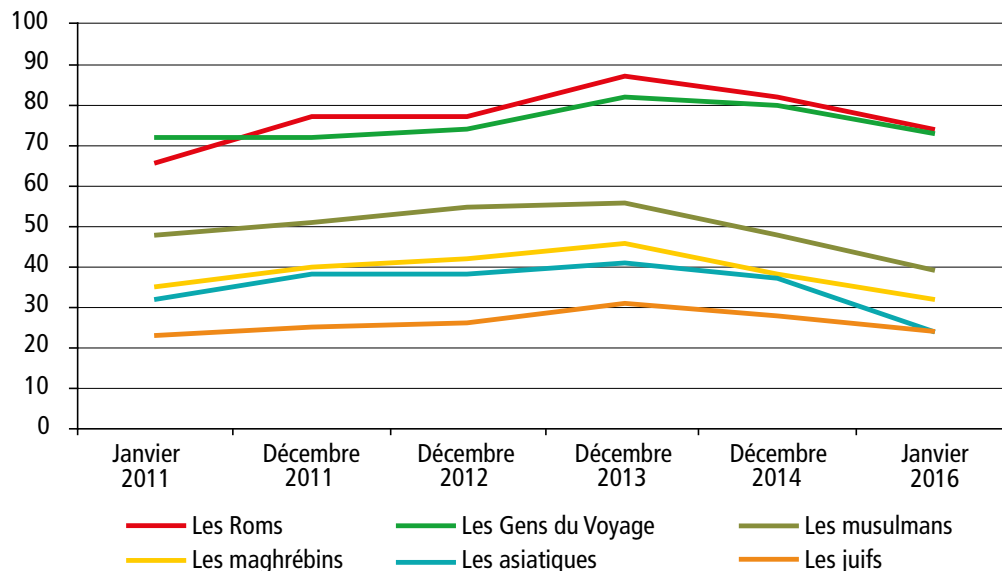
Une inversion de tendance ?

Nous sommes donc en présence d'une mosaïque de fragments ethniques, auxquels se superpose une pluralité de statuts juridiques (citoyens français, ressortissants des pays de l'Union Européenne ou d'autres pays européens, sans patrie). Confrontés à cette hétérogénéité, traditionnellement les questions de l'enquête CNCDH portent à la fois sur les « Roms » et sur les « gens du voyage ». Si l'on s'en tient aux six dernières années, les chiffres indiquent à partir de 2013 l'émergence d'une nouvelle tendance. Fin 2013 plus de 87 % de la population considérait les Roms comme un « groupe à part » dans la société, soit une augmentation de 21 points depuis janvier 2011. Mais en janvier 2016 ce n'est plus le cas que de 74 % des sondés. Quant aux « gens du voyage », on n'observe pas de grandes différences avec les Roms : 73 % de l'échantillon de l'enquête CNCDH est convaincu qu'ils sont « un groupe à part » dans notre société (contre 82 % en décembre 2013). Nous sommes donc en présence d'une baisse de l'hostilité qui se confirme envers les Roms et les gens du voyage depuis deux ans, et qui évidemment doit être corrélée avec le recul plus général du sentiment que les minorités forment des groupes à part dans la société. En outre, il est encore trop tôt pour dire si cette évolution à la baisse va se stabiliser au cours des prochaines années. Le pourcentage de ceux qui considèrent les Roms comme un groupe « ouvert aux autres » avait diminué de moitié (de 8 % à 4 %) de 2010 à 2013, en 2014 il était remonté à 6,7 % dans le cas des Roms et à 10,5 % pour les gens du voyage. En 2016 on note une légère progression de ce taux pour les gens du voyage (13,6 %), comme si de plus en plus de personnes établissaient des relations sociales positives avec les « voyageurs ». On remarque en revanche la stabilité du pourcentage de 6,7 %, pour les Roms.

De la tendance à juger divers groupes comme « à part dans la société », le graphique 5.1 montre une diminution constante, au cours des deux dernières années, pour toutes les minorités. En janvier 2011 il n'y avait que 18 points d'écart dans les réponses à cette question entre les Roms et les musulmans. Cette différence a atteint 31 points fin 2013, puis 34 points fin 2014 et 35 points en Janvier 2016. Cet écart n'a jamais été ainsi haut si l'on se tient aux données du Baromètre. Une lecture attentive des chiffres nous montre donc en même temps un recul important de ce préjugé envers les Roms, mais un recul moindre par rapport à l'autre minorité très stigmatisée comme étant à part dans la société, celle des musulmans. Pour les Roms, même avec une baisse de 13 points, l'écart par rapport aux autres groupes n'a jamais été aussi important : +35 points par rapport aux musulmans, mais surtout +42 points par rapport aux

maghrébins, +50 par rapport aux asiatiques (c'était +45 en décembre 2014), + 50 par rapport aux juifs (à noter que dans ce cas l'écart a diminué : il était de 56 points en 2013).

Figure 5.1. Tendances à juger divers groupes comme « à part dans la société »



Source : Baromètres CNCDH 2011-2016.

Romaphobie

Un préjugé est une attitude ou une opinion dirigée contre les membres d'un groupe ou d'une catégorie sociale. Il combine les croyances et les jugements de valeur avec des prédispositions émotionnelles. Les préjugés jouent un rôle clé dans la dynamique de justification des discours, des propos ainsi que des politiques, des actions et des pratiques discriminatoires. Ainsi, un regard négatif sur les Roms peut aller jusqu'à l'acceptation de propos racistes, comme par exemple « sale Rom », tenus en public. Seules 42 % des personnes de notre échantillon croient que ce type d'expressions doit être condamné « sévèrement » par la justice, soit 4 points de moins que pour les propos antisémites comme « sale juif » (46,4 %). On assiste toutefois à une baisse de la proportion de ceux qui estiment que les personnes tenant publiquement des propos racistes contre les Roms « ne doivent pas être condamnées du tout » : ils sont 13,6 % en 2016, contre 17,4 % fin 2014. Un examen approfondi des données indique un resserrement de l'écart avec les autres groupes. En 2013 et 2014 on mesurait encore un écart de -8 points quand on comparait les réactions aux propos anti-Roms et anti-Français. Aujourd'hui cet écart n'est plus que de -1,5 points, -2 si les propos racistes sont tenus à l'encontre des juifs, -1 dans le cas des « noirs » aussi bien que des « arabes ». On assisterait à une sorte de normalisation par rapport au niveau de diffusion des préjugés envers d'autres minorités.

De plus, une analyse détaillée des chiffres permet de mieux comprendre la dynamique des préjugés dans le temps, et en particulier leur diffusion au cours de la dernière année. Si en 2013 et 2014, 86 % des personnes interrogées considéraient que les Roms migrants étaient pour la plupart nomades, aujourd'hui, on l'a vu, cette opinion n'est plus partagée « que » par 75 % de notre échantillon⁹. On passe de 2,4 % des personnes interrogées qui ne sont « pas du tout d'accord » avec cette affirmation en 2014 à 4,2 % en 2016, auxquelles on peut ajouter les 12 % « pas vraiment d'accord » et les 9 % qui ne se prononcent pas.

En outre si, en 2014, 85 % de l'échantillon considérait que les Roms « exploitent très souvent les enfants », soit une légère baisse par rapport à l'année précédente, en janvier 2016 ce pourcentage est tombé à 68,6 %. On assiste donc à une inversion de tendance après l'augmentation spectaculaire au cours des années précédentes. D'après ces chiffres on peut remarquer que l'image des Roms comme voleurs et trafiquants, partagée par plus des trois quarts de la population en 2014 (77,5 %), ne l'est plus que par 57 % en 2016, soit un recul important de presque 20 points. Cette tendance est confirmée si l'on se penche sur l'opinion selon laquelle les Roms ne voudraient pas s'intégrer en France. Elle était partagée par 77 % de la population en 2014, la première fois que l'on a posé cette question dans l'enquête CNCDH, elle est tombée à 57,4 % en 2016. Si pour la majorité des Français les Roms sont donc toujours des nomades, qui exploitent les enfants, des voleurs qui ne veulent pas s'intégrer, en examinant attentivement les chiffres on constate une baisse significative du nombre de personnes partageant ces préjugés. Mais là encore nous ne pouvons savoir si la baisse observée depuis un an dénote un vrai changement de tendance.

Les entretiens en face à face conduits par l'institut de sondage CSA pour la CNCDH en 2013 permettaient de recueillir des propos extrêmement agressifs vis-à-vis des Roms, exprimant de la colère et laissant libre cours à des émotions négatives à leur égard ; aversion et dégoût, accusation d'impureté et refus du contact ; déception et frustrations dues à leur incapacité supposée à changer, mépris et même haine, chez certains, en lien avec la croyance en leur différence et leur infériorité. Même si on a vu que la diffusion de certains stéréotypes a baissé, on ne peut sous-estimer le contenu très négatif des sentiments à l'égard des Roms.

On sait également qu'il y a d'autres préjugés envers les Roms qui n'ont pas été mesurés avec le baromètre CNCDH, notamment ceux qui les voient comme uniquement pauvres et victimes, liées à un imaginaire de vulnérabilité, de mendicité et de misère. Or la représentation des Roms comme pauvres pose aussi problème. C'est le stéréotype d'un groupe ethnique vu comme dépourvu de stratification sociale, et donc sans opportunité de mobilité sociale ascendante,

9. Un pourcentage très similaire à celui qu'on trouve en Italie en 2007 (84 %) : Tommaso Vitale, Paola Arrigoni, Enrico Claps, "Regards croisés. Anti-tsiganisme et possibilité du vivre ensemble, Roms et gadjés, en Italie", in *Études Tsiganes*, 35, 2009, p. 80-103.

sans parcours possible de réussite sociale et d'intégration¹⁰. Pourtant, la plupart des Roms en France ne vivent pas dans la misère¹¹. Mais l'image des Roms reste liée à un imaginaire de pauvreté et de marginalité, véhiculé par les images médiatisées des bidonvilles, ainsi que celles des évacuations et des destructions des campements. Les représentations majoritaires des Roms ne rendent absolument pas compte de la stratification au sein même des différents groupes, de la multiplicité des groupes familiaux, de la diversité des carrières individuelles. On les voit comme un bloc uniforme, doté d'une culture homogène, sans différences socioprofessionnelles et avec des revenus comparables. Ils sont encore et toujours considérés comme pauvres et incapables. Beaucoup de citoyens pensent selon l'expression consacrée que ce sont *toujours les mêmes* qui depuis trente ans demandent l'aumône. Même s'il existe de nombreux cas d'intégrations réussies, de cohabitations satisfaisantes et de mobilité sociale ascendante, ces succès ne sont pas repris dans les médias.

Une dernière famille de préjugés est liée à l'immoralité supposée des Roms. En 2013 l'étude qualitative menée par CSA pour la CNCDH montrait un sentiment d'hostilité lié à une représentation des Roms comme « parasites » profitant du système d'aide sociale, qui s'enrichiraient en France pour mieux accumuler les richesses dans « leur pays » (comme s'ils étaient par définition tous étrangers) grâce aux aides au retour. Ils seraient en même temps « hors système » car mendiants, clochards, voleurs et capables de profiter des différentes formes d'aide publiques tout en exploitant la générosité du gouvernement français¹². Si on regarde les réactions dans les médias au débat ouvert par la lettre du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Nils Muižnieks, à M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur de la France, sur les expulsions de Roms¹³, on voit la force de ce cadrage des Roms comme opportunistes. Ils sont vus comme destinataires d'aides publiques imméritées face aux chômeurs français. Ils auraient toujours « des grosses berlines tout aussi neuves », ce seraient « des gens qui n'ont rien à faire chez nous », des étrangers qui doivent être pris en charge par des autres États européens, voire par l'Europe elle-même et « ses technocrates ». Ils auraient une « culture » d'assistés, ils ne veulent pas travailler, n'apportent rien au contrat social, sont privilégiés dans l'accès aux logements sociaux et aux aides sociales, etc. C'est un préjugé tenace et ancien. Toutefois,

10. Ce qui est contraire aux résultats de recherches portant sur les Roms Roumains en France : « Malgré la multitude de problèmes qu'ont rencontrés les citoyens roms de l'UE vivant en France, lorsqu'on leur a demandé d'évaluer leur vie en France par rapport à leur vie en Roumanie, 97 % des personnes interrogées ont déclaré que leur vie était meilleure en France (80 % ont affirmé que leur vie était bien meilleure tandis que 17 % ont déclaré qu'elle était meilleure) ». Cf. European Roma Rights Center, *Destruction des progrès, progression des destructions : les femmes et enfants roms, citoyens Européens en France*, 2014, p. 44. www.errc.org.

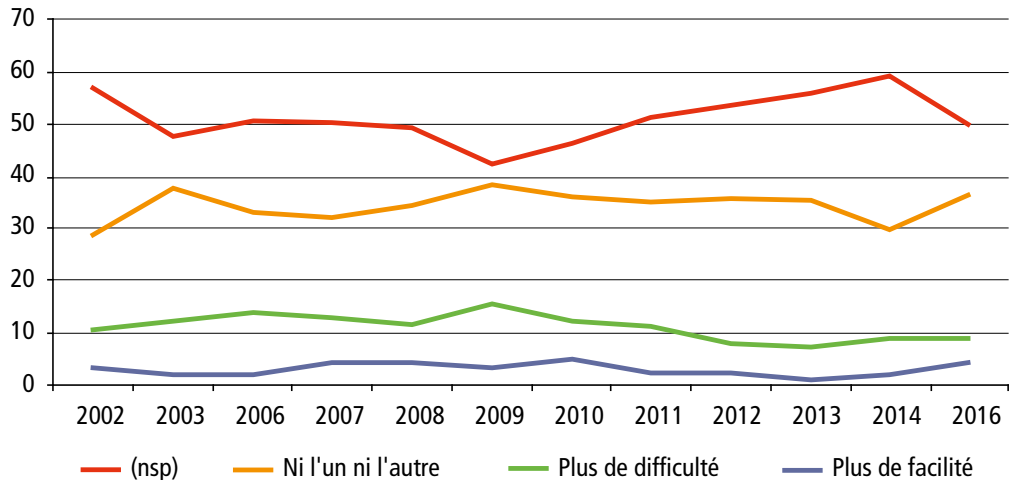
11. Thomas Aguilera, Tommaso Vitale, « Bidonvilles en Europe, la politique de l'absurde », in *Revue Projet*, 348, 2015, p. 68-76.

12. C'est ce que disait cette femme au foyer de 40 ans, qui vote FN : « On a l'impression d'être envahis. Il y a les petits qui font la manche, des insultes quand on ne donne pas d'argent. Donc là, les Roms subissent un racisme important. Mais on a vu des reportages où ils prennent l'argent pour repartir, des aides sociales, ça leur permet de rester plus aisément et de repartir chez eux plus riches, parce que le peu d'ici c'est être riche pour eux. »

13. Lettre du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Nils Muižnieks, à M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur de la France, sur les expulsions de Roms, du 16 février 2016, CommHR/MB/sf 005-2016, disponible en ligne : <https://wcd.coe.int>.

en analysant en détail le graphique 5.2 on constate là aussi une baisse du pourcentage des citoyens qui pensent qu'en France, lorsqu'on est d'origine étrangère ou immigrée, on a plus de facilité pour accéder aux aides sociales : de novembre 2009 à décembre 2014 la proportion est passée de 44 % à 59 %, mais en 2016 elle est tombée à 50 %.

Figure 5.2. Perception de facilité dans l'accès des immigrants aux prestations sociales de l'État Providence



Source : Baromètres CNCDH 2002-2016.

L'échelle de romaphobie (%)

La diffusion des préjugés envers les Roms est si large que nous avons construit une échelle hiérarchique selon le modèle dit de Loevinger, classant les réponses aux questions selon l'intensité de l'attitude mesurée. Le tableau 5.1 montre l'ensemble des questions utilisées pour la construction de l'échelle en 2014 et 2016, ainsi que les réponses dénotant de la romaphobie, et leurs résultats. D'après ces pourcentages, on constate déjà une diminution régulière du rejet sur tous les items.

Tableau 5.1. Questions pour la construction de l'échelle de romaphobie (%)

	2012	2013	2014	2016
À votre avis, les personnes qui tiennent publiquement des propos racistes, comme par exemple « sale Rom », doivent-elles être condamnées sévèrement par la justice, condamnées mais pas sévèrement ou bien ne pas être condamnées ? Oui, elles doivent être condamnées sévèrement / Oui, elles doivent être condamnées mais pas sévèrement / Non, elles ne doivent pas être condamnées / SR :		22,4	17,4	13,6
En France aujourd'hui, avez-vous le sentiment que l'on parle trop, pas assez ou ce qu'il faut de l'extermination des Tziganes, qu'on appelle aussi les Roms, pendant la Seconde Guerre mondiale ? Pas assez / Trop / Ce qu'il faut / SR :		56,1	55,1	36,9
Voici quelques opinions que nous avons entendues à propos des Roms migrants. Dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord ou pas d'accord du tout avec chacune d'entre elles. Les Roms migrants ...				
... sont pour la plupart nomades : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Pas vraiment d'accord / Pas d'accord du tout / SR :	82,6	86,1	86,1	75,0
... exploitent très souvent les enfants : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Pas vraiment d'accord / Pas d'accord du tout / SR :	74,7	84,9	81,7	68,6
... vivent essentiellement de vols et de trafics : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Pas vraiment d'accord / Pas d'accord du tout / SR :	69,5	79,0	77,6	56,9
... ne veulent pas s'intégrer en France : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Pas vraiment d'accord / Pas d'accord du tout / SR :			77,2	57,4
Pour chacune des opinions suivantes, dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout ? Les Français gens du voyage sont des Français comme les autres : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas d'accord du tout / SR :	31,1	34,4	32,6	14,8
Pour chacune des opinions suivantes, dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout ? Les Français roms sont des Français comme les autres : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas d'accord du tout / SR :				19,9

Source : Baromètres CNCDH 2015-2016.

Figurent en gras les réponses dénotant de la romaphobie.

L'échelle de romaphobie que nous avons construite est une échelle d'attitude hiérarchique, comme celles présentées dans les chapitres précédents (chapitres 2 et 3). Elle fournit un indicateur global d'hostilité à l'encontre des Roms. La matrice de corrélations nous indique que les sept variables sont suffisamment corrélées pour former un indicateur global de romaphobie. Le préjugé à l'égard des Roms vus comme des voleurs et celui selon lequel ils ne voudraient pas s'intégrer dans la société française structurent l'échelle de romaphobie, avec les coefficients de corrélation à l'échelle les plus élevés (respectivement 0,71 et 0,68). Les préjugés relatifs à leur rapport aux enfants et au nomadisme s'inscrivent dans cet indicateur de sentiments contraires aux Roms, avec des corrélations juste un peu moins fortes que pour les deux indicateurs précédents. L'item de loin le moins intégré à l'indicateur global est celui qui concerne le refus de voir condamner par la justice les personnes qui tiennent publiquement des propos tel que « sale Rom » (0,22). Effectivement, cet item relève plus de la prédisposition

à condamner des délits d'opinion que de sentiments hostiles envers les Roms – et en fait se rencontre seulement dans une petite minorité de la population, 13,6 % en 2016.

Tableau 5.2. Matrice des corrélations entre les opinions à l'égard des Roms

	sale Rom	extermination des Roms	nomades	exploitent les enfants	vols et de trafics	pas s'intégrer	Français comme les autres	Corr. Item
sale Rom	1	.108*	.043	.010	.074	.051	.160**	.221**
extermination des Roms		1	.007	.029	.151**	.083**	.201**	.297**
Roms nomades			1	.410**	.407**	.440**	.110**	.571**
exploitent les enfants				1	.569**	.515**	.140**	.631**
vols et de trafics					1	.549**	.282**	.715**
pas s'intégrer						1	.204**	.682**
Français comme les autres							1	.461**

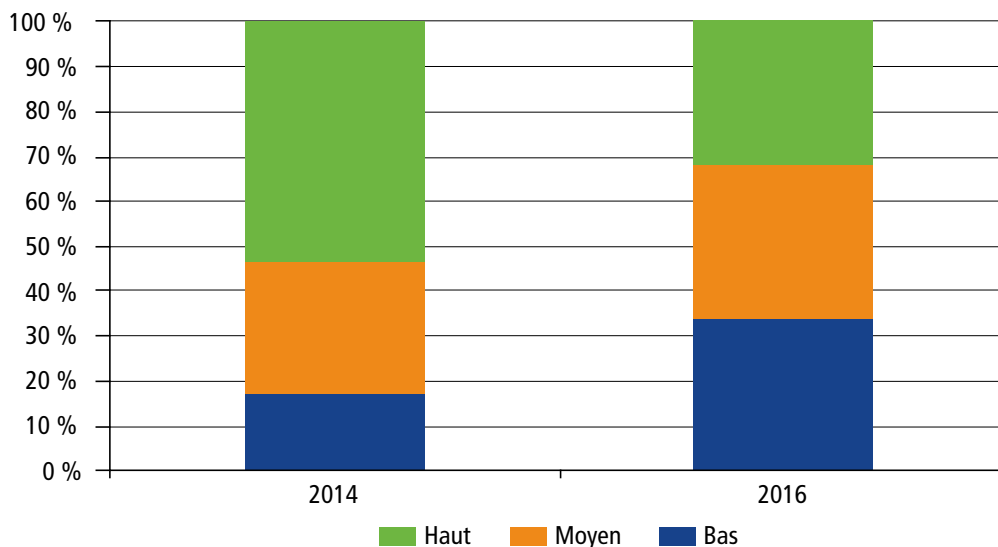
* La corrélation est significative au niveau 0.05 (2-tailed).

** La corrélation est significative au niveau 0.01 (2-tailed).

Source : Baromètre CNCDH 2016. Corrélations mesurées par le R de Pearson. Questions et échelles sont orientées dans le sens de l'hostilité aux Roms, la dernière colonne indique la corrélation de l'item à l'échelle de romaphobie.

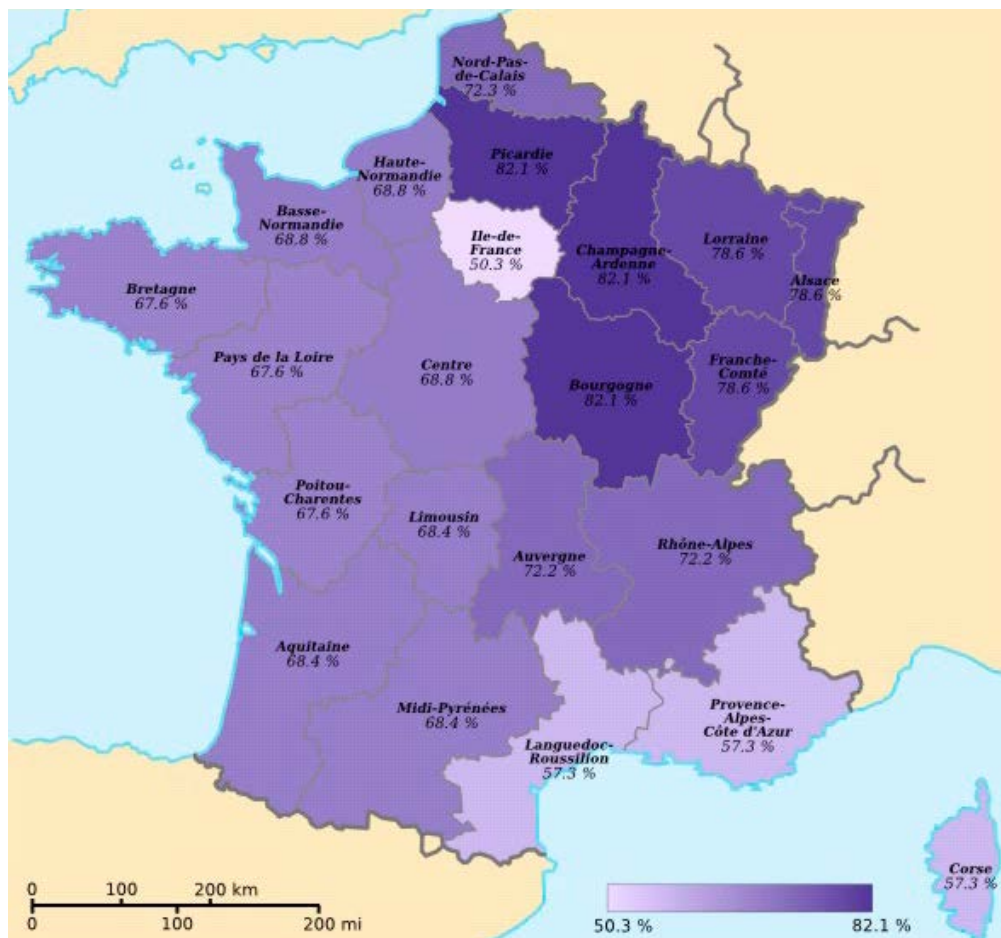
Cette échelle d'attitude d'hostilité envers les Roms permet de hiérarchiser les répondants du niveau le plus bas de préjugés au niveau le plus élevé, pour ceux qui les assument tous et ne considèrent pas les Français roms comme des Français à part entière, prennent les Roms essentiellement pour des voleurs, des nomades et des exploiters d'enfant ne voulant pas s'intégrer en France, pensent également que des propos racistes tenus publiquement contre les Roms ne doivent pas être condamnés, tout en considérant qu'on parle déjà assez – ou même trop – de l'extermination des Roms et des Tsiganes. La figure 5.3 compare les niveaux de romaphobie en 2014 et 2016. Sur cette échelle, l'hostilité à l'encontre des Roms a chuté depuis la fin 2014, la proportion de notes élevées passant de 53 à 31,6 %, et le pourcentage de notes basses a sensiblement progressé, passant de 17 % à 33,8 %.

Il est important de noter que la diffusion des sentiments négatifs à l'égard des Roms n'est pas uniforme au sein de l'Hexagone. Notre échantillon n'est pas suffisamment large pour voir des différences d'un département à l'autre, ou d'une région à l'autre, mais nous permet quand même d'observer les différences les plus importantes par grande région, avec un découpage territorial qui distingue l'Île de France, le Bassin parisien Ouest, le Bassin parisien Est, le Nord, l'Ouest, l'Est, le Sud-Ouest, le Sud-Est et la Méditerranée. Pour mieux visualiser les différences territoriales nous n'avons additionné et projeté sur la carte que les valeurs élevées et moyennes de romaphobie.

Figure 5.3. Échelle de romaphobie, années 2014 et 2016 (%)

Source : Baromètres CNCDH 2014 -2016.

On voit bien que la Région Île de France est le lieu où le niveau de romaphobie est le plus bas, car « seulement » 50 % de la population obtient des résultats allant de moyen à élevé sur l'échelle de romaphobie. Au sein de la Région Île de France, la banlieue Est de Paris et notamment le département de la Seine-Saint-Denis (93) et la ville de Paris montrent des niveaux encore plus faibles par rapport à la moyenne régionale. Sur le plan de la distribution territoriale, on constate que les grandes villes ont en général des niveaux de romaphobie au-dessous de la moyenne et leur environnement périurbain un niveau légèrement supérieur à la moyenne, alors qu'une lecture attentive des chiffres indique que dans les moyennes et petites villes, et surtout leur périurbain, ainsi que dans les territoires ruraux, la population a des scores élevés bien au-dessus de la moyenne. Il ne s'agit malgré tout que de tendances qu'on ne peut pas étudier en profondeur à cause de la taille limitée de notre échantillon. On remarque aussi un bas niveau d'hostilité dans les régions de la Méditerranée, ce qui est intéressant quand on sait qu'il s'agit d'une des parties de la France qui concentre le plus de déplacements de Roms migrants – notamment pour des rituels collectifs religieux ainsi que pour les opportunités de travail saisonnier dans l'agriculture – et où résident de nombreux Roms français et migrants ; comme c'est le cas aussi dans l'Île de France, qui a une très forte densité de Roms. Cela montre l'importance des « contacts », c'est-à-dire des connaissances que chacun peut avoir ou établir.

Figure 5.4. Romaphobie (niveau moyen ou élevé) par macro-région

Source : Baromètre CNCDH 2016.

Les facteurs explicatifs des préjugés romaphobes

Les attitudes hostiles aux Roms s'expliquent par les mêmes facteurs explicatifs que l'ethnocentrisme et l'antisémitisme, analysés dans les chapitres précédents. Le tableau 5.3 présente les facteurs classiques d'analyse des préjugés. Comme on l'a vu, en 2016, 66,2% de la population a des scores moyens ou élevés sur l'échelle de romaphobie. Le tableau indique les variations de ce pourcentage en fonction de plusieurs variables sociodémographiques, spécifiques à la sociologie du racisme. L'hostilité à l'encontre des Roms est plus fréquente et bien supérieure à la moyenne chez les personnes âgées (75%), chez les non bacheliers (74%), chez les agriculteurs (88%), les ouvriers (75%) et les employés (75,5%), et chez les individus aux faibles ressources (72%) et ayant le sentiment que leur situation économique se dégrade (77%). On remarque que, comme c'était le cas pour l'ethnocentrisme et l'antisémitisme, les sentiments négatifs envers les Roms sont un peu plus élevés chez les catholiques non pratiquants (77%) que chez les catholiques pratiquants réguliers ou occasionnels (respectivement 71,5% et 72%), et le pourcentage baisse à 60,4% parmi ceux qui vont à la messe une fois par semaine. En revanche les catholiques dans leur ensemble – et en particulier les catholiques non pratiquants – se montrent plus hostiles aux Roms que les non croyants (56,5) ou les croyants d'une autre religion (51,5%).

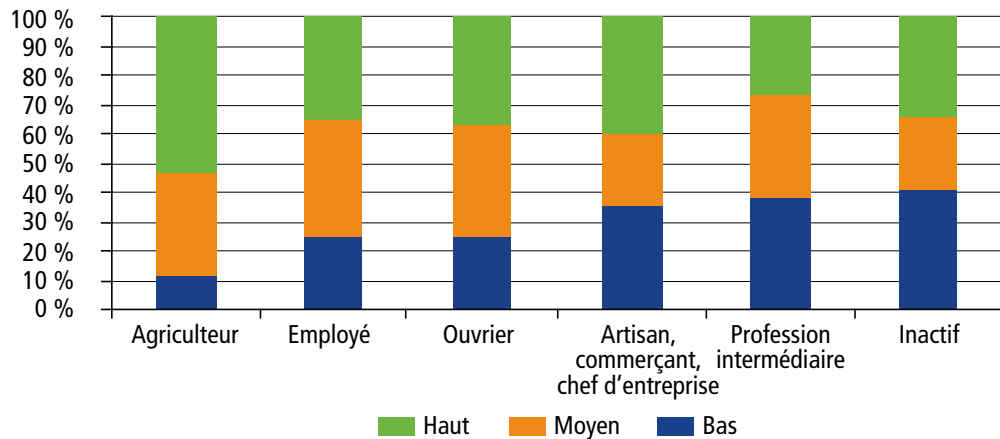
Tableau 5.3. Facteurs explicatifs de la romaphobie (%)

% de scores moyens ou élevés sur l'échelle de romaphobie	Scores 2-3
SEXE	
Homme	65
Femme	67
AGE	
18-24 ans	58
25-34 ans	65
35-44 ans	60,5
45-59 ans	65,5
60 +	73
diplôme	
Moins que le bac	74
Bac	68
Bac + 2	59
Bac +3	49
CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (ancienne profession retraités recodée)	
Agriculteur	88
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	65
Cadre supérieur	51,5
Profession intermédiaire	62
Employé	75,5
Ouvrier	75
Inactif	59
ÉCHELLE Gauche /Droite	
Gauche (1,2)	45
Centre gauche (3)	55
Centre (4)	74
Centre droit (5)	76
Droite (6,7)	88
REVENUS MENSUELS	
Moins de 1400 euros	72
1400-2000	72
2000-3000	65
+ 3000	59
PRATIQUE RELIGIEUSE CATHOLIQUE	
Pratiquant régulier	71,5
Occasionnel	72
Non pratiquant	77
Autre religion	51,5
Sans religion	56,5
SITUATION ÉCONOMIQUE RESSENTIE	
« Je vis moins bien qu'il y a quelques années »	
Tout à fait d'accord	77
Plutôt d'accord	73
Plutôt pas	58
Pas du tout	50
Ensemble	66

Source : Baromètre CNCDH 2016.

La figure 5.5 montre les différents niveaux d'hostilité envers les Roms par catégorie socio-professionnelle et souligne la diffusion, au sein des classes moyennes supérieures et des classes supérieures, d'attitudes beaucoup plus ouvertes et tolérantes que parmi les agriculteurs et les classes populaires.

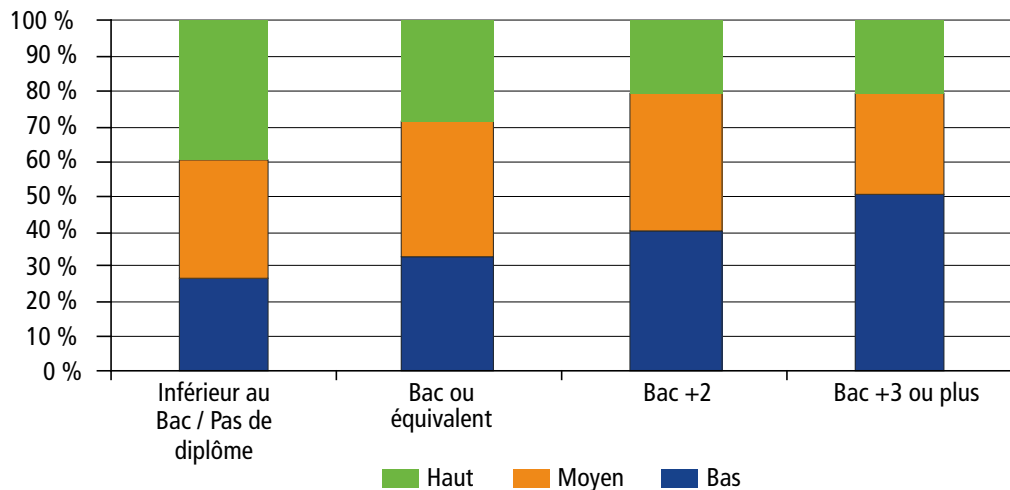
Figure 5.5. Échelle de romaphobie par catégorie socio-professionnelle, 2016 (%)



Source : Baromètre CNCDH 2016. Retraités et chômeur classés en fonction de leur ancienne profession.

Comme souvent dans les analyses du racisme, la tolérance augmente avec le niveau d'études. Le cas des Roms en France ne fait pas exception à cette règle (figure 5.6).

Figure 5.6. Échelle de romaphobie par diplôme, 2016 (%)

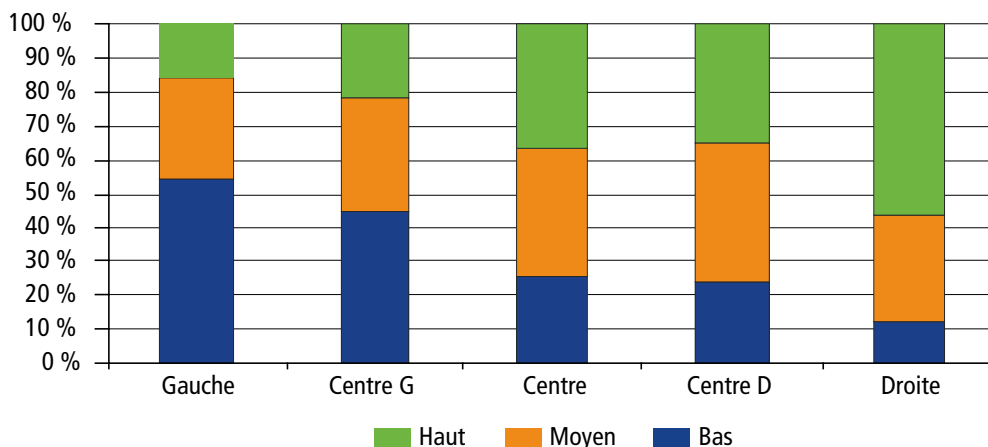


Source : Baromètre CNCDH 2016. Dernier diplôme obtenu.

Ces préjugés envers les Roms sont beaucoup moins fréquents à gauche qu'à droite de l'échiquier politique. 89,5% des sympathisants du Front National, 79% des proches de Les Républicains sont hostiles aux Roms. Ils sont plus nombreux parmi les sympathisants du Parti Socialiste que chez ceux de la « gauche de la gauche » (58% contre 40% chez les partisans du Front de gauche, des

communistes, des trotskistes ainsi que des sympathisants d'Europe Écologie les Verts). La figure 5.7 montre la répartition des scores par rapport à l'auto positionnement politique (en cinq positions). Elle rend visible la forte similitude de profils entre le centre et le centre-droit.

Figure 5.7. Échelle de romaphobie par auto positionnement politique, 2016 (%)



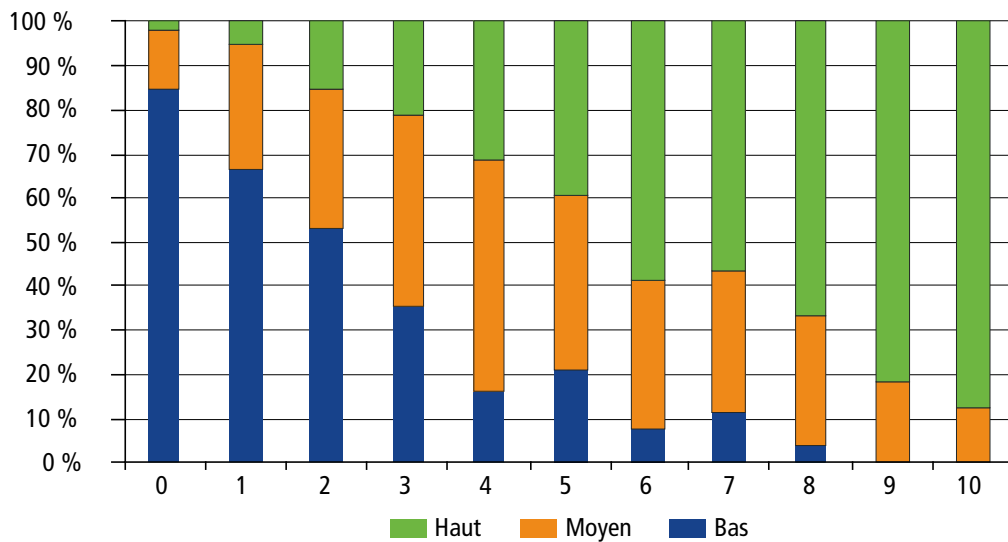
Source : Baromètre CNCDH 2016.

Surtout, il est intéressant de croiser l'échelle de romaphobie avec l'échelle d'ethnocentrisme déjà utilisée (voir chapitre 2) (figure 5.8). Plus le niveau d'ethnocentrisme augmente, plus les scores de romaphobie progressent, témoignant d'une représentation stéréotypée et cohérente de cette minorité. Aversion aux Roms et ethnocentrisme vont de pair, le résultat mérite d'être souligné. En analysant en détail le graphique on voit que ce sont surtout les personnes les moins ethnocentriques qui manifestent une ouverture d'esprit face à cette minorité.

On en tirera deux conclusions. Le racisme anti Roms n'est ni uniforme, ni universel, ni immuable. Sa présence reste forte et dominante, mais elle est variable, non seulement dans l'espace – d'un département à l'autre – mais aussi dans le temps. Et les attitudes envers les Roms suivent l'évolution générale de l'opinion : quand la tolérance augmente envers les autres minorités, la situation s'améliore pour les groupes Tziganes aussi, et la baisse de l'ethnocentrisme observée depuis deux ans réduit le risque de voir se développer des sentiments hostiles aux Roms.

Comme on l'a déjà vu dans les cas de l'antisémitisme et de l'islamophobie, ces corrélations aident à définir le profil des personnes les plus hostiles aux Roms, mais il faut pouvoir faire la part respective des effets de chaque variable. Ainsi : est-ce la catégorie socio-professionnelle qui structure le rapport aux Roms, ou le niveau d'éducation, ou le revenu familial ?

Figure 5.8. Scores sur l'échelle de romaphobie par niveau d'ethnocentrisme, 2016 (%)

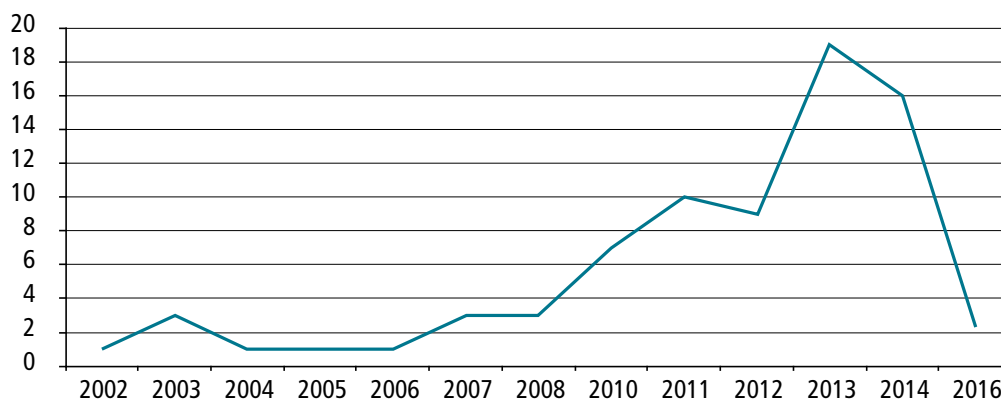


Source : Baromètre CNCDH 2016.

Nous avons ainsi contrôlé l'effet propre de chaque variable sur la romaphobie avec 4 modèles de régression logistique. Le premier à partir d'un modèle de base qui contient seulement les variables sociodémographiques (l'âge, le sexe, le parcours migratoire familial éventuel, la catégorie socioprofessionnelle et le niveau d'éducation), le second en ajoutant à ce modèle de base la position sur l'échelle d'ethnocentrisme, le troisième en introduisant en outre le positionnement politique et le dernier en complétant avec le lieu de résidence des répondants. Ce genre d'analyse permet de mesurer le « risque » de développer des sentiments hostiles aux Roms et d'atteindre des scores moyens ou élevés sur l'échelle de romaphobie. Elle montre que seuls l'âge, la position politique, la région de résidence (et notamment le bassin parisien Est, et l'Est), le fait d'avoir au moins un parent ou un grand-parent étranger et l'ethnocentrisme restent statistiquement « significatifs », c'est-à-dire qu'ils ont une influence réelle sur la probabilité d'éprouver ou non un sentiment négatif à l'encontre des Roms. On voit à nouveau l'importance de l'âge, déjà pointé comme facteur explicatif majeur par rapport à l'antisémitisme. Les cohortes auxquelles les individus appartiennent commandent les expériences collectives de socialisation et le rapport aux autres, même une fois pris en compte l'effet de la profession, du revenu familial et du niveau d'éducation. Bien évidemment l'ethnocentrisme, comme indicateur synthétique des attitudes d'ouverture ou de fermetures aux autres, joue un rôle majeur.

Moins à la mode, moins d'attention, moins de romaphobie ?

On remarque aussi que de moins en moins de personnes considèrent que les Tziganes, les Roms et les gens du voyage sont les groupes les plus discriminés en France. Elles étaient 19% en 2013 contre 2,3% début de 2016. Par contre, le pourcentage de celles qui estiment qu'on ne parle pas assez de l'extermination des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale est montée de 35% en 2013 à 40% en 2014, et 52% en 2016.

Figure 5.9. Les Roms vus comme principales victimes de racisme en France (%)

Source : Baromètres CNCDH 2002-2016.

Dans l'ensemble, on note donc des signes d'évolution dans le rapport de la société française aux minorités Roms. On parle moins des Roms, ils sont pour ainsi dire « moins à la mode ». Mais on commence à en parler mieux, avec plus de mobilisations de la part des associations et des leaders Roms dans l'espace public, une prise de conscience de l'absence de réflexion systématique à propos de l'histoire des Roms et des effets pervers des sentiments d'aversion à leur égard. Face à cette minorité, on est confronté à un paradoxe. Les Roms étaient hyper-visibles depuis des années, présents dans la presse quotidienne des grandes et moyennes villes. Mais même si on en parlait beaucoup, ces discours n'entraînaient pas de réflexion ou de connaissance critique, pas de possibilités d'interaction et de connaissance interpersonnelle. La baisse de certains préjugés à l'encontre des Roms montre que l'opinion publique commence à les connaître un peu mieux. Si dans les années passées beaucoup d'entre eux pratiquaient une « stratégie d'invisibilité » et pouvaient avoir tendance à dissimuler leur identité en public, dans les deux dernières années on assiste à une timide amorce de prise de parole publique de la part de leaders et intellectuels roms, hommes et femmes.

Les mobilisations qui se sont développées à partir du 2009 autour des droits des Roms, surtout en faveur de ceux qui connaissent la plus grande précarité¹⁴, commencent manifestement à porter leurs fruits et à diffuser des connaissances plus fines des groupes rassemblés sous cette étiquette, au-delà des cercles très étroits des militants pour les droits de l'homme. Déjà en 2014 nous remarquons qu'elles avaient contribué à attirer l'attention sur les discriminations vécues par les Roms, et nous soulignons l'intensification du nombre de film et de documentaires tentant de faire de l'information et des enquêtes approfondies. Ces dernières années des initiatives ont été développées directement par les groupes roms pour établir des liens avec les riverains, organiser des concerts et des fêtes, des prises de parole publiques et des manifestations sur le modèle des « flash mobs », créatif et théâtral.

14. Patrick Bruneteaux, Norah Benarrosch-Orsoni, *Intégrer les Roms ? Travail militant et mobilisation sociale auprès des familles de Saint-Maur (Val-de-Marne)*, Paris, L'Harmattan, 2012.

Des campagnes pour lutter contre les préjugés envers les Roms, en les faisant mieux connaître se sont développées, ainsi qu'une attention plus importante à la représentation qu'en donnent les médias en termes de délinquance et pauvreté. Celles-ci ont beau avoir des conséquences différentes dans l'attribution du blâme et de la responsabilité, elles participent ensemble de la définition de la question Rom comme « problème ». Très souvent, d'ailleurs, ce « problème » serait le résultat du comportement et de la mentalité *romani* en soi et non le résultat d'une *relation* entre les Roms et les politiques publiques. C'est un exemple typique d'aveuglement logique (*logical blindness*), que renvoie la responsabilité à une seule partie et qui ne prend pas en compte l'interaction entre les deux parties en question.

Les associations de Roms et de Manouches ont tendance à prendre de plus en plus la parole, à organiser des activités et à porter plainte contre les stéréotypes et leur instrumentalisation. Il ne s'agit plus seulement de lutter contre l'exclusion sociale des Roms, mais aussi d'inverser les processus de stigmatisation et de promouvoir la coexistence avec la société majoritaire. Ce faisant la tendance actuelle est à la diffusion d'initiatives pour la reconnaissance mutuelle, qui vise à modifier l'image des Roms et leur mode de visibilité, et à contrer les représentations stéréotypées dans les médias. Cela a pu contribuer à la relative amélioration de leur image.

CHAPITRE 6

L'IMPACT DES ATTENTATS DE 2015 SUR L'OPINION

Après deux séries d'attentats meurtriers, on pouvait craindre les amalgames entre Islam et terrorisme, et une stigmatisation des musulmans de France, tandis que le flux croissant des réfugiés fuyant les conflits en Irak et en Syrie laissait présager d'un durcissement de l'opinion à l'égard des immigrés. Le triplement des actes et menaces antimusulmans recensés en 2015, dont 58% intervenus en janvier et en novembre juste après les attentats, va dans ce sens. La progression électorale du Front national aux scrutins départemental de mars et régional de décembre également, un parti qui a fait de l'immigration sa cible privilégiée, et qui présente les migrants comme infiltrés par les djihadistes. Pourtant deux enquêtes effectuées pour la CNCDH, l'une après les attentats contre Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher (3-13 mars 2015), l'autre deux mois après les attentats du 13 novembre (6-11 janvier 2016), amènent à des conclusions plus nuancées. On observe bien une demande sécuritaire, face à un terrorisme qui fait peur, tout comme un réflexe de fermeture face aux réfugiés. Mais les opinions en faveur de la peine de mort continuent à baisser. Et loin de reculer, l'acceptation des minorités qui vivent en France, y compris la minorité musulmane, progresse globalement depuis trois ans. On suggère ici deux pistes explicatives du phénomène parmi d'autres, la réaction « républicaine » aux attentats, et les transformations en cours à droite.

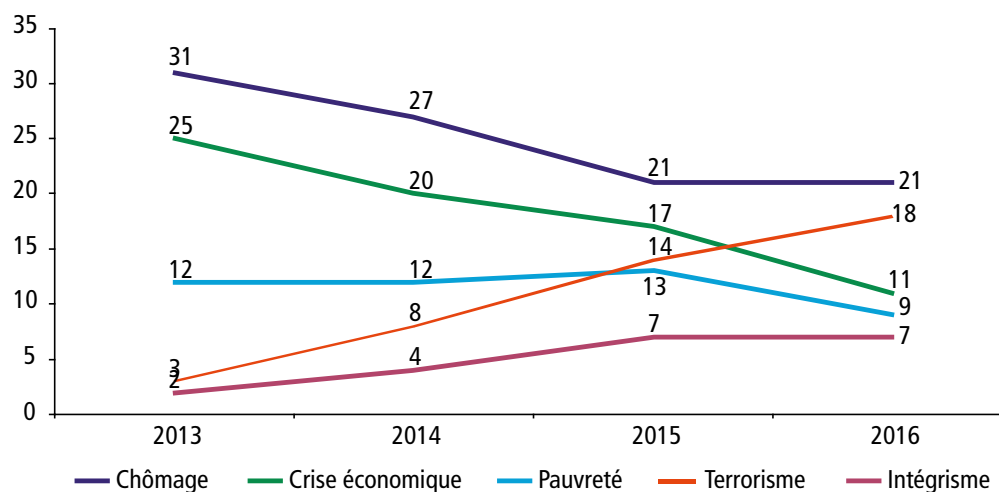
Une demande de protection

Chaque année l'enquête de la CNCDH s'ouvre sur une question demandant de « dire quelles sont vos principales craintes pour la société française. En premier ? En second ? »¹. Et invariablement, les problèmes économiques viennent en tête, le chômage, la crise (en gris, figure 6.1). Mais progressivement le terrorisme (en rouge) s'est imposé à leurs dépens. Il était au sixième rang des craintes en 2013, au quatrième en 2014, au troisième début 2015, en 2016 il a gagné la seconde place juste derrière le chômage (respectivement 18 et 21 % des citations). Si on cumule les premiers et seconds choix, c'est 32 % des

1. Items sur la liste : la pollution, la pauvreté, l'insécurité, le racisme, l'antisémitisme, l'intégrisme religieux, le chômage, la drogue, la perte de l'identité de la France, la corruption et les affaires, l'immigration, la mondialisation, la crise économique, le terrorisme, aucune, autre (le Sida a été supprimé de la liste en 2016).

personnes interrogées qui citent le terrorisme parmi leurs craintes en 2016 (contre 37 % citant le chômage) et cette proportion atteint un niveau record chez les femmes (37 % contre 24 % chez les hommes), traditionnellement plus sensibles à la violence et à la guerre. On note de même la montée des inquiétudes concernant l'intégrisme religieux (figure 6.1), passé entre 2013 et 2016 de la huitième à la sixième place.

Figure 6.1. Évolution des craintes pour la société française



Face à cette menace, deux mois après les événements, la sécurité prime sur la liberté. Pour 88 % des personnes interrogées en 2016, et 93 % parmi celles qui citent le terrorisme parmi leurs craintes pour la société française, « si quelqu'un est soupçonné de préparer un attentat terroriste en France, la police devrait avoir le droit de le garder en prison jusqu'à être sûre que cette personne n'est pas impliquée » (dont 62 % « tout à fait d'accord », contre 11 % plutôt pas ou pas du tout d'accord et 1 % seulement de refus de répondre). Et si c'est chez les sympathisants du Front national et de Les Républicains que cette demande sécuritaire est la plus forte (93 % en faveur de garder le suspect en prison), même à l'extrême gauche cette opinion est majoritaire (72 % d'approbation chez les proches du PC et du Front de gauche et 71 % chez les écologistes d'EELV). De même 80 % des personnes interrogées estiment que la police doit pouvoir enquêter en cas de menace terroriste « même si cela peut restreindre les libertés individuelles », contre 16 % estimant que « les libertés individuelles doivent être protégées même si cela peut gêner les enquêtes policières sur des menaces terroristes » et 3 % qui ne se prononcent pas. Là les variations selon l'orientation politique sont plus fortes, le soutien au droit d'enquête de la police passant de plus de 90 % chez les sympathisants de Les Républicains et du FN à 48 % chez ceux de la gauche radicale (contre 42 % donnant priorité à la défense des libertés individuelles). Mais il n'y a que chez les écologistes qu'on trouve une majorité pour limiter les droits de la police (52 % contre 46 %). Et sur ces deux questions, les femmes se montrent toujours plus « sécuritaires » que les hommes.

Un réflexe de fermeture

Face aux réfugiés l'opinion est plus partagée, comme le montrent les réponses à la question suivante : « La France a décidé d'accueillir 30.000 personnes sur deux ans pour participer à l'effort européen d'accueil des réfugiés. Au sujet de ces réfugiés, de laquelle des deux opinions suivantes vous sentez-vous le plus proche : C'est un devoir pour la France d'accueillir les réfugiés des pays en guerre /La France ne doit pas accueillir ces réfugiés car il faut avant tout aider les personnes qui n'arrivent pas à se loger et à vivre décemment en France ». Une forte minorité (41 %) choisit la première alternative, celle du devoir d'accueil. Mais la seconde réponse est majoritaire, 54 % des personnes interrogées donnent priorité aux Français défavorisés sur les réfugiés. Une autre question est aléatoirement proposée sous quatre versions différentes, pour voir si remplacer « réfugiés » par « migrants », ou préciser leur origine (Syrie et Irak ou Afrique) change les réponses : « Aujourd'hui, un grand nombre de migrants (réfugiés) venant de Syrie et d'Irak (d'Afrique) arrivent en France. Vous pensez que la France doit les accueillir ? Devrait les accueillir mais la situation actuelle du pays ne le permet pas ? N'a pas à les accueillir ? ». Seule une minorité de l'échantillon se prononce par principe contre leur accueil, dans une proportion qui varie de 15-16 % pour les migrants ou réfugiés d'Afrique à 18 % pour les migrants de Syrie et d'Irak et 20 % pour les réfugiés de ces deux pays. Une minorité plus conséquente se prononce pour leur accueil, allant de 21 % pour les migrants d'Afrique et 24 % pour les réfugiés de ce pays, à 31 % pour les populations de Syrie ou d'Irak quelle que soit la manière de les désigner. Mais une nette majorité se dit d'accord sur le principe tout en estimant que la situation ne permet pas de le mettre en œuvre, dans des proportions qui vont de la moitié dans le cas des réfugiés et migrants d'Irak et de Syrie, à 58 % pour les réfugiés d'Afrique et 62 % pour les migrants de ce pays (tableau 6.1).

Tableau 6.1. Opinions sur l'accueil des réfugiés selon le terme employé et le pays d'origine (%)

	Migrants de Syrie et Irak	Réfugiés de Syrie et Irak	Migrants d'Afrique	Réfugiés d'Afrique
La France doit les accueillir	30	30	21	24
Devrait les accueillir mais la situation actuelle du pays ne le permet pas	50	49	62	58
N'a pas à les accueillir	18	20	15	16
Nsp	2	1	2	2

Source : Baromètre CNCDH 2016.

Ces moyennes cachent toutefois des clivages plus importants que les questions précédentes.

Le principe de l'accueil des réfugiés, globalement admis par 41 % de l'échantillon, est beaucoup plus souvent affirmé à gauche, passant de 12 % chez les personnes qui se situent à l'extrémité droite de l'échelle gauche droite à 68 % chez celles qui se placent à l'extrême gauche, de 4 % chez les sympathisants du FN à 75 % chez ceux de la gauche non socialiste. Il est d'autant plus approuvé

que la personne est ouverte aux autres, passant de 6 % chez les répondants très ethnocentristes (scores élevés sur l'échelle présentée au chapitre 2) à 84 % chez ceux qui ne le sont pas du tout. Il dépend enfin du rapport à la religion. Les musulmans, par solidarité avec des populations souvent de même religion, sont de loin les plus accueillants (64 % d'opinions favorables à l'accueil des réfugiés). Les catholiques les plus pratiquants le sont aussi un peu plus que la moyenne (45 %, contre 35 % chez les pratiquants occasionnels), plus sensibles aux messages répétés du pape François demandant à chaque famille d'accueillir des migrants, comme le confirment d'autres sondages auprès de la population catholique². Les femmes sont toujours un peu plus réticentes que les hommes à accueillir des réfugiés. Il y a enfin, bien sûr, la dimension socioéconomique. Les moins favorables à l'accueil des réfugiés sont ceux qui ont le plus de mal déjà à s'en sortir, les bas revenus, les milieux populaires. Ainsi l'approbation du principe de leur accueil passe de 28 % dans les catégories populaires à 57 % dans les catégories moyennes et supérieures, de 24 % chez les répondants qui ont tout à fait le sentiment de vivre moins bien qu'il y a quelques années, à 67 % chez ceux qui n'ont pas du tout cette impression.

Une analyse de régression logistique permet de tester les effets respectifs de l'âge, du genre, du diplôme, du revenu, de la pratique religieuse, du placement sur l'échelle gauche droite et du niveau d'ethnocentrisme sur la probabilité d'être favorable à l'accueil des réfugiés. Une fois contrôlé l'effet de toutes ces variables, le genre, la pratique religieuse et le diplôme n'ont pas d'impact significatif. L'âge joue faiblement, les tranches d'âge intermédiaires, celles des actifs, se montrent plus réticentes. Mais c'est le niveau d'ethnocentrisme, l'intolérance à l'Autre, qui est de loin le facteur le plus explicatif, suivi par l'orientation politique et le revenu du foyer. Autrement dit les attitudes à l'égard des réfugiés ont des causes à la fois socioéconomiques et idéologiques.

Un recul des attitudes autoritaires et intolérantes

Pour autant, il faut souligner que cette demande sécuritaire, au détriment éventuel des libertés individuelles, ne s'accompagne pas d'une remontée des opinions autoritaires dans la société française. Et si l'opinion majoritaire est qu'il n'est pas possible, dans le contexte économique actuel, d'accueillir tant de réfugiés, qu'il faut donner la priorité à ceux qui en France ont déjà du mal à s'en sortir, on ne note aucune remontée d'intolérance envers les minorités qui composent la France, y compris envers les musulmans.

Les partisans du retour à la peine de mort restent minoritaires. Ils étaient 46 % en 2011, 43 % en 2013, 39 % en 2014, et après une brève remontée à 42 % au lendemain des attentats de janvier, le niveau est retombé à 39 %, soit des variations assez comparables à celles que donne le Baromètre d'image du FN

2. Voir notamment le sondage IFOP pour *La Croix et Le Pèlerin*, effectué du 16 au 21 septembre 2015 par questionnaire auto-administré en ligne auprès d'un échantillon de 2 997 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

de TNS-Sofres³. La proportion de personnes jugeant que « les tribunaux français ne sont pas assez sévères » reste très élevée, mais elle a commencé sa montée en 2009, passant de 58 % à la fin de cette année-là à 75 % fin 2013. Depuis elle est retombée à 71 % en 2015 et 69 % en 2016. Enfin sur une échelle d'autoritarisme (voir figure 2.3, chapitre 2 de cette partie) combinant les opinions sur la peine de mort, le laxisme de la justice et l'intolérance envers l'homosexualité, la proportion des « non autoritaires » (score inférieur à 2), qui avait nettement baissé entre 2009 et 2013, est en hausse continue depuis, passant de 33 % en 2013 à 42 % en 2016.

Dans le même temps l'acceptation des minorités, loin de chuter après les attentats, a progressé de manière spectaculaire. L'indice longitudinal de tolérance, qui offre une vision synthétique de ces tendances sur la base de 69 séries de questions posées depuis les années 90, a progressé de dix points entre 2013 et 2016, retrouvant son niveau de 2004 : 64 sur 100 (figure 1.1, chapitre 1). Mais les évolutions les plus fortes s'observent après les attentats : l'indice gagne deux points entre 2013 et 2014, trois entre 2014 et 2015 et cinq entre 2015 et 2016. On le constate pour toutes les minorités, y compris pour les Roms, les moins aimés (chapitre 5) et sur la quasi-totalité des questions de l'enquête, y compris certaines où on aurait pu s'attendre à une crispation ethnocentriste après des attentats commis au nom d'un Islam radical. Ainsi entre 2014 et 2016, l'idée que « la France doit rester un pays chrétien » recule de 21 points (de 74 à 53 %), entre 2013 et 2016 la proportion de personnes à qui l'islam évoque quelque chose de positif passe de 20 à 32 %, la proportion estimant qu'il faut permettre aux Musulmans d'exercer leur religion dans de bonnes conditions de 69 à 79 % tandis que l'approbation du principe du droit de vote pour les étrangers aux élections locales passe de 38 % à 47 % (et son rejet de 62 % à 49 %).

Jamais il n'y a eu un tel unanimisme pour juger nécessaire une lutte vigoureuse contre le racisme, l'antisémitisme et les préjugés envers les musulmans (respectivement 71 %, 68 % et 63 %). Cela peut paraître paradoxal puisque toute une littérature, notamment après les attentats du 11 septembre à New York, montre plutôt que le sentiment de menace accroît les préférences autoritaires et ethnocentristes. Mais d'autres auteurs, spécialistes des émotions comme le psychologue George Marcus, soulignent également la manière dont l'anxiété remet en cause les comportements de routine, les habitudes et les opinions acquises, encourage une réflexion critique, contrairement à la colère⁴. Pour le mesurer il faut des expérimentations hors du champ du baromètre de la CNCDH. On s'en tiendra ici plutôt aux effets du contexte institutionnel et partisan.

3. Le sondage, effectué en face à face comme celui de la CNCDH, du 28 janvier au 1^{er} février 2016 pour *Le Monde*, France Info et Canal+, montre aussi une tendance de long terme à la baisse de la proportion des partisans de la peine de mort et un recul de 4 points par rapport à l'an dernier (de 36 à 32 %). Si la proportion d'interviewés estimant que « la justice n'est pas assez sévère avec les petits délinquants est en hausse (+4), son niveau (70 %) est comparable à celui qu'on trouve pour la question de la CNCDH.

4. Pour un bilan des travaux analysant l'impact psychologique du terrorisme ainsi qu'une prise en compte du type d'émotions mobilisées après les attentats de Charlie Hebdo et leur impact voir George Marcus, Pavlos Vasilopoulos, Martial Foucault, « Responses to the Charlie Hebdo Attacks between ideology and Political judgment », communication présentée au Congrès de l'AFSP, Aix en Provence, 22-24 juin 2015.

La riposte républicaine

Une première piste explicative est la manière dont les pouvoirs publics réagissent à l'événement et le cadrent. Ce sont les institutions qui donnent le « la ». Après l'attentat contre Charlie Hebdo et contre l'Hyper Cacher, la réaction de François Hollande et des principaux partis politiques a été d'appeler à des marches républicaines, placées sous le signe de la solidarité avec les victimes et de la mobilisation contre toutes les formes d'intolérance. Réagissant à cet appel près de quatre millions de personnes ont manifesté à travers toute la France, les 10-11 janvier, avec des pancartes « je suis Charlie », « je suis juif », « je suis musulman », « je suis policier ». Sans compter les nombreuses mobilisations locales dans des petites communes éloignées des centres et désireuses de s'associer à ces rassemblements, non prises en compte par les chiffres officiels. On peut faire l'hypothèse que ce moment solennel de fraternisation et d'union nationale a encouragé la tolérance. D'autres pourtant, comme le démographe Emmanuel Todd, y ont vu au contraire « une imposture »⁵. S'appuyant sur la cartographie des manifestations, sur les écarts de participation d'une ville et d'une région à l'autre, sur leurs traditions politiques et religieuses, l'auteur affirme que ces marches auraient essentiellement mobilisé une France vieillissante, blanche, bourgeoise et de culture catholique. Et loin de défendre la liberté d'expression contre l'intégrisme religieux, la motivation profonde des marcheurs serait islamophobe, soutenant explicitement le droit au blasphème.

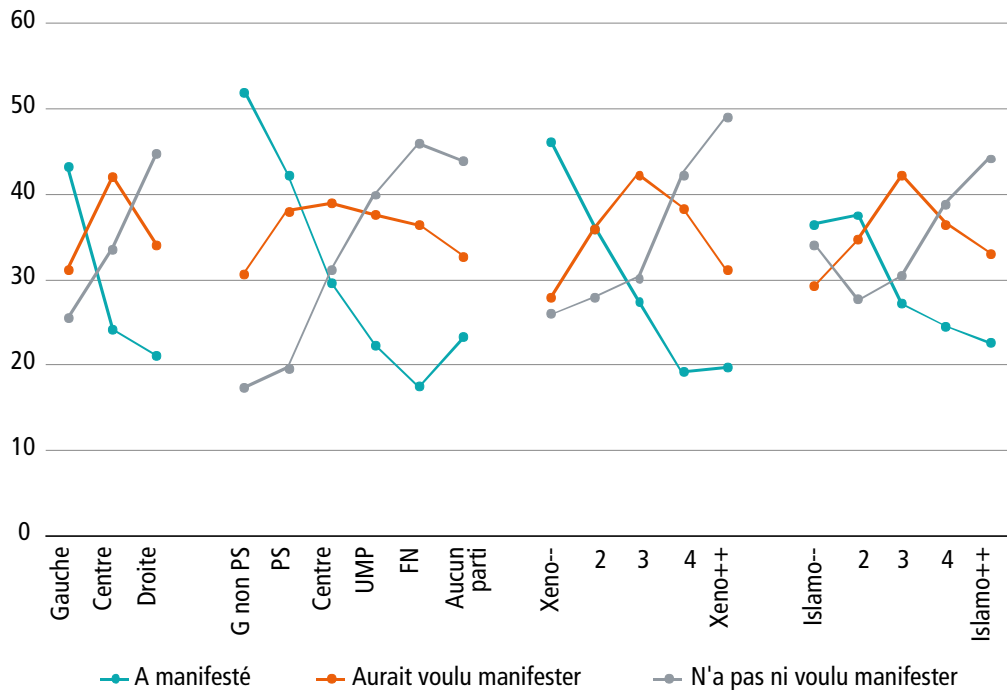
L'enquête réalisée pour la CNCDH début mars 2015, deux mois après les marches, éclaire le profil et les motivations des participants déclarés, sur la base d'une question volontairement formulée de manière générale, sans référence à « Charlie » : « À propos des manifestations et des marches qui ont eu lieu en France suite aux attentats de janvier dernier, diriez-vous que : vous y avez participé, vous n'y avez pas participé mais vous l'auriez souhaité, vous n'y avez pas participé et vous ne le souhaitez pas ». Les réponses partagent l'échantillon en trois tiers. 30% disent avoir participé aux marches, 35% n'ont pas participé mais auraient souhaité le faire et 33% n'ont pas défilé et ne souhaitaient pas le faire. La participation est manifestement surdéclarée puisque 30% rapportés à la population en âge de manifester, cela représente quelque dix millions de personnes, beaucoup plus que les chiffres officiels⁶. Mais même si tous ceux et celles qui disent avoir manifesté n'étaient pas dans la rue les 10-11 janvier, le fait que deux mois après ils tiennent à dire qu'ils étaient là montre qu'à leurs yeux cela a de l'importance, qu'ils se veulent solidaires de cette mobilisation, tout comme les 35% qui disent avoir souhaité venir. Ce fut une mobilisation consensuelle, approuvée par les deux tiers de la population.

5. Emmanuel Todd, *Qui est Charlie ? Sociologie d'une crise religieuse*, Paris, Seuil, 2015. Pour une critique de cette approche voir Nonna Mayer et Vincent Tiberj, « Le simplisme d'Emmanuel Todd démonté par la sociologie des « je suis Charlie », *Le Monde*, 9 Mai 2015 et « Who was 'Charlie'? What survey data tells us about the January 11 marches », *Revue internationale de psychologie sociale* (à paraître 2016).

6. On retient comme base la population âgée de 20 à 65 ans en France métropolitaine, soit selon l'INSEE 36,5 millions d'individus au 1^{er} janvier 2015.

La sociologie des mouvements sociaux a montré depuis longtemps que la propension à protester est inégalement répartie, surtout pour des causes « post matérialistes » comme la défense de la liberté d'expression et de la tolérance. Le potentiel manifestant est plus fort chez les post-baby-boomers et les baby-boomers, les diplômés, les catégories sociales moyennes et supérieures, et les personnes qui se situent à gauche. Les « Je suis Charlie » de janvier ne font pas exception à la règle.

Figure 6.2. Les logiques politiques et idéologiques des mobilisations post Charlie



Les diplômés du supérieur se sont mobilisés quatre fois plus que les diplômés du primaire. Loin d'être l'expression d'une France vieillissante, les Français nés après 1976 avaient trois fois plus de chances de se mobiliser que ceux nés dans les années 40 et avant. Les cadres supérieurs et les professions intermédiaires avaient deux fois plus de chances de se mobiliser que les ouvriers. Mais si les classes populaires se sont moins mobilisées elles étaient loin d'être « absentes » des défilés. Parmi les manifestants déclarés, le nombre cumulé des ouvriers et employés est équivalent à celui des classes moyennes et supérieures. Pas plus que n'étaient absents les enfants d'immigrés. Au contraire, la probabilité d'avoir pris part à la mobilisation est plus forte chez les personnes originaires du Maghreb ou de l'Afrique subsaharienne que chez les personnes sans ascendance étrangère ou dont les parents et grands-parents viennent d'un autre pays européen. La religion joue peu et pas exactement dans le sens attendu. Les catholiques pratiquants et les Musulmans déclarés ont plutôt moins participé que la moyenne. C'est chez ceux qui n'appartiennent à aucune religion que la probabilité d'avoir manifesté est la plus forte, pas chez les catholiques « zombies » imprégnés de culture catholique mais ne pratiquant plus comme l'affirme Emmanuel Todd. Politiquement enfin, on voit que la propension à manifester croît de manière linéaire à mesure qu'on se rapproche du pôle gauche du champ politique

(figure 6.2, traits bleus), atteignant son maximum chez les sympathisants de la gauche radicale (plus de 50% disent avoir défilé) et son minimum chez ceux du FN (moins de 20%). Quant aux motivations des marcheurs, elles n'ont rien d'islamophobe ou d'hostile aux minorités quelles qu'elles soient, au contraire. La propension à manifester caractérise au premier chef les plus tolérants, les plus ouverts à la diversité, ceux qui ont les scores les plus bas sur nos échelles d'ethnocentrisme et d'aversion à l'islam (chapitre 2). Tandis que les non participants déclarés présentent le profil exactement inverse (figure 6.2, traits gris).

Après les attentats du 13 novembre la réaction a été différente, suite à la proclamation de l'état d'urgence les rassemblements ayant été interdits. Le fait que les terroristes aient frappé de manière indiscriminée, aux terrasses des cafés, au Stade de France, dans une salle de concert, a sans doute facilité l'identification aux victimes, un réflexe immédiat de solidarité et d'union contre le terrorisme.

Les évolutions à droite

Tableau 6.2. Évolution des scores élevés sur une échelle d'ethnocentrisme (2014-2016)

	2014	2015	2016	Écart
PS	27	18	10	- 17
UDI/Modem	41	35	12,5	- 28,5
UMP/LR	57	47	34	- 23
FN	88	82	74	- 14
Total	43	34	26	- 17

Un autre élément explicatif renvoie aux évolutions politiques et partisanes. C'est chez les personnes se classant à droite sur l'échelle gauche droite que le recul de la tolérance a été le plus précoce. Il s'observe dès 2008, alors que dans l'ensemble de la population la tendance s'amorce en 2009. C'est chez elles aussi que cette baisse est la plus marquée. Entre 2008 et 2013, sur l'indice longitudinal de tolérance (chapitre 1, figure 1.3), les répondants de droite ont perdu 14 points, ceux qui se classent au centre ou ne se classent pas 12 points (à partir de 2009) et ceux de gauche, déjà très hauts sur l'indice, seulement 7 points (également à partir de 2009). Mais alors que la tolérance commence à remonter, c'est à droite aussi que le retour de balancier est le plus marqué, avec une hausse de l'indice de 13 points entre 2014 et 2016, contre 7 au centre (à partir de 2013) et 8 à gauche (à partir de 2014). Et si on raisonne en termes de proximité partisane, en prenant en compte cette fois-ci les scores sur l'échelle d'ethnocentrisme (tableau 6.2), c'est chez les proches de Les Républicains, et plus encore chez ceux de l'UDI et du Modem, que le recul de l'intolérance est le plus marqué (respectivement -23 et -28,5 points entre 2014 et 2016). D'autres indices vont dans le sens de ces évolutions. Il y a chez les sympathisants de droite la montée en puissance d'Alain Juppé au détriment de Nicolas Sarkozy. Grand favori des primaires qui s'annoncent, sa cote d'avenir en 2014 a rattrapé

puis dépassé celle de son rival⁷. Or il incarne une ligne plus centriste, clairement anti FN, aux antipodes de la « ligne Buisson » chère au président de Les Républicains⁸. Il y a en parallèle, malgré ses succès spectaculaires aux élections départementales puis régionales de 2015, une détérioration de l'image et de l'attractivité du FN, y compris chez les sympathisants de droite⁹. Désormais, une majorité des sympathisants LR refuse tout accord politique avec le FN, le souhait d'alliances avec ce parti au cas par cas diminue nettement (il tombe à 37 %, -8 points par rapport à l'an dernier), tout comme le souhait d'une alliance globale (-5 points). Tandis que la part des sympathisants LR souhaitant que le parti de Nicolas Sarkozy « combatte » le FN triple par rapport à 2015 (24 %, +16 points). On en rapprochera également le fait que les seconds tours de ces élections départementales et régionales ont été marqués par un sursaut de mobilisation contre le FN, qui en fin de compte ne lui a permis de gagner aucune région, aucun département. Il y a enfin dans les milieux catholiques, on l'a vu, des évolutions. Alors qu'en 2005, après l'affaire des caricatures de Mahomet et les positions dures du pape Benoît XVI, on notait une crispation des catholiques contre l'islam et plus largement contre toutes les minorités, le niveau d'ethnocentrisme croissant avec le degré de pratique de la religion catholique, on observe le contraire cette année, comme si le message de tolérance, d'ouverture et de dialogue inter religieux du pape François était entendu par ses fidèles. Autant d'indices convergents d'une relative « dédroitisation » de la droite, qui explique en partie la remontée de la tolérance observée depuis deux ans. Il faudra voir si elle se confirme dans le prochain Baromètre, fin 2016, quand l'échéance présidentielle de 2017 sera toute proche.

7. Baromètre TNS-Sofres pour *le Figaro*. Sa cote est sous la barre des 30 % jusque fin 2010, sous les 40 % depuis juin 2014 et au-dessus depuis (45 % en janvier 2016 et 43 % en février). Celle de Sarkozy suit la tendance inverse, passant de 41 % en janvier 2014 à 31 % en octobre 2014, 25 % en janvier 2016 et 21 % en février. Cotes consultables sur le site : <http://www.tns-sofres.com/cotes-de-popularite>

8. Sur l'image rassembleuse d'Alain Juppé, jugé massivement « ni trop à gauche ni trop à droite » par les sympathisants de droite voir le sondage Odoxa pour *Paris Match* et *i-télé* des 7 et 8 janvier 2016.

9. Baromètre d'image du FN 2016, TNS-Sofres pour *Le Monde*, sondage mené en face à face du 28 janvier au 1^{er} février 2016.